



**Document d'objectifs
NATURA 2000
FR7200714**

Zones humides de l'arrière dune du pays de Born

Annexes - partie 2

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 : Contenu du document d'objectifs (article R414-11 du Code de l'Environnement).....	1
Annexe 2 : Membres du COFIL.....	2
Annexe 3 : Groupes de travail	5
Annexe 4 : Données hydrauliques sur la chaîne des étangs.....	8
Annexe 5 : Arrêté préfectoral encore en vigueur fixant le niveau des lacs	16
Annexe 6 : Composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE)	21
Annexe 7 : Typologie des habitats naturels	23
Annexe 8 : Méthodologies de cartographie des habitats naturels.....	37
Annexe 9 : Protocole de suivi de l'état de conservation des végétations amphibies des grèves d'étangs arrière-littoraux, C.B.N.S.A. 2012.....	40
Annexe 10 : Etude Mise à jour de la cartographie des habitats BIOTOPE 2014.....	52
Annexe 11 : Fiches habitats	84
Annexe 12 : Projet du nouveau règlement d'eau.....	150
Annexe 13 : Fiches espèces.....	153
Annexe 14 : Diagnostic Vison d'Europe	191
Annexe 15 : Diagnostic des chiroptères, Eliomys.....	222
Annexe 16 : Volet Ichtyologique, contribution de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Landes	231
Annexe 17 : Hiérarchisation des enjeux écologiques.....	253
Annexe 18 : Contribution des Fédérations Départementales des Chasseurs (F.D.C. 33 et F.D.C. 40)	258
Annexe 19 : Arrêtés municipaux fixant les zones de loisirs	293
Annexe 20 : Activités de loisirs et manifestations sportives	310
Annexe 21 : Note périmètre.....	326

N° de contrat 2014100

Mise à jour de la
cartographie du site
Natura 2000 FR7200714
« Zones humides de
l'arrière-dune du pays de
Born et Buch »



Juin 2014

collection des études



I. Cadrage préalable

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR7200714 « Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch », actuellement en cours d'élaboration.

La cartographie des habitats naturels pour ce site Natura 2000 a été réalisée dans le cadre de l'élaboration conjointe du DOCOB et du SAGE « Etangs littoraux Born et Buch. Cette cartographie des habitats a mis en évidence 29 habitats d'intérêt communautaire (désignés au titre de la Directive Habitats ou Directive 92/43/CEE).

Toutefois, la Communauté de communes des Grands Lacs (CDCGL), structure portant le DOCOB, les services de l'Etat et le comité de pilotage estiment que cette cartographie doit être précisée :

Pour cela, il est envisagé de :

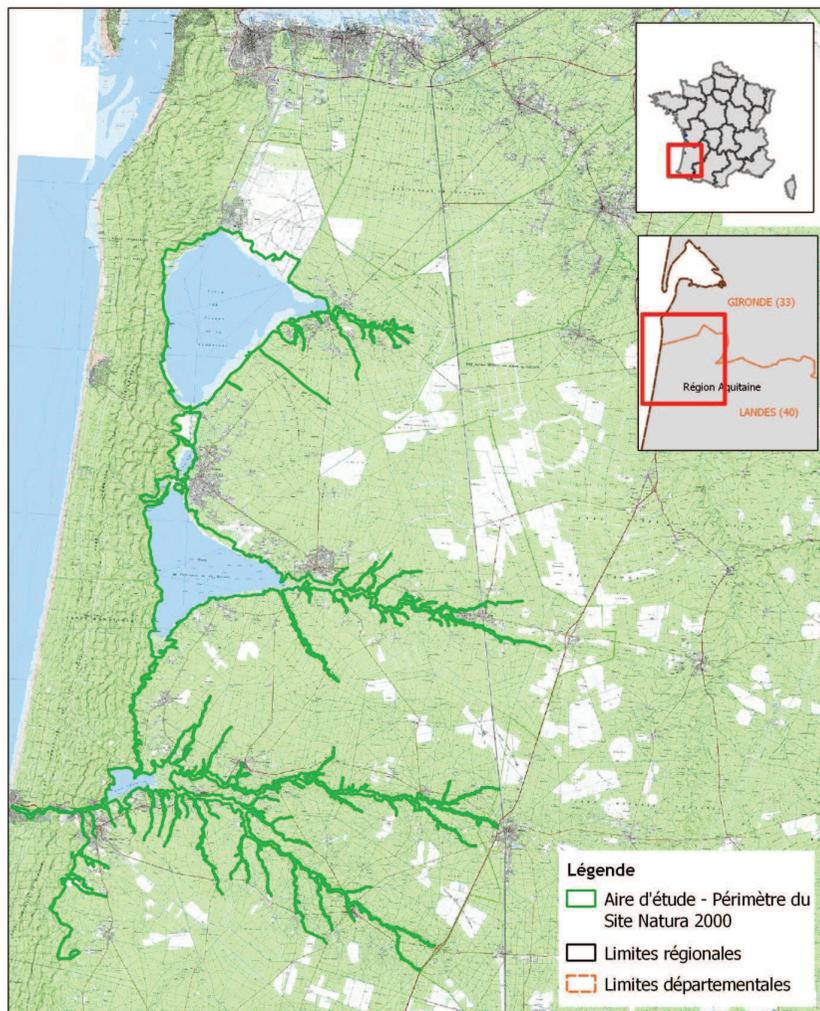
- détailler davantage la description des habitats d'intérêts communautaires et préciser la typologie,
- effectuer un travail spécifique sur les limites amont des habitats forestiers humides.

Précisons qu'à l'issue de ce travail, la cartographie des habitats est susceptible d'entraîner une modification du périmètre du site Natura 2000 afin d'être plus en adéquation avec les enjeux du site.

II. Localisation du projet

Cf. carte Localisation du projet

Le site Natura 2000 se situe au nord du département des Landes (40) en région Aquitaine et s'étend sur une surface d'environ 15 000 ha répartis entre les communes de Cazaux au nord et Mimizan au Sud en passant par Sanguinet, Biscarosse, Parentis-en-Born, Aureilhan, etc.



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2012), Cartographie : Blotope, 2014



III. Opération 1 : affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation

III.1 Méthodologie

Cf. carte Localisation du projet

* Mise en évidence de secteurs prioritaires en fonction des cartes transmises par la CDCGL

Six secteurs principaux ont été recensés (cf. carte page suivante) :

1. Cazaux
2. Base militaire de Cazaux
3. Sanguinet
4. Canal du littoral
5. Biscarosse
6. Courant de Sainte-Eulalie et Marais de la Tafarde

Sur ces secteurs désignés, un travail d'affinage cartographique de tous les habitats d'intérêt communautaire à l'exception des habitats forestiers amont sera ciblé dans un premier temps

L'idée est de préciser en redécoupant les polygones actuellement cartographiés en mosaïque et de diminuer le nombre d'habitats en mosaïque dans un polygone pour une meilleure représentativité. Par exemple, il s'agit de transformer un polygone à 5 habitats en polygone à 1 habitat si possible, sinon 2, 3 ou 4 dans les autres cas.

Dans la plupart des cas, cet affinage entraîne une redécoupe des polygones en fonction de la possibilité d'individualisation des habitats.

Les habitats forestiers amont feront l'objet d'un autre traitement (approche 2).



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : ©IGN (2012), Cartographie : Biotope, 2014

- Secteurs prioritaires pour l'affinage cartographique
- Proposition de réajustement du périmètre version 03.2014.



★ *Détail des étapes de l'opération 1*

1. Conservation du champ « ID_POL » existant pour permettre d'avoir une trace des identifiants initiaux et pouvoir faire le lien avec la table d'origine si nécessaire. Ces identifiants vont de 1 à 511297 ;
2. Création d'un champ « ID_Biotope » commençant à 1 000 000. Cela permettra de pouvoir sélectionner rapidement les polygones remaniés par Biotope ;
3. Photo-interprétation et découpage des polygones concernés : phase de travail de Biotope (opération d'affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photo-interprétation) ;
4. Renseignement manuel des champs (dont : Id_Biotope, nouveaux codes Natura 2000 / état de conservation si connu / Code Corine / EUNIS, etc.) ;
5. Vérification de la cohérence des mosaïques, notamment en vérifiant que la somme des surfaces de chaque habitat est bien égale à 100 %.

Remarque : il avait été envisagé de réaliser une mise à jour automatique des champs (Code Corine, Code EUNIS, etc.) grâce à une jointure avec la typologie réalisée précédemment (et seulement sur les polygones dont l'identifiant commence à 1 000 000). La méthode des jointures serait en réalité très lourde pour différentes raisons et cette approche a finalement été écartée.

Remarque 2 : le secteur 3 avait été mis en évidence pour intégrer les données issues d'une étude du CBNSA sur les végétations de rives d'étangs. Ces données n'ont finalement pas été intégrées dans la présente étude.

III.2 Résultats

Cf. Cartes Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 1

Suite à la photo-interprétation, 90 polygones représentant une surface de 450 ha ont été remaniés.

Les difficultés rencontrées ont été parfois dues à des problèmes de topologie des polygones. De plus, une photo-interprétation sans vérification de terrain peut laisser des doutes ou des incertitudes sur certains secteurs.

De manière générale, la mise à disposition des orthophotos couleur et infrarouge a permis une analyse couplée, notamment grâce à des connaissances sur la signification des différentes couleurs des orthophotos infrarouge.

De manière plus spécifique, parmi les tâches effectuées, on peut citer les suivantes :

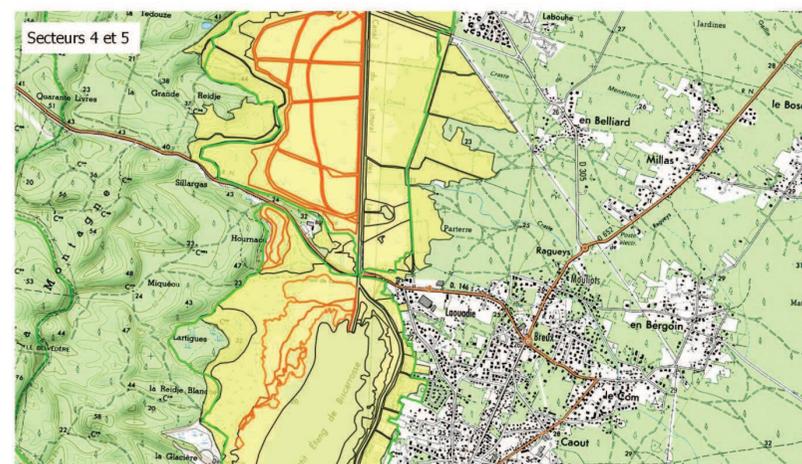
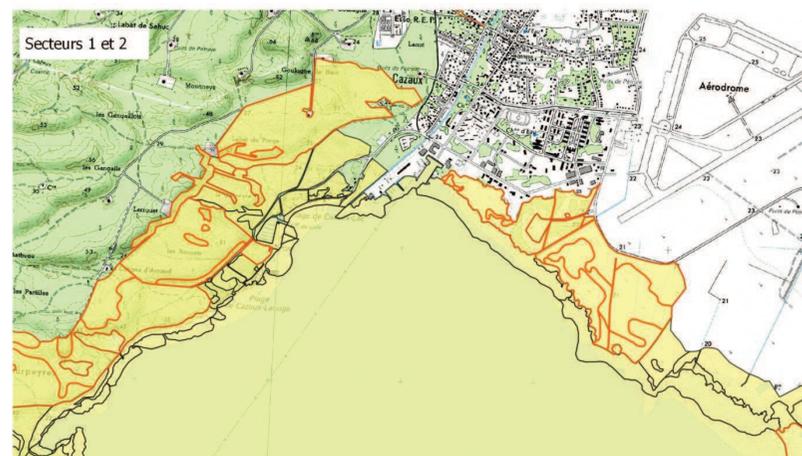
- L'individualisation des canaux dans les marais ;
- La révision de la mosaïque de Dune x Chênaie x Pinède grâce à l'ortho infrarouge et découpée en fonction des couleurs :
 - Dune à chênes pédonculé sur des nuances plus rouges
 - Dune x Pinède sur des nuances plus foncées

- Le secteur de la base militaire présente des orthophotos floutées pour des raisons de sécurité mais des informations de terrain ont toutefois pu être recensées ;
- En bordure d'étang, les zones plus claires ont été identifiées et l'Aulnaie marécageuse retirée de ces entités ;
- L'habitat des herbiers aquatiques des « Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (code Natura 2000 : 3150) à 5 % en marge d'étang a parfois été retiré pour éviter une mosaïque avec l'habitat des « Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses » (code Natura 2000 : 3110)). Le premier habitat a toutefois été conservé à certains endroits.

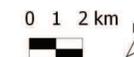
☞ Cette opération a permis d'affiner la cartographie des habitats naturels et semi-naturels réalisés dans le cadre du document d'Objectifs Natura 2000 « Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch ».

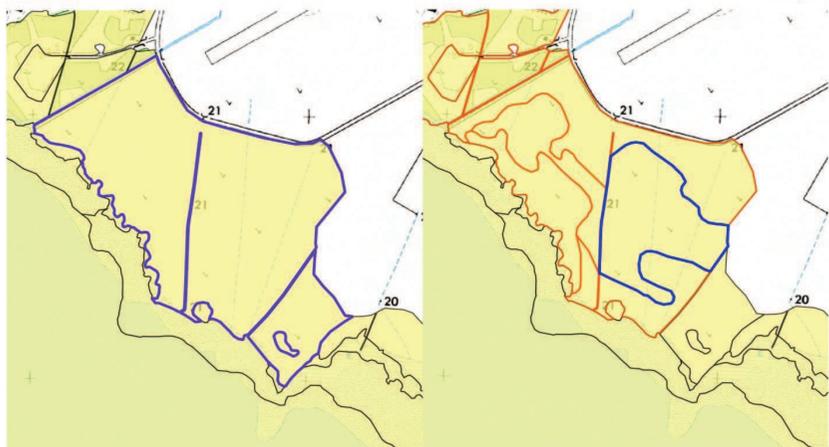
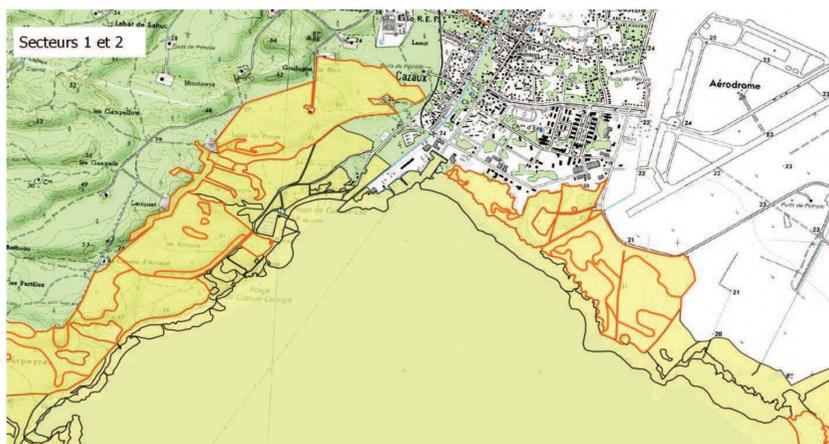


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 1 - Exemples de secteurs retravaillés



- Polygones issus de la cartographie initiale
- Polygones découpés lors de l'opération 1

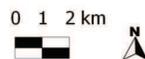




Polygone initial : Lande humide x Prairie sur sols calcaires x Dépressions sur substrats tourbeux x Bois marécageux d'Aulnes et Saules x Vieille Chênaie acidiphile

Polygone modifié : Lande humide x Prairie sur sols calcaires x Dépressions sur substrats tourbeux

- Polygones issus de la cartographie initiale
- Polygones découpés et remaniés lors de l'opération 1
- Exemple de polygone remanié



IV. Opération 2 : délimitation de la limite amont des habitats d'intérêt communautaire des vallées boisées

IV.1 Méthodologie

IV.1.1 Déroulement

La méthodologie envisagée est basée sur les étapes suivantes :

1. Etude bibliographique et analyse succincte,
2. Sectorisation du site Natura 2000 pour l'étude des fonctionnalités,
3. Etude succincte des boisements en fonction de leur position (amont/aval). Schéma d'illustration pour chaque type de secteurs,
4. Découpe de certains polygones si nécessaire,
5. Conclusion quant à la fonctionnalité du site Natura 2000.
- 6.

IV.1.2 Recueil de données bibliographiques

Les boisements rivulaires des systèmes landais ont fait l'objet de différentes études, publications ou recherches. Une analyse bibliographique sur des cours d'eau similaires à ceux présents sur le réseau hydrographique du site Natura 2000 a été réalisée.

Un des objectifs de l'étude est de mieux appréhender l'organisation et la fonctionnalité des boisements sur le site comme cela a été fait pour la vallée des Leyres (Docob mené par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG), dans le cadre d'une étude spécifique menée par le CBNSA sur les tourbières et les prairies arrière-littorales ou encore sur la vallée du Lit-et-Mixte.

IV.1.1 Méthode d'échantillonnage

Cf. carte Prospections réalisées dans le cadre de l'opération 2

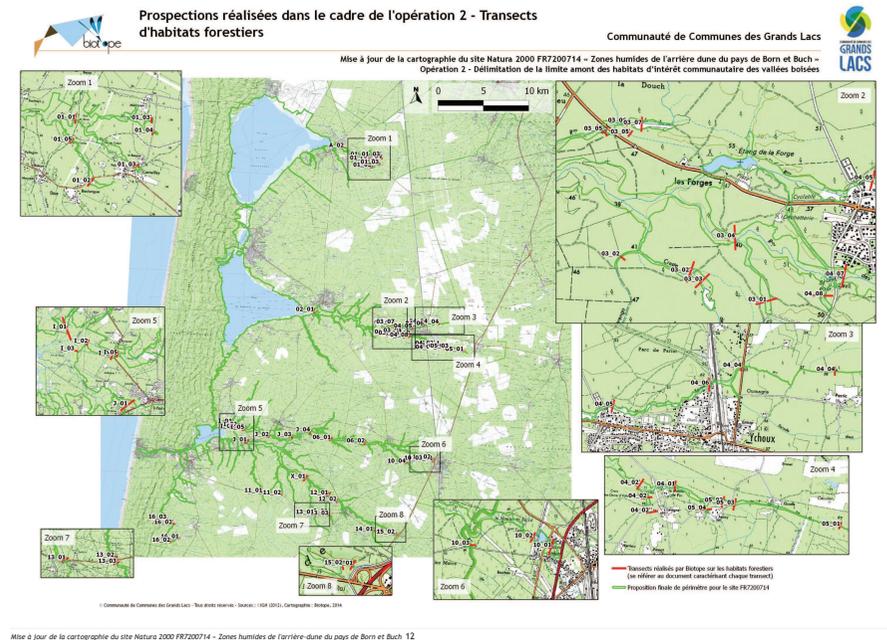
Cf. Atlas cartographique en annexe Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération - Secteurs prospectés en Annexe

La carte page suivante présente la localisation des transects réalisés d'amont en aval.

L'approche choisie a été celle de l'échantillonnage et non celle du parcours exhaustif du site. La position des transects a ainsi été définie selon deux approches : d'une part, de manière aléatoire,

d'autre part sur certains secteurs identifiés par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) comme des zones problématique du fait à leur intégration au sein du site Natura 2000.

Au total, 37 transects ont été réalisés, préférentiellement en amont, mais également en aval, afin de pouvoir comparer les différences d'agencement des habitats selon leur positionnement géographique.



IV.2 Résultats

Le tableau suivant présente les différents types d'habitats rencontrés, leur localisation préférentielle au sein du site ainsi que leur intérêt écologique potentiel.

Des schémas explicatifs présentent ensuite l'organisation de ces différents habitats de l'amont en aval.

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
BOISEMENTS ENGORGÉS MARECAGEUX OU						
 Aulnaie marécageuse (différents faciés présents)	44.911	-	Alnion glutinosae	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Carex elata</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Carex laevigata</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Thelypteris palustris</i>	Fort Habitat Vison/Loutre	Sur l'ensemble du réseau hydrographique

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 13

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
 Aulnaie tourbeuse	44.912 x 44.922	-	Sphagno-Alnetum glutinosae	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Hydrocotyle vulgaris</i> <i>Frangula dodonei</i> <i>Carex paniculata</i>	Fort Habitat Vison/Loutre	En amont sur les têtes de bassins, les petits affluents
 Saulaie tourbeuse à Sphaignes	44.922	-	Sphagno-Alnetum glutinosae	<i>Juncus acutiflorus</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Sphagnum palustre</i> <i>Hydrocotyle vulgaris</i> <i>Agrostis canina</i> <i>Scutellaria minor</i> <i>Wahlenbergia hederacea</i>	Fort Habitat Vison/Loutre	En amont sur les têtes de bassins, les petits affluents

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 14

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
 Bétulaie pubescente tourbeuse	44.A12	91D0*	Sphagno palustris- Betuletum pubescentis	Betula pubescens Cladium mariscus Sphagnum spp. Molinia caerulea	Fort Habitat Vison/Loutre	Habitat rencontré une seule fois en tête de bassin sur le secteur de Sanguinet
 Chênaie hygrophile à Molinie	41.54	9190 - Vieilles chénaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	Molinia caerulea Quercetum roboris	Quercus robur Molinia caerulea Juncus acutiflorus Carex echinata Carex laevigata	Fort Habitat Vison/Loutre	Habitat préférentiellement présent à l'amont mais pouvant se retrouver sporadiquement sur l'ensemble du réseau hydrographique

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 15

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
 Saulaie marécageuse	44.92	-	Salicion cinereae	Salix atrocinerea Lysimachia vulgaris Iris pseudacorus	Fort Habitat Vison/Loutre	Semble accompagner l'Aulnaie-Frênaie alluviale, plutôt à l'aval, juste avant la confluence avec les grands étangs
BOISEMENTS ALLUVIAUX						
 Aulnaie-Frênaie alluviale	44.3	91E0	A préciser à rattacher au Carici remotae-Fraxinetum excelsioris connu sur la Leyre	Alnus glutinosa Fraxinus excelsior Carex remota Oenanthe crocata Iris pseudacorus Scirpus sylvatica	Fort Habitat Vison/Loutre	A l'aval juste avant la confluence avec les grands étangs
BOISEMENTS MESOHYGROPHILES						

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 16

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
 <p>Aulnaie méso-hygrophile Blechnum en épi</p>	44.912	-	Blechno spicantis-Ainetum glutinosae	Alnus glutinosa Dryopteris dilatata Blechnum spicant	Moyen Habitat structuré néanmoins corridor boisé	En tête de bassin sur de petits affluents
 <p>Saulaie pionnière</p>	44.922	-	Osmundo regalis-Salicetum atrocinereae	Salix atrocinerea Osmunda regalis Athyrium filix-foemina Frangula dodonei	Faible Corridor boisé	En amont sur les petits affluents en contexte de Pinède et crastes

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 17

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
BOISEMENTS ET FORMATIONS MESOPHILES						
 <p>Chênaie acidiphile (notamment en contexte de bourrelet rivulaire)</p>	41.5	-	Quercion roboris	Quercus robur Pteridium aquilinum Ilex aquilinum Lonicera periclymenum Crataegus monogyna Acer platanoides Hedera helix Convallaria majalis Ribes rubrum	Moyen	Sur l'ensemble du réseau hydrographique
 <p>Chênaie sur pentes lessivées</p>	41.5	-	Vicariant du Blechno spicantis-Quercetum roboris	Quercus robur Blechnum spicant Pteridium aquilinum En situations topographiques basses :	Moyen	Habitat rencontré une seule fois en tête de bassin dans un secteur fortement encaissé mais potentiellement présent sur l'ensemble du site

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 18

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
 Alignement de Chênes pédonculés	41.5 ou 84.3	-	Quercion roboris	Quercus robur	Faible (corridor peu structuré)	En amont du réseau hydrographique sur le secteur de Mimizan
 Alignement de Bouleaux verruqueux	41.b	-	-	Betula pendula Ulex europaeus Pteridium aquilinum	Faible (corridor peu structuré)	En amont du réseau hydrographique sur le secteur de Sanguinet et Mimizan

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 19

Tableau 1 : Habitats forestiers et boisements rivulaires rencontrés sur le site Natura 2000

Dénomination et illustration de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques	Intérêt écologique	Localisation préférentielle au sein du site Natura 2000
 Fourrés denses à Bourdaine et Brande	31.83	-	Erico scopariae-Franguletum alnii	Frangula dodonei Erica scoparia Quercus robur Ulex europaeus Cytisus scoparius	Faible (corridor peu structuré) Les crastes possèdent cependant un enjeu fort	En amont sur les petits affluents en contexte de Pinède et crastes

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 20

IV.3 Analyse et conclusion

Cf. carte Secteurs écologiques mis en évidence sur le réseau hydrographique

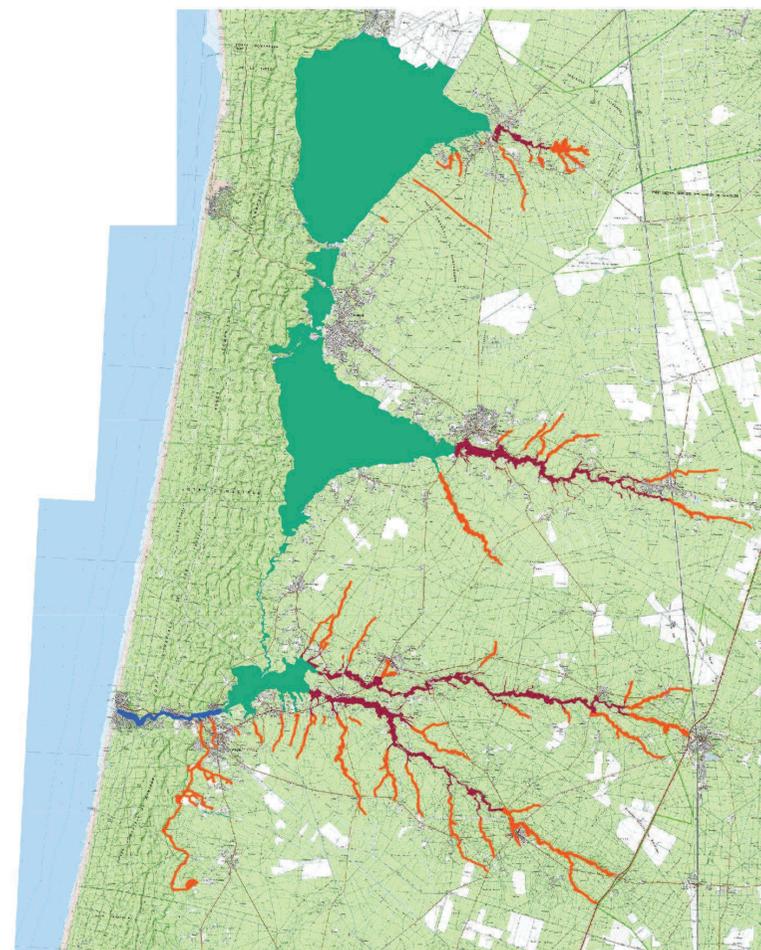
Le système hydrographique lié aux grands étangs de Cazaux et Sanguinet, Biscarosse et Parentis et Aureilhan peut être visualisé sous deux grands ensembles eux-mêmes compartimentés :

- Le système amont :
 - De tête de bassin, en contexte engorgé, voire tourbeux,
 - De tête de bassin, en contexte de Pinèdes,
 - Moyen, en contexte intermédiaire
- Le système aval
 - Formé par les grands lacs,
 - Le système aval d'exutoire (courant de Mimizan)*

* Précisons que le système aval d'exutoire n'a pas été étudié dans le cadre de cette étude.

Les différents habitats rencontrés ont été schématisés pour mieux visualiser leurs agencements (voir figures ci-dessous et carte page suivante).

Remarque : la carte page suivante localise ces différents systèmes. Attention, il s'agit d'un découpage global issu d'une extrapolation des résultats obtenus par la réalisation des transects, cette carte est donc une illustration théorique du fonctionnement de l'hydrosystème au vu des résultats.



- Amont - Tête de bassin
- Amont - Système intermédiaire
- Aval - Système des étangs et système lié à la dune
- Aval - Exutoire

0 1 2 km

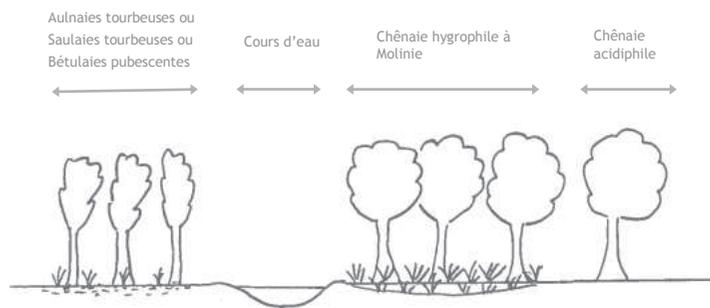


Figure 1. Système amont - tête de bassin - Contexte engorgé voire tourbeux

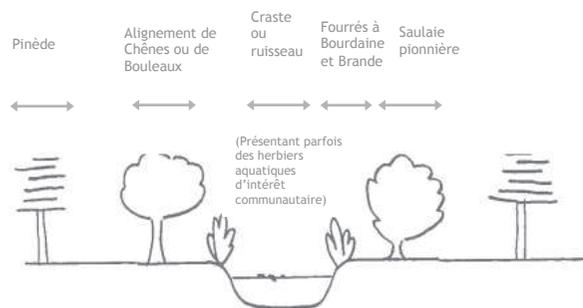


Figure 2. Système amont - tête de bassin - Contexte de crastes et Pinèdes

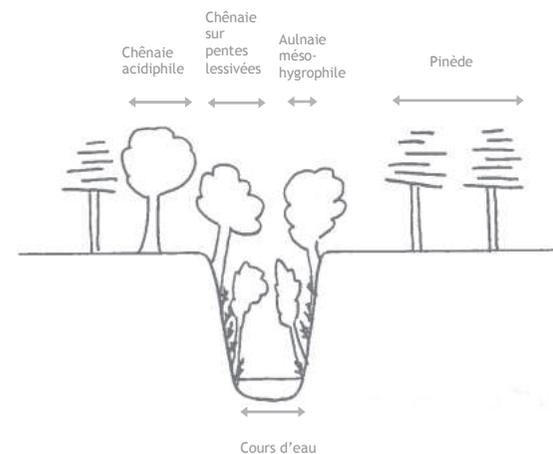


Figure 3. Système amont - tête de bassin - Contexte de fortes pente et fort encaissement

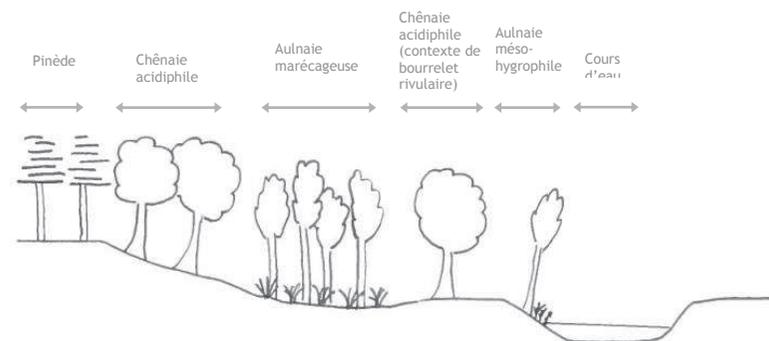


Figure 4. Système amont intermédiaire - Cours d'eau moyen

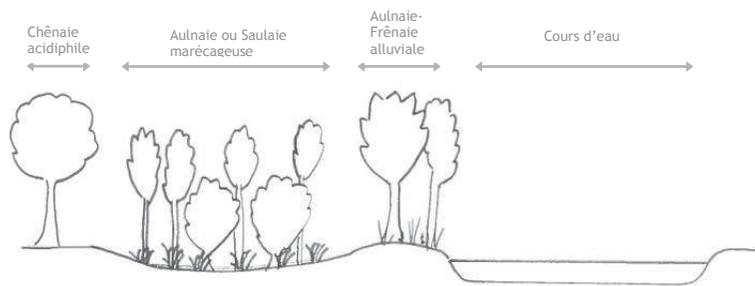


Figure 5. Système aval - Cours d'eau larges avant leur confluence avec les étangs

Le document d'objectifs du site Natura 2000 présente de manière plus détaillée tous les éléments géographiques, physiques et biologiques sur le site. De manière succincte, voici les éléments nous intéressant plus particulièrement ici.

Le site Natura 2000 « Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch », est composé de trois étangs dont la création remonte au Moyen-âge (et résultant de processus géomorphologiques s'étalant sur plusieurs milliers d'années).

La présence de la dune couplée à l'action de courants éoliens et maritimes a entraîné un apport de sables vers l'intérieur des terres, impliquant une coupure des réseaux hydrographiques et ainsi une accumulation d'eau formant les étangs arrière-littoraux.

Seul l'étang d'Aureilhan a aujourd'hui conservé un exutoire naturel sous la forme du courant de Mimizan. Les étangs de Cazaux et Sanguinet ne sont pas reliés à l'océan. En outre, le canal des Landes (exutoire artificiel) relie aujourd'hui le lac de Cazaux au Bassin d'Arcachon.

Sur le site Natura 2000 « Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch », il faut rappeler que l'enjeu prioritaire est la prise en compte et la préservation du complexe arrière-dunaire. La difficulté est ici de définir la cohérence écologique des limites du site, tout en s'inscrivant dans une logique « arrière-dunaire ».

L'opération 2 a permis de mettre en évidence différents habitats boisés en fonction de leur localisation au sein du site.

Si l'on considère les **habitats d'intérêt écologique amont** (humides, aquatiques ou amphibiens, liés au réseau hydrographique), ceux-ci sont de deux grands types :

- les habitats boisés, offrant une certaine continuité avec le réseau hydrographique global tant sur le fonctionnement que dans leur structuration (habitats boisés, de ripisylve par exemple) et présentés dans le tableau 1 et illustrés par les figures 1, 3 et 4.
- les habitats constituant des herbiers d'intérêt communautaire, pouvant présenter un intérêt pour certaines espèces comme les Odonates mais ne se retrouvant pas dans le grand ensemble des boisements riverains des ruisseaux principaux de la Gouge, des Forges, de Canteloup et de l'Escource du site Natura 2000.

Ces habitats, que l'on retrouve à la fois sur l'entité aval du site (au niveau des grands lacs) et au sein du réseau de crastes et cours d'eau de l'ensemble biogéographique du triangle

landais (illustrés par la figure 2), peuvent prendre la forme de différents habitats d'intérêt communautaire, dont notamment deux ayant été rencontrés lors des prospections de terrain :

- habitat des « Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses » (code Natura 2000 : 3110),
- habitat des « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260).

Cependant, en termes de représentativité (dominance, typicité, fréquence d'observation), ce sont les boisements qui constituent les habitats principaux de l'entité amont.

Ainsi, la proposition de réajustement du périmètre se base sur les éléments suivants :

- les secteurs aval et amont intermédiaire seront conservés systématiquement au sein du site Natura 2000 (Figures 4 et 5),
- sur le secteur amont, en tête de bassin, les habitats boisés seront conservés (Figures 1 et 3) au vu d'une cohérence écologique avec les habitats boisés de l'amont intermédiaire, et du point de vue de la fonctionnalité (corridor pour les chiroptères notamment),
- sur le secteur amont, en tête de bassin, les habitats non boisés en contexte de crastes et pinèdes pourront être retirés du site (Figure 2). En effet, malgré leur intérêt écologique (herbiers d'intérêt communautaire et milieux d'accueil pour la faune (odonates notamment)), il est possible de considérer que ces secteurs sont à relier à une autre entité écologique.

☞ Dans un objectif de percevoir le site Natura 2000 comme une entité écologique cohérente, tout en proposant une limite de périmètre à ce site, l'étude a permis de mettre en évidence le principe suivant : même si les habitats présents au niveau des crastes et ruisseaux des secteurs de Pinèdes possèdent un intérêt écologique certain, il est possible de ne considérer que les boisements comme étant représentatifs de l'entité amont du site Natura 2000 « Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch ». La limite de ces boisements se situe ainsi où commencent les entités arbustives au niveau des crastes et ruisseaux, à inclure dans une autre entité écologiquement cohérente.

☞ Une proposition de réajustement du périmètre est présentée dans la carte page suivante. Certains tronçons peuvent être retirés du périmètre en toute cohérence écologique. Il n'a toutefois pas été possible de vérifier l'ensemble des limites amont du site de manière exhaustive dans le cadre de cette étude. Il s'agira donc par la suite de rediscuter du réajustement du périmètre au cours du comité de pilotage à partir des résultats issus de cette étude et des propositions du Centre Régional de la Propriété Forestière.



- Proposition de réajustement du périmètre : enlèvement des tronçons en rouge *
- Proposition de réajustement du périmètre version 03.2014.

* Ces secteurs ont pu être prospectés et peuvent être retirés du site Natura 2000 au vu de leurs caractéristiques stationnelles et leur potentiel d'accueil biologique. Il s'agit d'une proposition non-exhaustive devant être discutée de manière plus précise lors du prochain comité de pilotage.



V. Annexe : présentation des secteurs échantillonnés

Cf. Atlas cartographique de la cartographie réalisée dans le cadre de l'opération - Secteurs prospectés

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
01_01 Cf. Carte 2	 Aulnaie tourbeuse En contact avec une frange à Marisque et Piment royal	44.912 x 44.922	-	<i>Sphagno-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Hydrocotyle vulgaris</i> <i>Frangula dodonei</i> <i>Carex paniculata</i>
01_01 Cf. Carte 2	 Bétulaie pubescente tourbeuse	44.A12	91D0*	<i>Sphagno palustris-Betuletum pubescentis</i>	<i>Betula pubescens</i> <i>Cladium mariscus</i> <i>Sphagnum spp.</i> <i>Molinia caerulea</i>
01_02 Cf. Carte 2	 Chênaie à <i>Blechnum spicant</i> et <i>Osmunda regalis</i> Envahissement par du Rhododendron (<i>Rhododendron sp.</i>)	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Rhododendron sp.</i>
01_03 Cf. Carte 2	 Fossé bordé de Bouleaux verruqueux	41.b	-	-	<i>Betula pendula</i> <i>Ulex europaeus</i> <i>Pteridium aquilinum</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 29

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
01_03 Cf. Carte 2	Chênaie acidiphile	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i>
01_04 Cf. Carte 2	Fossé bordé de Bouleaux verruqueux et Saulaie marécageuse	41.b 44.92	x -	-	<i>Betula pendula</i> <i>Ulex europaeus</i> <i>Pteridium aquilinum</i>
01_05 Cf. Carte 2	 Fossé bordé de Bouleaux verruqueux	41.b	-	-	<i>Betula pendula</i> <i>Ulex europaeus</i> <i>Pteridium aquilinum</i>
02_01 Cf. Carte 3	 Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i>	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Salix atrocinerea</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Iris pseudacorus</i>
02_01 Cf. Carte 3	Formation Robiniers à	83.324	-	-	<i>Robinia pseudoacacia</i>
02_01 Cf. Carte 3	 Rispilve à Saules et Aulnes Aulnaie à hautes herbes	44.3	91E0*-1	Aulnaies à hautes herbes <i>Alnion incanae</i> A préciser	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Salix atrocinerea</i> <i>Urtica dioica</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Oenanthe crocata</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Phragmites australis</i> <i>Filipendula ulmaria</i>
03_01 Cf. Carte 4	Chênaie acidiphile En contact avec un fossé bordé d'Osmonde et de Blechnum présentant quelques herbiers à <i>Potamogeton polygonifolius</i> du 3110-1	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 30

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
03_01 Cf. Carte 4					
	Chênaie hygrophile Molinie	à 41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	<i>Molinio caerulea</i> - <i>Quercetum roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Carex echinata</i> <i>Carex laevigata</i>
03_02, 03_02' Cf. Carte 4					
	Fourrés denses à Bourdaine et Brande	31.83	-	<i>Erica scopariae</i> - <i>Franguletum alnii</i>	<i>Frangula dodonei</i> <i>Erica scoparia</i> <i>Quercus robur</i> <i>Ulex europaeus</i> <i>Cytisus scoparius</i>
03_03 Cf. Carte 4	Chênaie hygrophile Molinie En contact avec un bourrelet mésophile à Chêne pédonculé	à 41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	<i>Molinio caerulea</i> - <i>Quercetum roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Carex echinata</i> <i>Carex laevigata</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 31

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
03_04 Cf. Carte 4					
	Chênaie hygrophile Molinie Rq : terrain de Paintball (?)	à 41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	<i>Molinio caerulea</i> - <i>Quercetum roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Carex echinata</i> <i>Carex laevigata</i>
03_04 Cf. Carte 4	Aulnaie marécageuse <i>Carex paniculata</i>	à 44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Salix atrocinerea</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Iris pseudacorus</i>
03_04 Cf. Carte 4	Chênaie acidiphile	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i>
03_05 Cf. Carte 4					
	Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i> Cours d'eau peu large En contact avec de la lande humide dégradée à Molinie	à 44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Salix atrocinerea</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Iris pseudacorus</i>
03_05 Cf. Carte 4	Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i> Cours d'eau peu large, lit encaissé	à 44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Salix atrocinerea</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Iris pseudacorus</i>

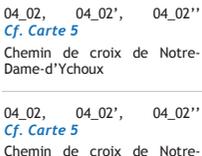
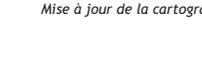
Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 32

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
03_06 Cf. Carte 4					
	Fourrés bas à Molinie et Piment royal En contact avec de la lande mésohygrophile à Ajonc, Molinie	44.93	-	Molinio-Myricetum gale	<i>Myrica gale</i> <i>Frangula dodonei</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Sphagnum</i> spp.
03_07 Cf. Carte 4					
	Chênaie hygrophile à Molinie Bon état de conservation	41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Molinio caerulea - Quercetum roboris	<i>Quercus robur</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Myrica gale</i>
03_07 Cf. Carte 4	Aulnaie mésohygrophile à Molinie	41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Molinio caerulea - Quercetum roboris	<i>Quercus robur</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Myrica gale</i>
04_01 Cf. Carte 5	Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i>	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Blechnum spicant</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 33

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
04_01 Cf. Carte 5					
	Aulnaie mésohygrophile à <i>Blechnum</i> en épi	44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Osmunda regalis</i>
04_02, 04_02', 04_02'' Cf. Carte 5					
	Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i> Embroussaillage par Ronce	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Sparganium</i> sp.
04_02, 04_02', 04_02'' Cf. Carte 5					
	Aulnaie mésohygrophile à <i>Blechnum</i> en épi	44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Pellia</i> sp.
04_02, 04_02', 04_02'' Cf. Carte 5					
	Chênaie acidiphile	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i>
04_03 Cf. Carte 5					
	Landes à Ajoncs et Callune	31.83	-	<i>Erico scopariae-Franguletum alni</i>	<i>Calluna vulgaris</i> <i>Quercus robur</i> <i>Ulex europaeus</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 34

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					<i>Cytisus scoparius</i> <i>Pinus pinaster</i> <i>Molinia caerulea</i>
04_04 Cf. Carte 5	Aulnaie méso-hygrophile à Blechnum en épi Très réduite	44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Osmunda regalis</i>
04_05 Cf. Carte 5	 Aulnaie tourbeuse Embroussaillage par Ronces Mauvais état de conservation Invasives : <i>Parthenocissus sp.</i> et <i>Arum sp.</i> Proximité jardins de particuliers	44.912 x 44.922	-	<i>Sphagno-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Hydrocotyle vulgaris</i> <i>Sphagnum spp.</i> <i>Carex laevigata</i>
04_06 Cf. Carte 5	 Aulnaie méso-hygrophile à Blechnum en épi Très réduite	44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Robinia pseudoacacia</i>
04_07 Cf. Carte 5	Aulnaie méso-hygrophile à Blechnum en épi Très large, aménagée pour la pêche Faciès <i>Dryopteris dilatata</i>	44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Dryopteris dilatata</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 35

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
04_08 Cf. Carte 5	 Aulnaie tourbeuse	44.912 x 44.922	-	<i>Sphagno-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Hydrocotyle vulgaris</i> <i>Frangula dodonei</i> <i>Carex pseudocyperus</i> <i>Carex elata</i> <i>Carex echinata</i>
05_01 Cf. Carte 6	 Fourrés denses à Bourdaine et Brande En contact avec des herbiers aquatiques à <i>Scirpus fluitans</i> et <i>Potamogeton polygonifolius</i> (3110-1)	31.83	-	<i>Erico scopariae-Franguletum alnii</i>	<i>Frangula dodonei</i> <i>Erica scoparia</i> <i>Quercus robur</i> <i>Ulex europaeus</i> <i>Cytisus scoparius</i>
05_02 Cf. Carte 6	 Chênaie acidiphile	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 36

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
05_03 Cf. Carte 6	Chênaie acidiphile en situation de ripisylve (bourrelet mésophile)	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i>
05_03 Cf. Carte 6	 Chênaie-saulaie hygrophile à <i>Juncus acutiflorus</i>	41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	<i>Molinio caerulea - Quercetum roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Salix atrocinerea</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Lychnis flos-cuculi</i> <i>Osmunda regalis</i> <i>Juncus effusus</i> <i>Lotus uliginosus</i>
05_04 Cf. Carte 6	 Aulnaie méso-hygrophile à <i>Blechnum</i> en épi	44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Blechnum spicatum</i> <i>Osmunda regalis</i>
06_01 Cf. Carte 10	 Aulnaie marécageuse à <i>Thelypteris palustris</i> En situation rivulaire En contact avec de la lande humide à Molinie	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Thelypteris palustris</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Iris pseudacorus</i>
06_02 Cf. Carte 11	 Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i> En contact avec de la lande humide	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Molinia caerulea</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 37

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
I_01, I_02 ; I_03 Cf. Carte 8	 Aulnaie-Frênaie alluviale à <i>Oenanthe safranée</i> En contact avec des herbiers aquatiques du 3260 à <i>Callitriche/Sparganium</i>	44.3	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	A préciser Peut-être rattacher au <i>Carici remotae-Fraxinetum excelsioris</i> connu sur la Leyre	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Carex remota</i> <i>Oenanthe crocata</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Scirpus sylvatica</i>
I_04 Cf. Carte 8	 Aulnaie marécageuse	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Carex elata</i>
I_04 Cf. Carte 8	 Saulaie marécageuse	44.92	-		<i>Salix atrocinerea</i>
I_04 Cf. Carte 8	 Aulnaie-Frênaie alluviale à <i>Oenanthe safranée</i>	44.3	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	A préciser Peut-être rattacher au <i>Carici remotae-Fraxinetum excelsioris</i> connu sur la Leyre	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Oenanthe crocata</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Filipendula ulmaria</i> <i>Phalaris arundinacea</i>
I_05 Cf. Carte 8	 Aulnaie-Frênaie alluviale à <i>Oenanthe safranée</i>	44.3	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	A préciser Peut-être rattacher au <i>Carici remotae-Fraxinetum</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Carex remota</i> <i>Oenanthe crocata</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 38

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
	En mosaïque avec de la Saulaie marécageuse			<i>excelsioris</i> connu sur la Leyre	<i>Iris pseudacorus</i> <i>Scirpus sylvatica</i>
J_01 Cf. Carte 9	Aulnaie-Frênaie alluviale à <i>Scirpus sylvatica</i>	44.3	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>		<i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Carex remota</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Scirpus sylvatica</i>
J_01 Cf. Carte 9	 Chênaie hygrophile Molinie à	41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	<i>Molinia caerulea</i> - <i>Quercetum roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Molinia caerulea</i>
J_02 Cf. Carte 9	 Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i>	44.911	-	<i>Alnus glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex paniculata</i>
J_04 Cf. Carte 10	 Aulnaie marécageuse à <i>Carex paniculata</i> En situation rivulaire bon état de conservation	44.911	-	<i>Alnus glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Carex pseudocyperus</i> <i>Iris pseudacorus</i>
10_01 Cf. Carte 12	 Aulnaie marécageuse à Laïche étoilée	44.911	-	<i>Alnus glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex echinata</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Carex laevigata</i> <i>Juncus acutiflorus</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 39

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
10_01 Cf. Carte 12	 Bourrelet mésohygrophile à Chêne pédonculé	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Crataegus monogyna</i> <i>Acer platanoides</i> <i>Hedera helix</i> <i>Convallaria majalis</i> <i>Ribes rubrum</i>
10_02 Cf. Carte 12	 Aulnaie-Frênaie mésohygrophile	44.3 ?	91E0 ?	?	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> (repushes) <i>Carex brizoides</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Prunus serotina</i>
10_03 Cf. Carte 12	 Saulaie tourbeuse à Sphaignes En contact avec de la lande mésohygrophile à Molinie et Bruyère ciliée	44.922	-		<i>Juncus acutiflorus</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Sphagnum</i> spp. <i>Hydrocotyle vulgaris</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 40

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
10_04 Cf. Carte 12					
	Chênaie acidiphile En contact avec des formations à <i>Pellia</i> sp.	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Pellia</i> sp.
X_01					
	Chênaie acidiphile en condition de bourrelet rivulaire	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Ilex aquilinum</i> <i>Lonicera periclymenum</i>
X_01					
	Aulnaie méso-hygrophile à <i>Blechnum</i> en épi Au niveau des talwegs	44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Osmunda regalis</i>
11_01 Cf. Carte 13		44.912	-	<i>Blechno spicantis-Alnetum glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Osmunda regalis</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 41

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
11_01 Cf. Carte 13	Aulnaie marécageuse à Laîche étoilée Quelques gouilles à sphaignes	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex echinata</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Carex laevigata</i> <i>Juncus acutiflorus</i>
11_01 Cf. Carte 13	Chênaie acidiphile	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Festuca heterophylla</i> <i>Lonicera periclymenum</i>
11_02 Cf. Carte 13					
	Fourrés denses à Bourdaine et Brande	31.83	-	<i>Erico scopariae-Franguletum alnii</i>	<i>Frangula dodonei</i> <i>Erica scoparia</i> <i>Quercus robur</i> <i>Ulex europaeus</i> <i>Cytisus scoparius</i>
11_02 Cf. Carte 13	Chênaie acidiphile (coupe)	41.5	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Pteridium aquilinum</i> <i>Festuca heterophylla</i> <i>Lonicera periclymenum</i>
12_01 Cf. Carte 14	Aulnaie-Frênaie alluviale	44.3	91E0		<i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Carex remota</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Scirpus sylvatica</i>
12_01 Cf. Carte 14	Aulnaie marécageuse	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Juncus acutiflorus</i>
12_02 Cf. Carte 14	Aulnaie marécageuse	44.911	-	<i>Alnion glutinosae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex paniculata</i> <i>Juncus acutiflorus</i>

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 42

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
					
12_02 Cf. Carte 14					
	Chênaie hygrophile Molinie	à 41.54	9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	Molinia caerulea - Quercetum roboris	Quercus robur Molinia caerulea
13_02 Cf. Carte 15					
	Chênaie acidiphile	41.5	-	Quercion roboris	Quercus robur Pteridium aquilinum Festuca heterophylla Lonicera periclymenum
13_03 Cf. Carte 15					
	Saulaie tourbeuse à Sphaignes	44.922	-		Molinia caerulea Sphagnum spp. Dryopteris carthusiana Osmunda regalis Hydrocotyle vulgaris Repousses de Chênes ! (mais pas d'adultes (sur le bord)
14_01 Cf. Carte 16					
	Chênaie Blechnum sur pentes lessivées	à 41.5	-	Vicariant Blechno spicantis-	du Quercus robur Blechnum spicant

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 43

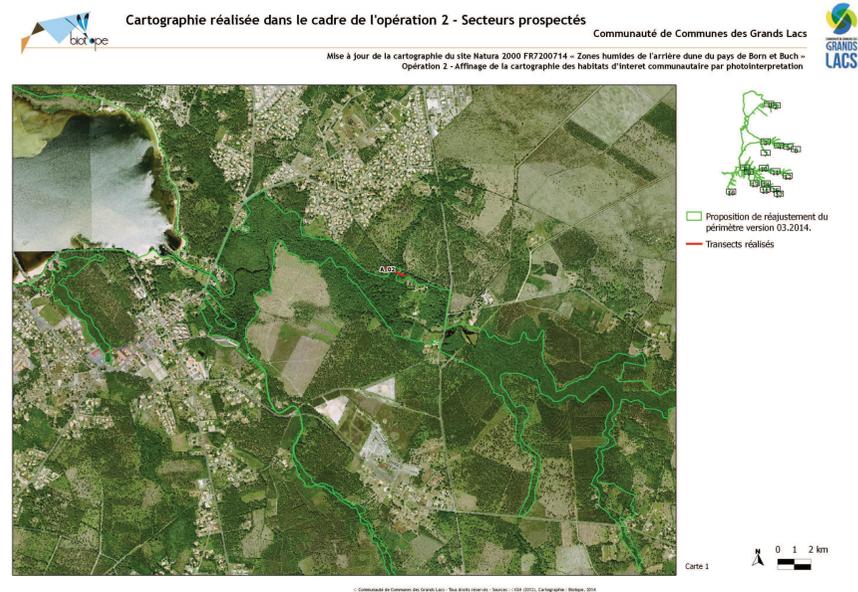
Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
	(forte pente) En mosaïque avec de la lande sèche			Quercetum roboris	Pteridium aquilinum En situations topographiques basses : Osmunda regalis
15_01 Cf. Carte 17					
	Aulnaie méso-hygrophile Blechnum en épi	à 44.912	-	Blechno spicantis-Alnetum glutinosae	Alnus glutinosa Blechnum spicant Osmunda regalis
15_02 Cf. Carte 17					
	Aulnaie marécageuse Carex paniculata	à 44.911	-	Alnion glutinosae	Alnus glutinosa Carex paniculata Carex echinata Cardamine pratensis Dryopteris affinis
16_01 Cf. Carte 18					
	Saulaie pionnière des sols alluviaux	44.922	-	Osmundo regalis-Salicetum atrocineriae	Salix atrocinerea Osmunda regalis Athyrium filix-foemina Frangula dodonei

Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born et Buch 44

Tableau 2 : Habitats forestiers échantillonnés

Intitulé du secteur prospecté	Dénomination	Code CORINE Biotopes	Intitulé et Code Natura 2000	Rattachement phytosociologique	Espèces caractéristiques
16_02 Cf. Carte 18	 Alignement de Chênes pédonculés	de 41,5 ou 84,3	-	<i>Quercion roboris</i>	<i>Quercus robur</i>
16_03 Cf. Carte 18	 Fourrés denses à Bourdaine et Brande	et 31,83	-	<i>Erico scopariae-Franguletum alnii</i>	<i>Frangula dodonei</i> <i>Erica scoparia</i> <i>Quercus robur</i> <i>Ulex europaeus</i> <i>Cytisus scoparius</i>
Autre secteur en arrière-dune à Mimizan : inclure des parcelles Cf. Carte 18	Pelouses acidiphiles psammophiles arrière-dunaires	35,15	6230*-9	<i>Vicariant du Carici arenariae-Festucion filiformis</i>	<i>Carex arenaria</i> <i>Festuca gr. rubra</i> <i>Luzula campestris</i> <i>Rumex acetosella</i> <i>Achillea millefolium</i>





Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Statut : IFR (2012), Cartographie - Besque, 2014

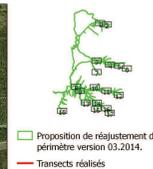


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Statut : IFR (2012), Cartographie - Besque, 2014

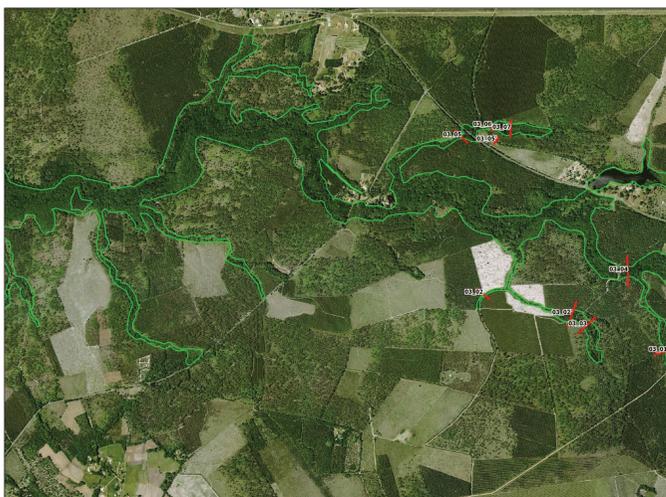


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2011), Cartographie - Besque, 2014

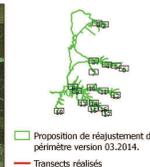
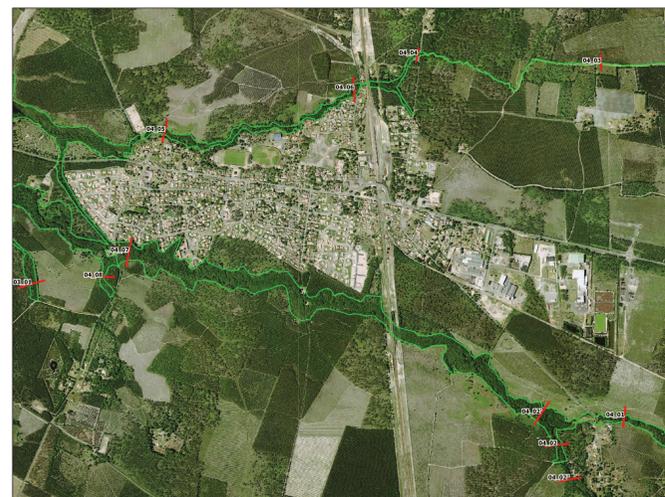


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2011), Cartographie - Besque, 2014



Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2011), Cartographie - Besque, 2014

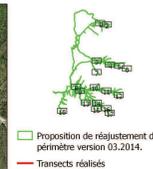


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2011), Cartographie - Besque, 2014

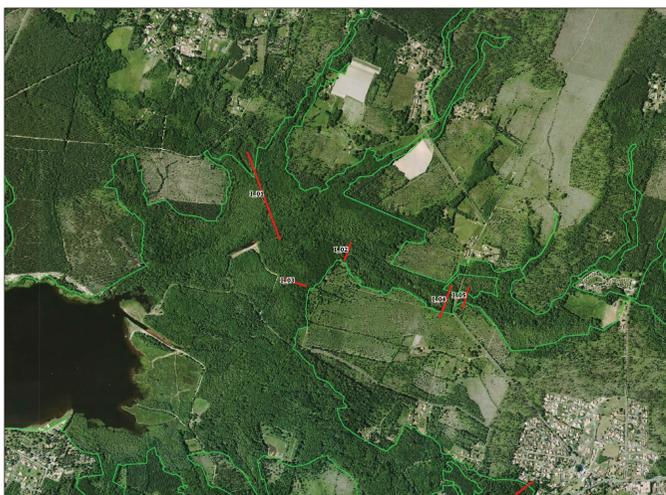


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Statut : (SOP 2011), Cartographie - Besque, 2014

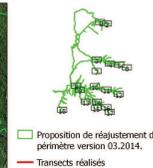
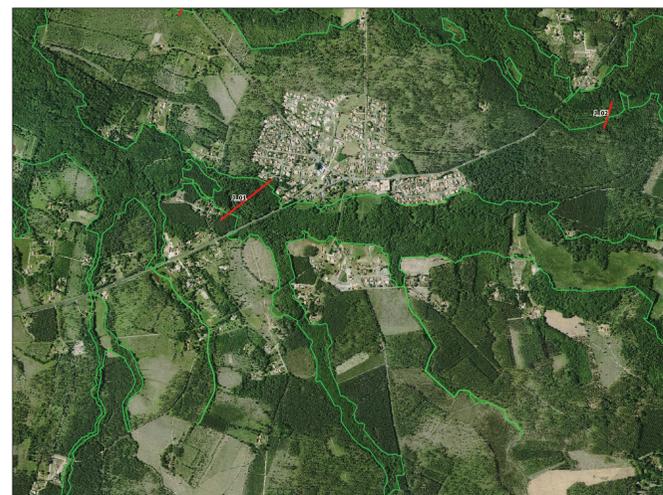


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Statut : (SOP 2011), Cartographie - Besque, 2014

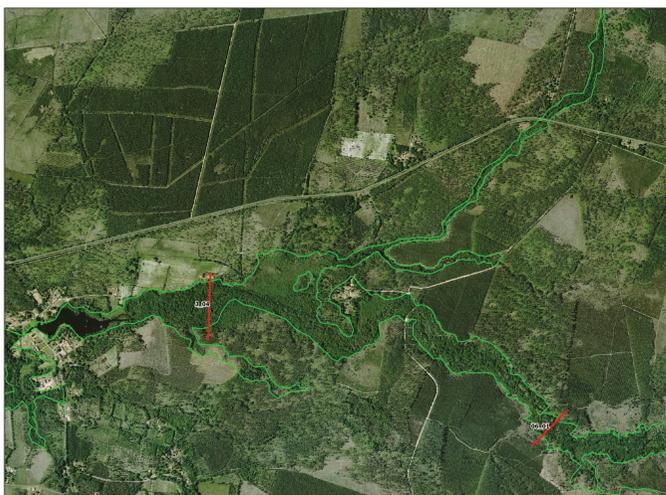


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



Carte 10

© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2011), Cartographie - Besque, 2014

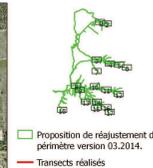


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



Carte 11

© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2011), Cartographie - Besque, 2014

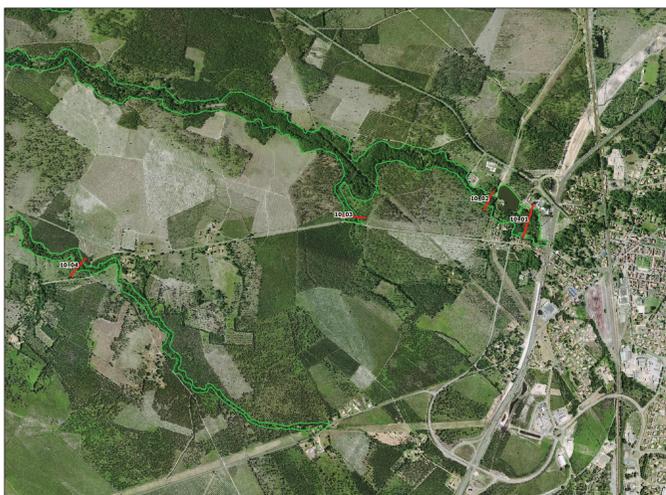


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



Carte 12



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Rue des Hérissons - 54610 (FR) (2013), Cartographie - Besque, 2014

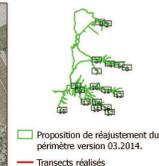


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



Carte 13



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Rue des Hérissons - 54610 (FR) (2013), Cartographie - Besque, 2014



Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Statut : (SOP) (2011), Cartographie - Besque, 2014

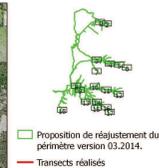


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch -
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Statut : (SOP) (2011), Cartographie - Besque, 2014

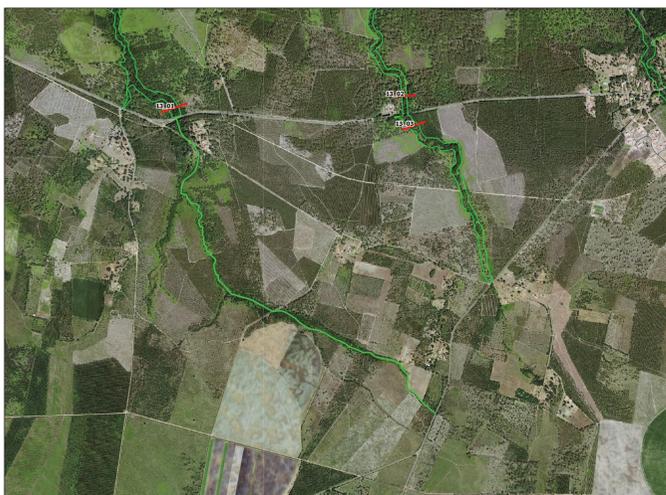


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2012), Cartographie - Besque, 2014

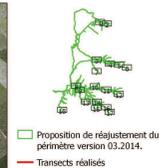
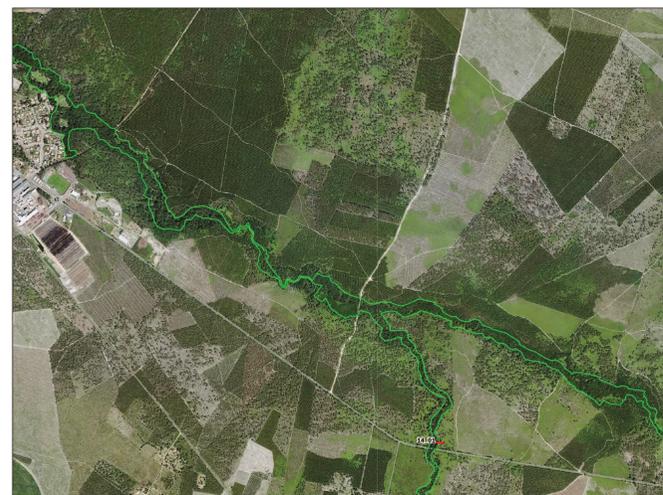


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : IGN (2012), Cartographie - Besque, 2014



Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

Communauté de Communes des Grands Lacs



Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : CCGL (2013), Cartographie - Besque, 2014

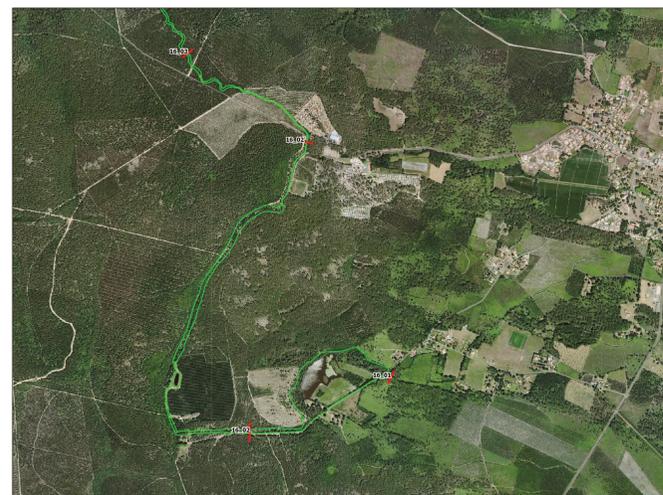


Cartographie réalisée dans le cadre de l'opération 2 - Secteurs prospectés

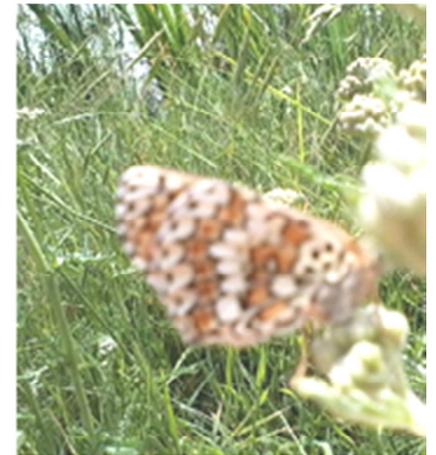
Communauté de Communes des Grands Lacs



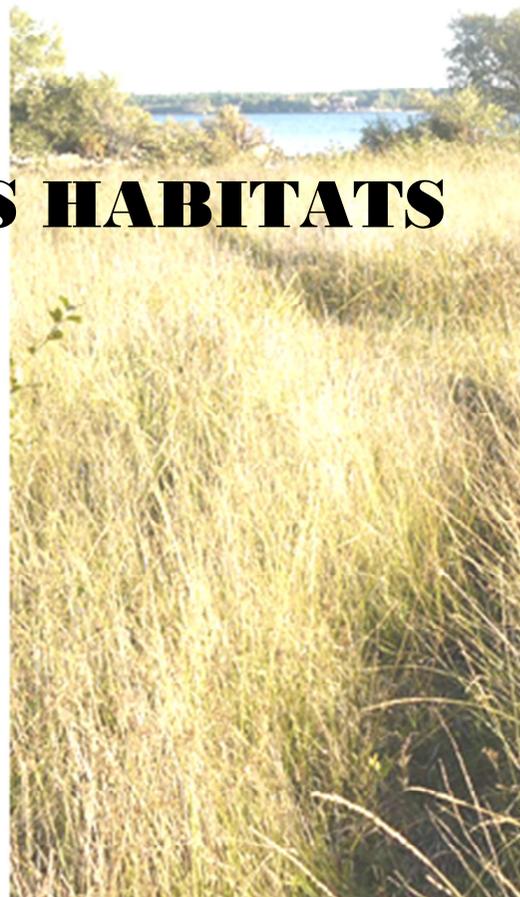
Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 FR7200714 – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born et Buch –
Opération 2 - Affinage de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire par photointerprétation



© Communauté de Communes des Grands Lacs - Tous droits réservés - Sources : CCGL (2013), Cartographie - Besque, 2014



ANNEXE 11 - FICHES HABITATS



Novembre 2014 - version 2

Code Natura 2000 1230 Code Habitat décliné 1230-2	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Végétation des fissures des rochers thermo-atlantiques			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Falaise avec végétations des côtes atlantiques et baltiques (<i>Crithmo maritimi-Limonion binervosi</i>)					
Description sommaire Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur des communautés lichéniques de la partie inférieure à moyenne de l'étage aérohalin, sous un climat thermo-atlantique. La végétation se développe sur un substrat essentiellement minéral, au sein des fissures des rochers. Spécificités locales Sur le site, cet habitat est directement lié aux aménagements humains, puisqu'il est installé sur les digues enrochées du courant de Mimizan.	Exigences écologiques - substrat essentiellement minéral ; - sécheresse estivale, liée aux faibles précipitations et à l'absence d'eau disponible dans le substrat et accentuée par l'effet desséchant du vent et des embruns ; - halophilie toujours très marquée.				
Espèces indicatrices  <p style="text-align: center;">Criste marine (<i>Crithmum maritimum</i>)</p>					
Priorité de conservation Secondaire	Etat de conservation Favorable	Représentativité 0,0001%	Dynamique Stable	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Facile

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Les conditions extrêmes et spécifiques conditionnent les associations végétales et les poussent à s'adapter. Sur ce type d'habitats, les végétations sont permanentes et elles ne présentent pas de dynamique particulière.

Perturbations avérées

- Pollution marine,
- Intempéries et surcotes exceptionnelles engendrant des dégâts sur les enrochements et fissures.

Perturbations potentielles

- Piétinement et sur-fréquentation,
- Remblais.

Orientations de gestion

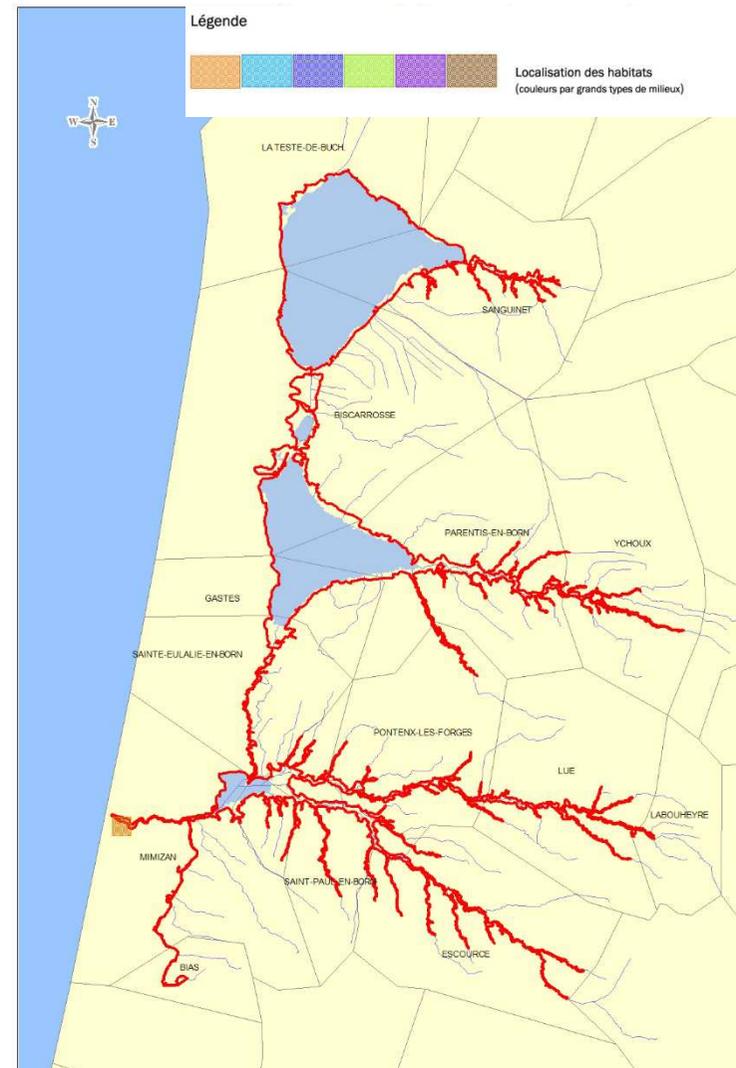
- Mise en défens,
- Protection,
- Communication des usagers

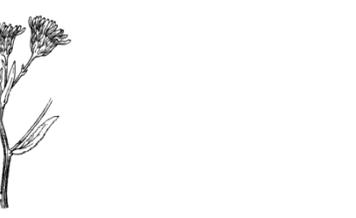
Indicateurs de suivis

- Recouvrement végétal,
- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Pêcheurs et plaisanciers,
- Touristes, randonneurs,...



Code Natura 2000 1330 Code Habitat décliné 1330-2	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Prés salés du schorre moyen			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Prés salés atlantiques (Puccinellion maritimae)					
Description sommaire Composé d'une végétation vivace herbacée à ligneuse, basse, à recouvrement le plus souvent important, cet habitat se développe sur un substrat limono-argileux à limono-sableux. C'est un habitat baigné par des eaux halines qui subit une inondation régulière lors des grandes marées hautes et est aussitôt ressuyé. Les conditions stationnelles dans lequel se trouve l'habitat font que le cortège floristique est peu diversifié. Peu d'espèce rare ou menacée sont présentes. Toutefois, cet habitat possède un intérêt car il contribue à la fixation des sédiments fins des fonds de baie.	Exigences écologiques - substrat essentiellement minéral, - influence de la marée (inondation et exondation), - halophilie toujours très marquée.				
Espèces caractéristiques					
					
Obione faux-pourpier (<i>Halimione portulacoides</i>)	Aster maritime (<i>Aster tripolium</i>)				
Priorité de conservation Secondaire	Etat de conservation Favorable	Représentativité 0,035%	Dynamique Progressive lente	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Faciles

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Ce type d'habitat évolue de façon très faible et spontanément.

Perturbations avérées

- Piétinement, sur-fréquentation,
- Intempéries et surcotes exceptionnelles engendrant des dégâts sur les enrochements et fissures.

Perturbations potentielles

- Espèces exotiques envahissantes (Baccharis),
- Endigage, remblais, plages artificielles,
- Envasement,
- Compétition flore.

Orientations de gestion

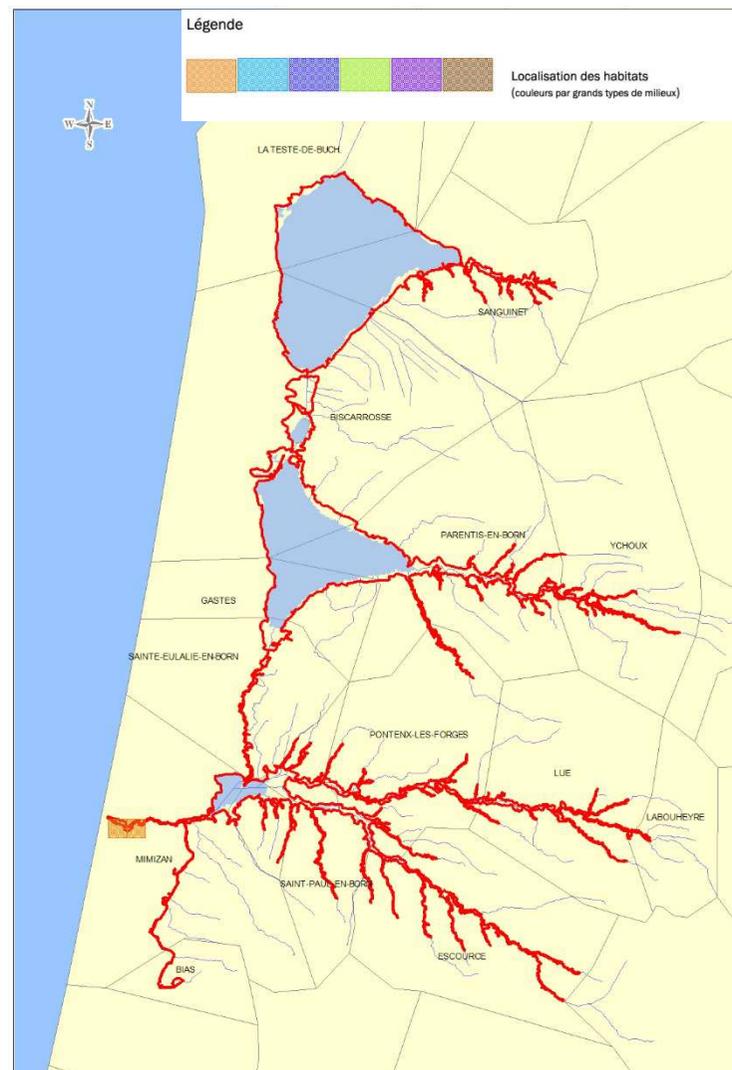
- Mise en défens,
- Protection,
- Communication des usagers

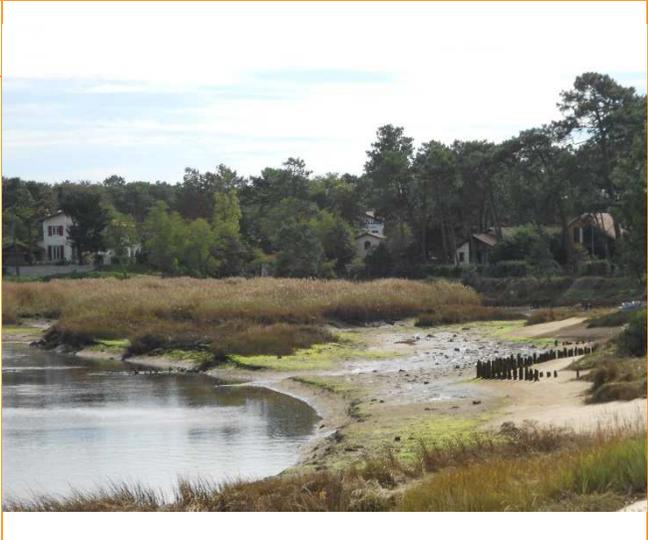
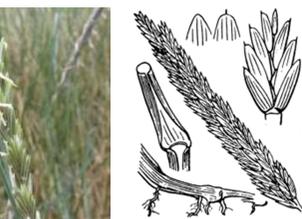
Indicateurs de suivis

- Recouvrement végétal,
- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Pêcheurs et plaisanciers,
- Touristes, randonneurs,...



Code Natura 2000 1420 Code Habitat décliné 1420-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Fourrés halophiles thermo-atlantiques			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Puccinellio maritimae-Halimionion portulacoidis</i>)					
Description sommaire Cet habitat halo-nitrophile se développe sur les plateaux du haut schorre, aux niveaux atteints par les plus grandes marées. Il se compose d'une végétation vivace. Les fourrés halophiles thermo-atlantiques s'installent sur un substrat généralement vaso-sableux qui s'assèche en été. L'habitat subit des apports réguliers de matière organique par le biais de l'arrivée (échouage) d'amas d'algues.	Exigences écologiques - substrat essentiellement minéral, - influence de la marée (inondation et exondation), - halophilie toujours très marquée.				
Espèces caractéristiques					
					
- Obione faux-pourpier (<i>Halimione portulacoides</i>)			Chiendent littoral (<i>Elymus pycnanthus</i>)		
Priorité de conservation Secondaire	Etat de conservation Favorable	Représentativité 0,02%	Dynamique Régressive lente	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Faciles

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

En raison des très fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes ; il ne présente donc pas de dynamique particulière.

Perturbations avérées

- Piétinement, sur-fréquentation,
- Intempéries et surcotes exceptionnelles engendrant des dégâts sur les enrochements et fissures.

Perturbations potentielles

- Macro pollution marine,
- Espèces exotiques envahissantes (Baccharis),
- Endigage, remblais, plages artificielles,
- Envaselement.

Orientations de gestion

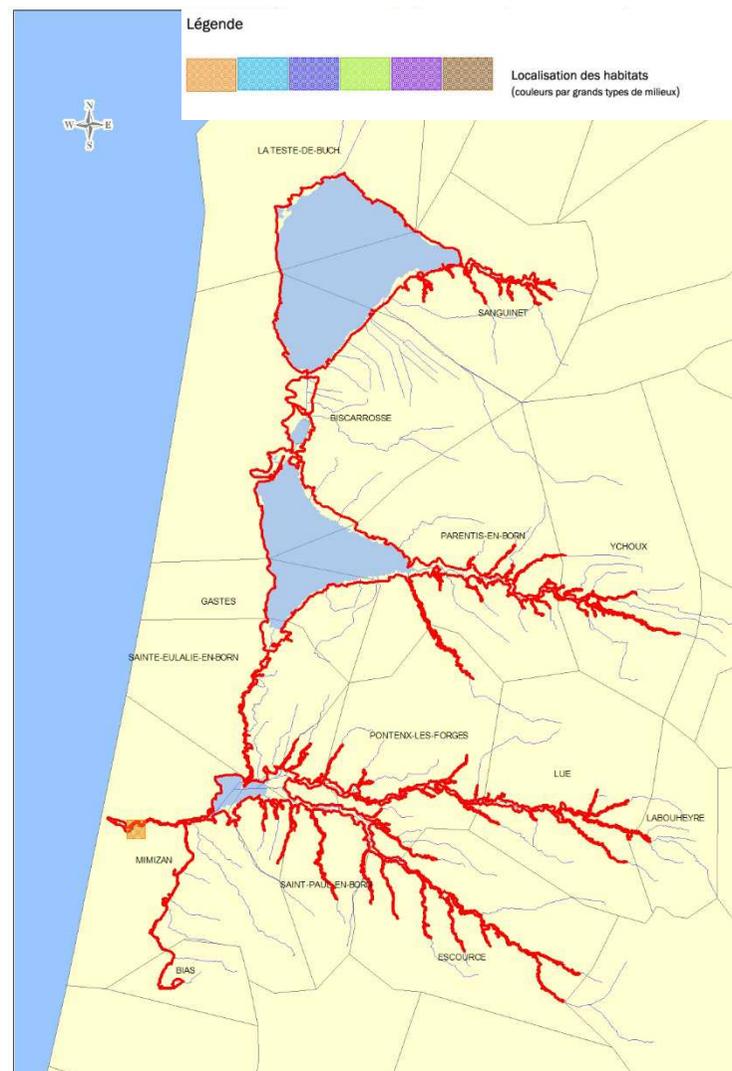
- Mise en défens,
- Protection,
- Communication des usagers.

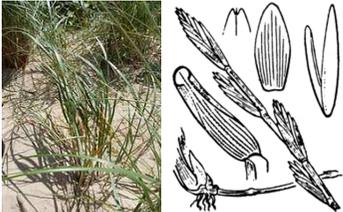
Indicateurs de suivis

- Recouvrement végétal,
- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Pêcheurs et plaisanciers,
- Touristes, randonneurs,...



Code Natura 2000 2110 Code Habitat décliné 2110-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Dunes mobiles embryonnaires atlantiques			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Dunes mobiles embryonnaires atlantiques et méditerranéennes (<i>Ammophilion arenariae</i>)					 <p style="text-align: center;">Crédit photo : CDCGL</p>
Description sommaire <p>Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur des laisses de haute mer, sur pente faible à nulle. Il s'installe sur substrat sableux, de granulométrie fine à grossière, parfois mêlé de laisses organiques et de débris coquilliers. Les dunes mobiles embryonnaires sont occasionnellement baignées par les vagues (lors de grandes marées hautes). Il se compose d'une végétation halo-subnitrophile adaptée qui s'installe grâce à un enfouissement régulier lié à l'apport de sédiment par le vent. Cette végétation herbacée graminéenne moyenne, ouverte est dominée par les espèces vivaces, présentant une seule strate, et dont le recouvrement n'est jamais très élevé.</p>	Exigences écologiques - Pas d'exigence particulière si ce n'est la qualité du substrat et les conditions de développement en système dunaire.				
Espèces caractéristiques					
					
Chiendent des sables (<i>Elymus farctus</i> subsp.)		Panicaut maritime (<i>Eryngium maritimum</i>)		Euphorbe des dunes (<i>Euphorbia paralias</i>)	
Priorité de conservation Secondaire	Etat de conservation Favorable	Représentativité 0,003%	Dynamique Régressive lente	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Le caractère assez instable du substrat, pouvant être facilement remanié par les vents, tempêtes et autres, fait qu'il n'y a pas de dynamique particulière sur cet habitat. Toutefois, divers stades peuvent être distingués dans l'évolution des dunes embryonnaires, depuis les îlots pionniers bas et disjoints à Chiendent des sables jusqu'aux banquettes continues.

Perturbations avérées

- Piétinement et sur-fréquentation.
- Pollution marine,
- Nettoyage intensif mécanique,
- Randonnées.

Perturbations potentielles

- Urbanisation,
- Equitation et véhicules non-motorisés,
- Endigage, remblais, plages artificielles,
- Erosion.

Orientations de gestion

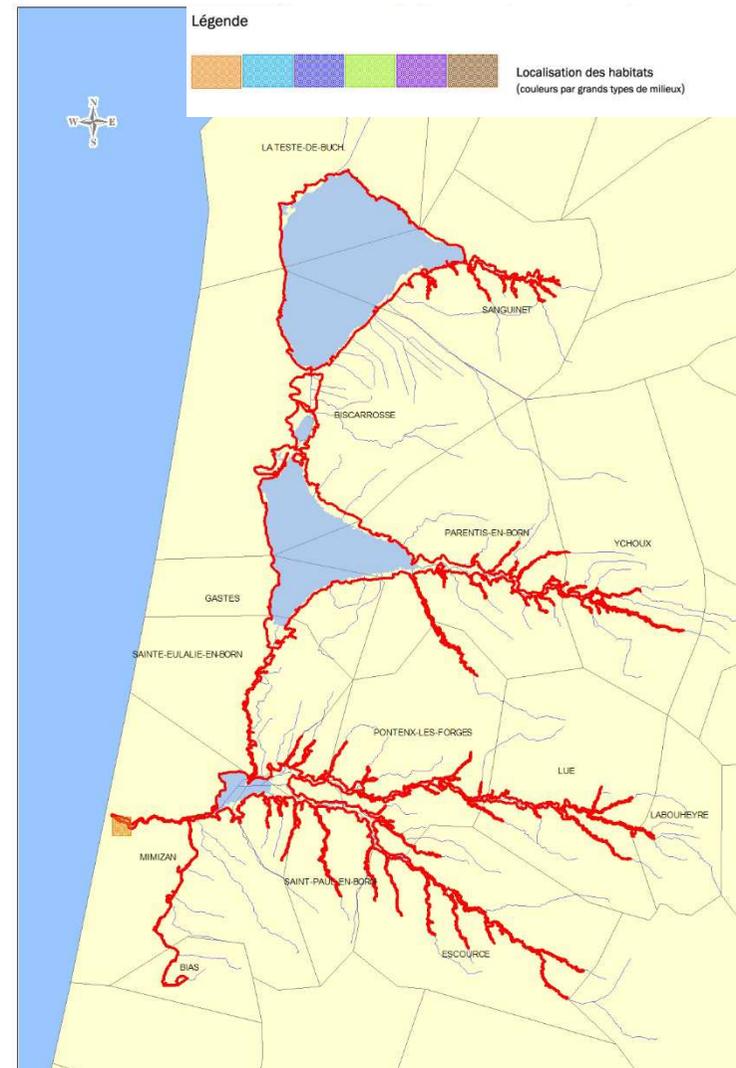
- Mise en défens,
- Protection,
- Ramassage des polluants,
- Nettoyage manuel,
- Communication des usagers

Indicateurs de suivis

- Recouvrement végétal,
- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Touristes, randonneurs,...



Code Natura 2000 2130* Code Habitats déclinés 2130*-2 2130*-5	Habitat prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Dunes grises des côtes atlantiques Pelouses rases annuelles arrière-dunaires			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) <i>(Euphorbia portlandicae-Helichryson stoechadis et Thero-Airion)</i>					 Pelouses rases annuelles à Mimizan Crédit photo : SIMETHIS
Description sommaire Habitats se développant dans des zones abritées (au contact de la dune mobile) sur substrat sablo-humifère s'échauffant rapidement, les dunes grises et pelouses rases sont composées d'une végétation rase. Les herbacées, mousses et lichens sont les espèces les plus communes. La grande richesse floristique de ces milieux et leur composition avec des espèces rares font de ces dunes côtières des habitats à fort intérêt patrimonial.	Exigences écologiques - Pas d'exigence particulière si ce n'est la qualité du substrat et les conditions de développement en système dunaire (échauffement rapide, enfouissement par le sable,...).				
Espèces caractéristiques					
<u>2130-2 Dunes grises des côtes atlantiques</u>			<u>2130-5 Pelouses rases annuelles arrière-dunaires</u>		
					
Immortelle des sables <i>(Helichrysum stoechas)</i>	Gaillet des sables <i>(Galium arenarium)</i>	Lâche des sables <i>(Carex arenaria)</i>	Hélianthème à goutte <i>(Tuberaria guttata)</i>	Lotier subfllore <i>(Lotus subbiflorus)</i>	Romulée <i>(Romulea columnae)</i>
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,07%	Dynamique Stable	Perspectives Moyennes ou défavorable	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Ces habitats peuvent présenter une nette dynamique d'embroussaillage par les ligneux bas dans les parties les plus internes et abritées des dunes fixées.

Perturbations avérées

- Piétinement et sur-fréquentation,
- Dépôts de matériaux inertes,
- Randonnées, équitation et véhicules non-motorisés.

Perturbations potentielles

- Urbanisation,
- Camping, caravaning,
- Endigage, remblais, plages artificielles,
- Extraction de sédiment, eutrophisation.

Orientations de gestion

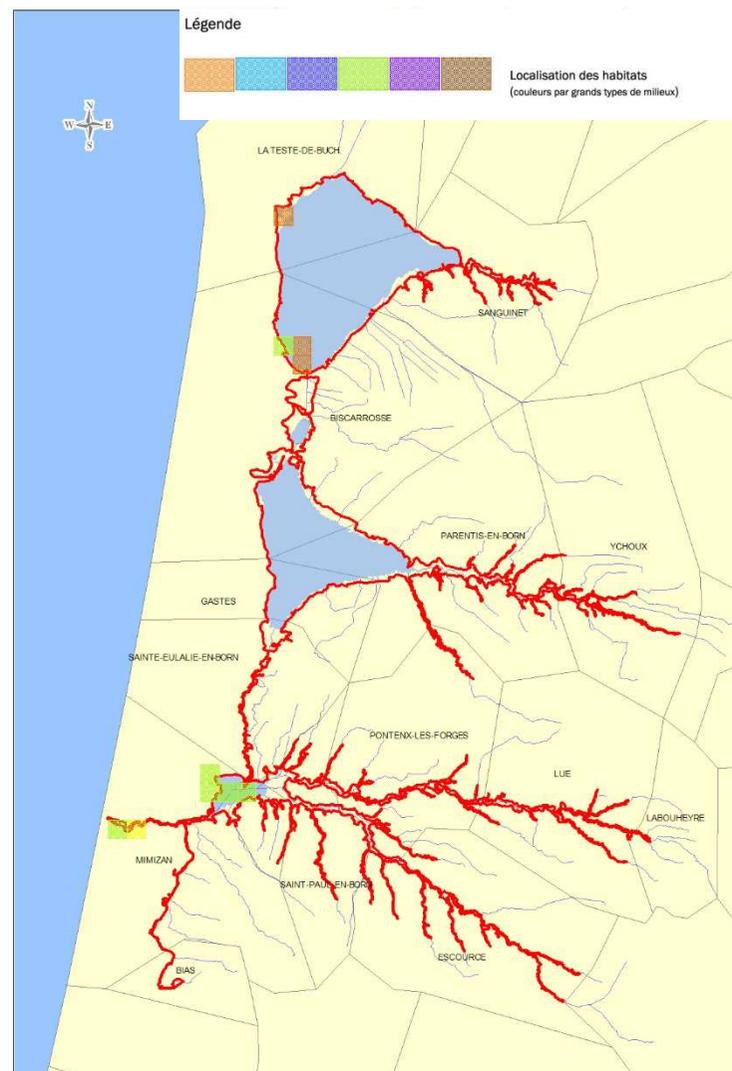
- Mise en défens,
- Protection,
- Pâturage extensif,
- Communication des usagers.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement végétal,
- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Touristes, randonneurs,...



Code Natura 2000 2170 Code Habitat décliné 2170-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Dunes à Saule des dunes			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Dunes à Salix repens ssp. Argentea (<i>Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis</i>)					 <p style="text-align: center;">Dunes à saules de dunes Crédit photo : O.N.F.</p>
Description sommaire Cet habitat se développe au niveau de dépressions humides arrière-dunaires, sur un substrat oligotrophe, de nature sablohumifère, alcalin. Ces dépressions sont inondées plus ou moins longtemps pendant l'hiver et une partie du printemps. Les dunes à Saule des dunes sont composées d'une végétation arbustive d'environ un mètre (jamais plus) formant un manteau bas. La strate inférieure plus ou moins développée est dominée par des bryophytes. La valeur patrimoniale de cet habitat est liée à la relative rareté des associations végétales qui le caractérisent (Saule des dunes (<i>Salix arenaria</i>), Orchis incarnat (<i>Dactylorhiza incarnata</i>),...). Cet habitat présente également un intérêt pour différentes espèces (Loutre, Vison d'Europe, Cistude d'Europe, chiroptères,...).	Exigences écologiques - L'habitat est intimement lié à l'eau, un surplus ou un assec pourraient alors causer des dommages importants sur l'habitat.				
Espèces caractéristiques					
					
Saule des dunes (<i>Salix arenaria</i>)	Garance voyageuse (<i>Rubia peregrina</i>)	Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>)			
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,0009%	Dynamique Stable	Perspectives Moyennes ou défavorable	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Cet habitat tend actuellement à coloniser les milieux herbacés ouverts des dépressions arrière-dunaires : bas-marais et pannes dunaires.
La dynamique de cet habitat peut se traduire par une colonisation par le Saule roux (*Salix atrocinerea*).

Perturbations avérées

- Piétinement et sur-fréquentation,
- Randonnées, équitation et véhicules non-motorisés,
- Sentier, chemins, pistes cyclables.

Perturbations potentielles

- Dépôts de matériaux inertes, pollution
- Modification du régime de mise en eau et du fonctionnement hydrographique,
- Endigage, remblais, artificialisation.

Orientations de gestion

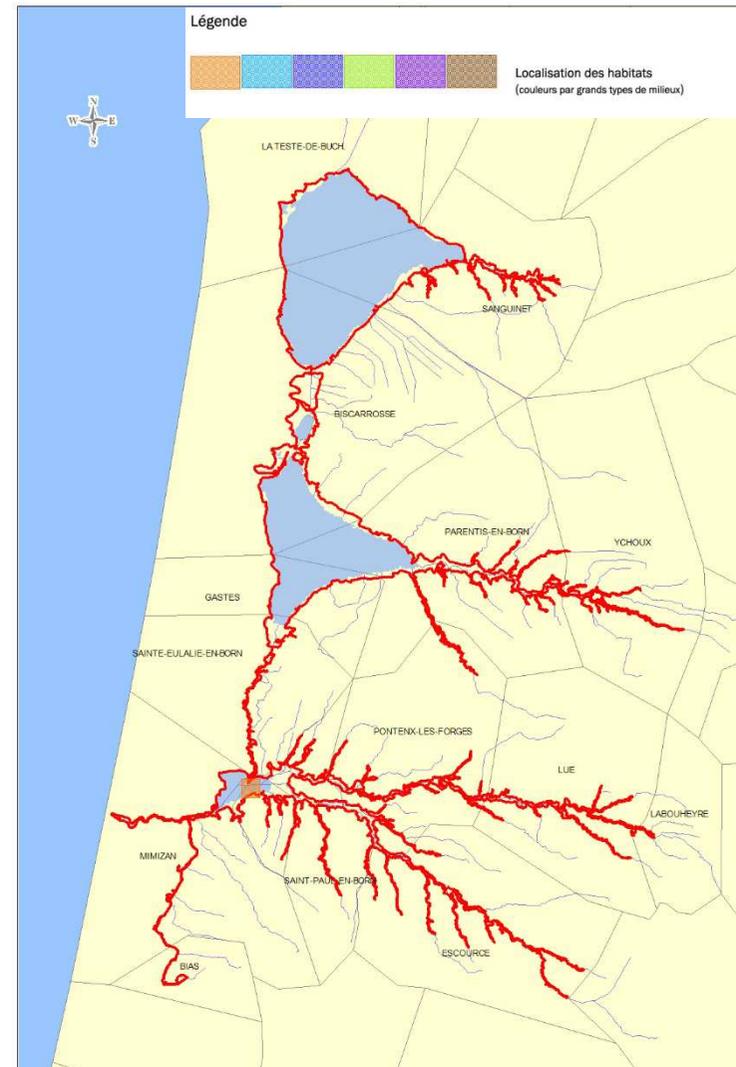
- Mise en défens,
- Protection,
- Communication des usagers.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement végétal,
- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Chasseurs,
- Touristes, randonneurs,...



Code Natura 2000 2180 Code Habitats déclinés 2180-2, 2180-3 2180-4, 2180-5	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège Arrière-dunes boisées à Chêne pédonculé Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires
--	--	---

Description générale

Nom de l'habitat générique Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale
 (*Quercion ilicis*, *Quercion robori-pyrenaicae*, *Alnion glutinosae*)



Arrière-dunes boisées à Chêne pédonculé à Cazaux
 Crédit photo : SIMETHIS

Description sommaire
 Forêts dunaires ces différents habitats s'implantent sur des arrières dunes sèches, dans des lettres et dépressions arrière dunaires ou en berge de lacs et étangs (2180-5). Le substrat est sec, sablo-organique et acide pour les habitats déclinés 2 à 4 et enrichi en matière organique et engorgé pour les aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses. Forêts plus ou moins denses, elles se composent de différentes strates avec une végétation spécifique d'intérêt patrimonial. Ces dunes boisées présentent des faciès climaciques intéressants et riches.

Exigences écologiques
 - Qualité du substrat
 - Conditions de développement en système dunaire.

Espèces caractéristiques

2180-2 et 2180-3 Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert et à Chêne liège



Chêne vert (*Quercus ilex*) Chêne liège (*Quercus suber*) Arbousier (*Arbustus unedo*)

2180-4 Arrière-dunes boisées à Chêne pédonculé



Chêne pédonculé (*Quercus robur*) Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*)

2180-5 Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires



Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) Saule roux (*Salix atrocinerea*) Bouleau (*Betula pendula*) Osmonde royale (*Osmunda regalis*) Molinie bleue (*Molinia caerulea*)

Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 6 %	Dynamique Stable	Perspectives Moyennes ou défavorable	Possibilité de restauration Non nécessaire
---	--	--------------------------------	----------------------------	--	--

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

2180-2, 2180-3 et 2180-4 : Ces types de boisements ne présentent pas de dynamique particulière en raison de leur caractère climacique.
2180-5 : Lorsqu'il est représenté par une bétulaie pubescente, ce type d'habitat peut évoluer vers une chênaie pédonculée.

Perturbations avérées

- Dépôt de matériaux inertes.

Perturbations potentielles

- Dépôt de matériaux inertes,
- Modification du régime de mise en eau et du fonctionnement hydrographique,
- Eutrophisation.

Orientations de gestion

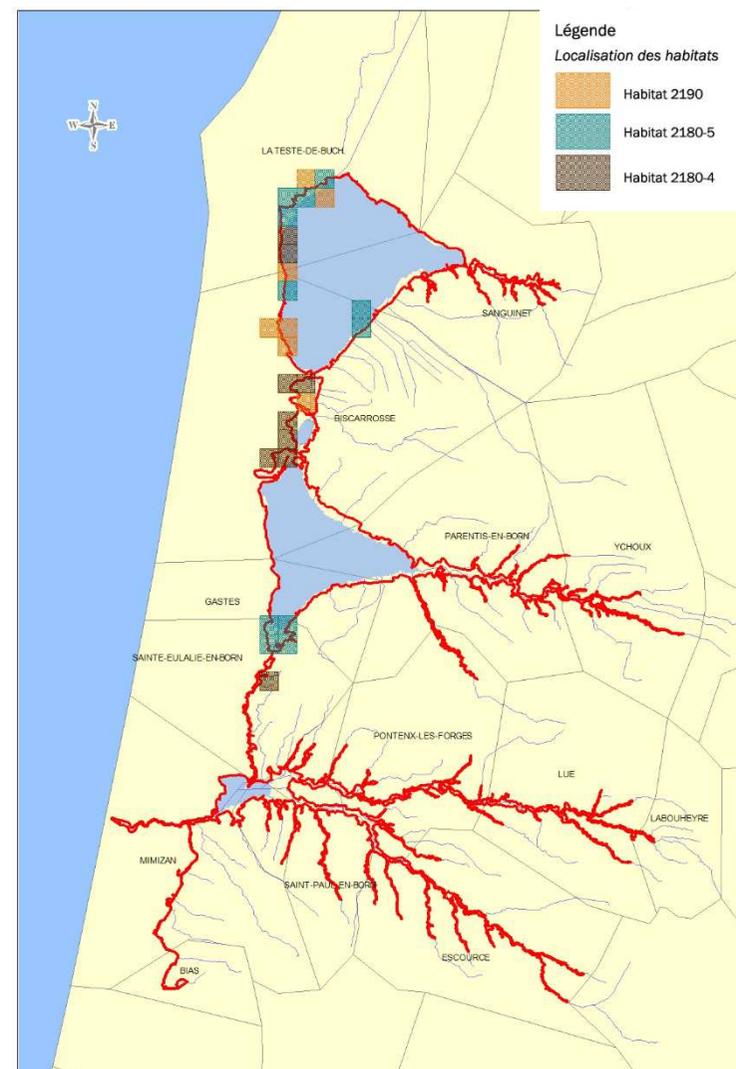
- Mise en défens et protection,
- Gestion des boisements (éclaircies, travaux de régénération dirigée,...),
- Non intervention.

Indicateurs de suivis

- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Chasseurs,
- Pêcheurs,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 2190 Code Habitats déclinés 2190-3, 2190-5	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Bas-marais dunaires Roselières et cariçaies dunaires
--	---	---

Description générale

Nom de l'habitat générique Dépressions humides intradunales
(*Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis*, *Scirpion compacto-littoralis*)

Description sommaire
Végétation des marais alcalins, bas marais, berges d'étangs arrière dunaires, ces habitats s'installent sur des substrats de nature variable : sable plus ou moins organiques. Dominées par les monocotylédones (graminées), ces groupements de type prairie, jonçaias, cariçaies et roselières subissent des variabilités de niveaux d'eau saisonnières importantes.
Les bas-marais dunaires sont des habitats de grande valeur patrimoniale car ils renferment de nombreuses espèces rares et menacées (niveau national et européen).
En revanche, les roselières et cariçaies dunaires, de par leur végétation monospécifique, ne présente que peu d'intérêt d'un point de vue végétal. Elles constituent toutefois de très bons habitats pour les fauvettes paludicoles.

Exigences écologiques
- Topographie composée de dépressions,
- Eau mésotrophe plus ou moins minéralisée, salée, saumâtre ou douce.



Roselière dunaire à Mimizan
Crédit photo : SIMETHIS

Espèces caractéristiques

2190-3 Bas-marais dunaires



Cirse disséquée
(*Cirsium dissectum*)



Choin noir
(*Schoenus nigricans*)



Jonc maritime
(*Juncus maritimus*)



2190-5 Roselières et cariçaies dunaires



Scirpe maritime
(*Bolboschoenus maritimus*)



Phragmite
(*Phragmites australis*)



Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,03 %	Dynamique Stable	Perspectives Moyennes ou défavorable	Possibilité de restauration Facile
---	--	-----------------------------------	----------------------------	--	--

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

2190-3 : En cas d'assèchement prolongé des dépressions arrière dunaires, ce type d'habitat est susceptible d'évoluer plus ou moins rapidement vers une végétation herbacée haute et fermée, de type mégaphorbiaie ou roselière, voire de saulaie à Saule roux (*Salix atrocinerea*).

2190-5 : Ce type d'habitat présente une dynamique assez faible, la colonisation par les ligneux (*Saules, Salix spp.*) demeurant très ponctuelle.

Perturbations avérées

- Dépôt de matériaux inertes
- Espèces exotiques envahissantes (*Baccharis*).

Perturbations potentielles

- Piétinement et sufréquentation,
- Comblement et assèchement,
- Modification du régime de mise en eau et du fonctionnement hydrographique.

Orientations de gestion

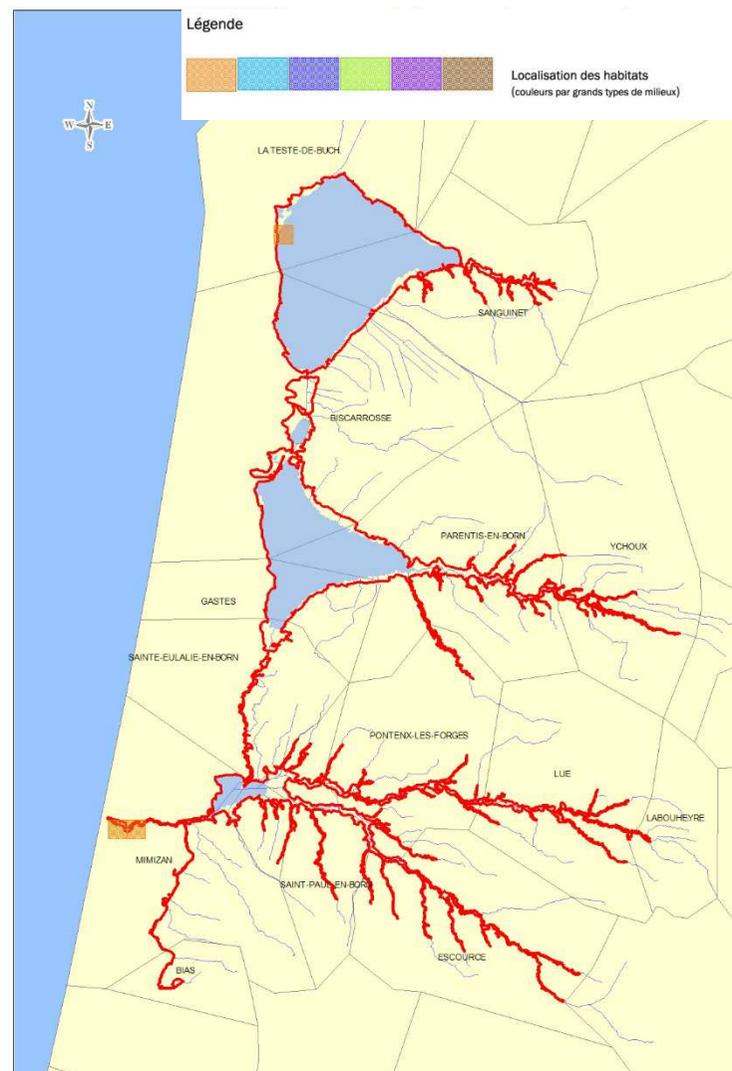
- Mise en défens,
- Ramassage des polluants,
- Nettoyage et entretien manuel (débroussaillage,...),
- Chantier de réouverture du milieu,
- Communication des usagers.

Indicateurs de suivis

- Typicité des populations végétales.

Acteurs concernés

- Chasseurs,
- Randonneurs,...



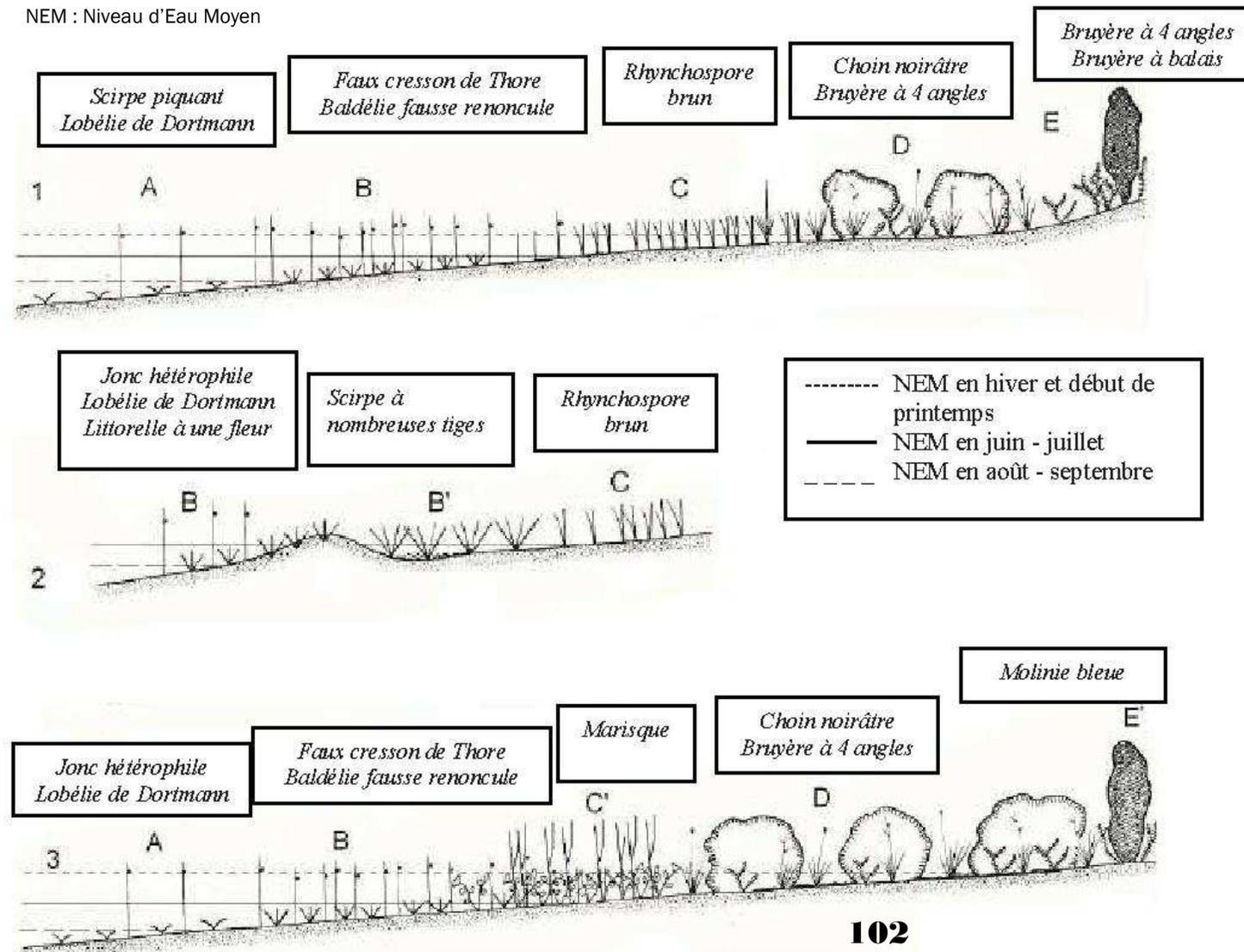
Organisation spatiale des communautés végétales lacustres

Avant de décrire les habitats d'intérêt communautaire lacustres et les communautés végétales limitrophes, il paraît nécessaire de s'attarder sur leur organisation spatiale et les facteurs qui l'influencent.

Les communautés végétales des lacs aquitains ont été étudiées par de nombreux botanistes. Sur les lacs médocains, similaires aux lacs des pays du Born et du Buch, c'est notamment le Professeur Clément (Université de Rennes 1, 2006) qui a publié la dernière étude sur le sujet. Par le biais de nombreux relevés phytosociologiques, les auteurs ont pu définir des profils de distribution des habitats le long de la rive du lac :

Distribution des habitats au niveau des lacs et de leurs zones humides attenantes (d'après Clément & Aidoud, 2006)

NEM : Niveau d'Eau Moyen

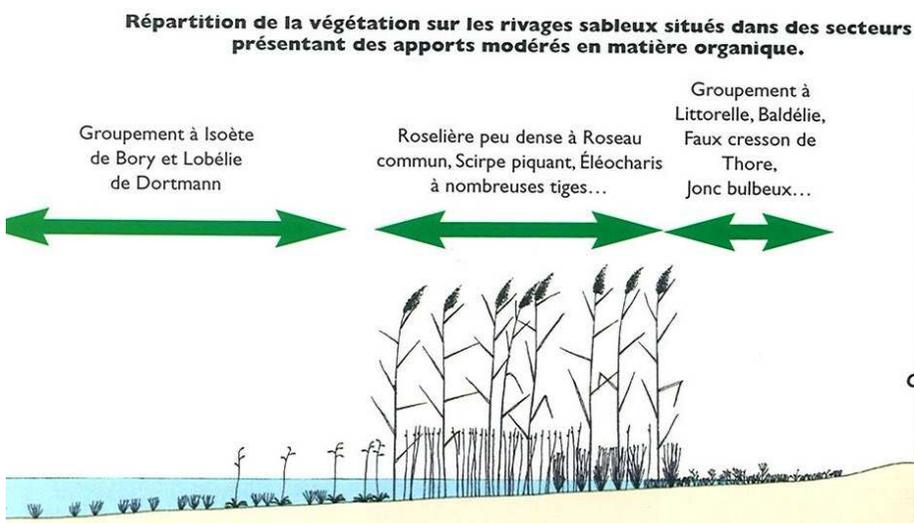
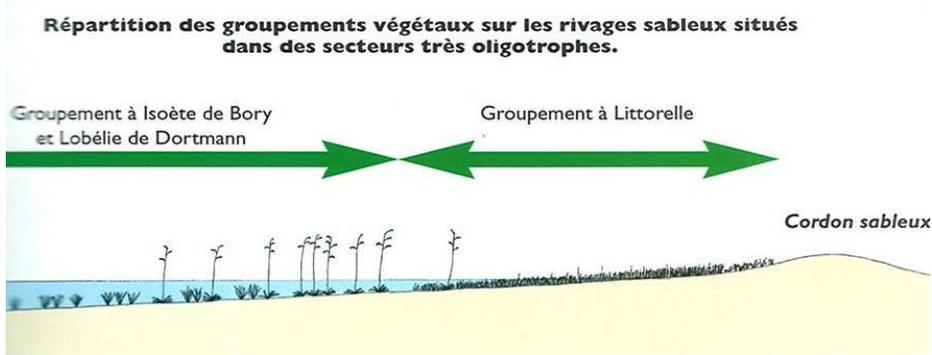


Ces schémas retranscrivent les différentes variantes de successions d'habitats que l'on retrouve le long des lacs aquitains. Le profil suit le gradient d'hydromorphie avec sur les rives des lacs, les groupements amphibies (Codes A B), puis les groupements de cicatrisation ou de transition (C) et ensuite la Lande humide, caractérisé par la Bruyère à 4 angles (D). Plus à l'est, arrivent des faciès boisés ou embroussaillés (E) sur les zones de reliefs plus hautes (Pinède, Chênaie). A ces habitats dits "dominants" le long des lacs, viennent s'ajouter des habitats présents plus ponctuellement comme les colonies d'Utriculaires, que l'on trouve de façon très localisée dans les mares de tonnes ou autres points d'eau peu profonds.

Extrait du Tome 2 - Recueil de fiches espèces et habitats
Site Natura 2000 FR7200681 « Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin »

La répartition des communautés végétales lacustre est également décrite dans l'ouvrage « Les landes de Gascogne » de Christian Maizeret. Il y est expliqué, qu'en fonction du niveau trophique de l'eau (oligotrophe ou eutrophe), différentes formations végétales s'expriment. Les groupements à Isoète de Bory et à Lobélie de Dortmann se développent dans des secteurs baignés par des eaux oligotrophes. Sur des zones plus chargées en nutriments, d'autres groupements s'installent : les pelouses à Littorelle et à Faux cresson de Thore. Suivent ensuite les groupements à Scirpe piquant, Phragmites, Jonc bulbeux,...

De haut en bas et de gauche à droite : Isoète de Bory, groupement à Lobélie de Dortmann, Lobélie en fleur, groupement à Littorelle et roselière - scirpaie en mélange.



Extrait du livre « Les landes de Gascogne » de Christian Maizeret

Code Natura 2000 3110 Code Habitat décliné 3110-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques des <i>Littorelletea uniflorae</i>
--	---	--

Description générale

Nom de l'habitat générique Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
(*Lobelion dortmannae*)

Description sommaire

L'habitat se situe surtout dans les eaux plus ou moins profondes des lacs, étangs, petites mares, dépressions dunaires, plus rarement les bords de ruisseaux des tourbières. Les substrats sont toujours oligotrophes, souvent acides, parfois basiques (dépressions dunaires), grossiers (sables) à fins (limons). Le niveau de l'eau est obligatoirement variable, la durée d'exondation contribuant à la variabilité de l'habitat amphibie (au plus bas en été et début d'automne) ; le courant d'eau est quasi nul (petites vagues) à légèrement fluent (ruisselets des tourbières). Cet habitat se présente toujours comme un fin gazon peu stratifié d'herbes souvent très peu élevées. Ce gazon est presque toujours ouvert, et laisse apparaître le substrat, permettant à quelques espèces annuelles de s'implanter.

La valeur patrimoniale de cet habitat est très haute, les espèces végétales présentes étant souvent rares et protégées.

Exigences écologiques

- Variation saisonnière des niveaux d'eau avec exondation estivale,
- Eaux oligotrophes,
- Substrat minéral oligotrophe.



Groupement à Lobélie sur la rive ouest de l'étang de Cazaux-Sanguinet
Crédit photo : SIMETHIS

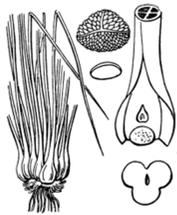
Espèces caractéristiques



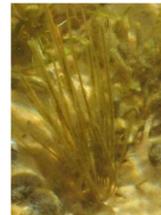
Littorelle à une fleur
(*Littorella uniflora*)



Isoète de Bory
(*Isoetes boryana*)



Lobélie de Dortmann
(*Lobelia dortmann*)



Scirpe à tiges nombreuses
(*Eleocharis multicaulis*)



Baldellie fausse-renoncule
(*Baldellia ranunculoides*)

Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 2,1 %	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort
---	--	----------------------------------	--------------------------------------	---	---

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Cet habitat est souvent assez stable, le battement de nappe très contraignant pour les végétaux (l'alternance de submersion et de sécheresse pouvant être prononcée sur les sables durant l'été) empêche le développement de plantes peu adaptées. Les formes sur substrat minéral peuvent dériver vers les formes plus turficoles sous l'effet de l'enrichissement naturel en matières organiques de ce substrat.

Perturbations avérées

- Piétinement et sur-fréquentation, nettoyage des plages,
- Plaisance et sports nautiques (batillage).

Perturbations potentielles

- Pollution,
- Modification du régime de mise en eau,
- Envasement et eutrophisation
- Espèces exotiques envahissantes.

Orientations de gestion

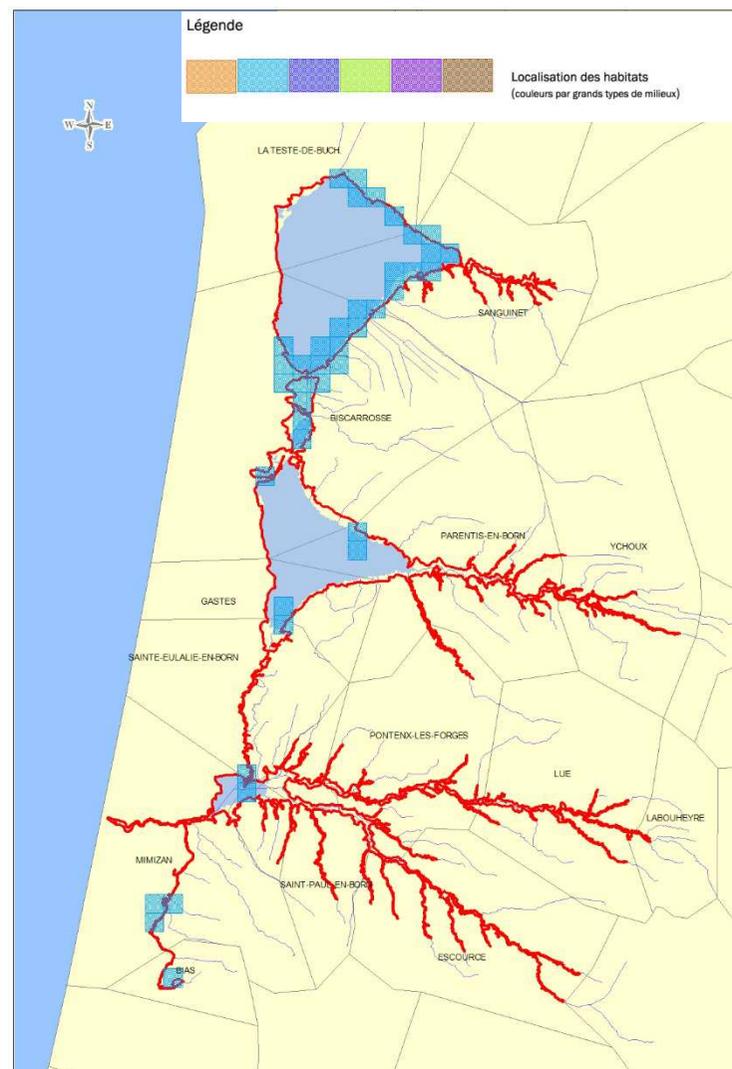
- Veiller au rajeunissement du substrat.
- Surveiller l'arrivée d'espèces exotiques invasives.
- Favoriser la mise en assec estivale à automnale pour permettre un cycle reproducteur complet de quelques espèces caractéristiques sensibles (la Littorelle par exemple).

Indicateurs de suivis

- Recouvrement
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau

Acteurs concernés

- Chasseurs et pêcheurs,
- Plaisanciers, baigneurs, kite-surfeurs, touristes,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 3120 Code Habitat décliné 3120-2	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Pelouses mésohygrophiles oligotrophiques thermo-atlantiques à Isoète épineux et Ophioglosses
--	---	---

Description générale

Nom de l'habitat générique Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à *Isoètes spp.* (*Isoetion durieui p.p.*)

Description sommaire

Cet habitat s'installe sur substrat rocheux, imperméable, de type granitique. Les sols sont très superficiels, acides et oligotrophes, submergés en hiver et au début du printemps puis complètement desséchés en été.

D'un point de vue physionomique il correspond à des pelouses rases mésohygrophiles oligotrophes occupant des surfaces réduites. Le cortège végétal, composé d'espèces herbacées vivaces, se caractérise par un petit groupe d'espèces hygrophiles, essentiellement des ptéridophytes. Le recouvrement herbacé est variable, mais le tapis végétal reste toujours ouvert permettant le développement de petites annuelles appartenant à des communautés associées à l'habitat. Le développement de cet habitat est optimal en hiver et au printemps. En été, les espèces se dessèchent et l'habitat devient tout à fait inobservable.

Cet habitat possède une forte valeur patrimoniale du fait de la rareté et de l'originalité des associations qui le constituent.

- Exigences écologiques**
- Variation saisonnière des niveaux d'eau (inondation temporaire et exondation estivale obligatoires),
 - Eaux oligotrophe,
 - Substrat superficiel minéral oligotrophe.



Crédit photo : conseil général des Landes

Espèces caractéristiques

Isoète épineux (<i>Isoetes histrix</i>)	Ophioglosse du Portugal (<i>Ophioglossum lusitanicum</i>)	Ophioglosse vulgaire (<i>Ophioglossum vulgatum</i>)	Romulée bulbocode (<i>Romulea bulbocodium</i>)	Laïche à trois nervures (<i>Carex trinervis</i>)

Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,003%	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyenne ou défavorable	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort
---	--	-----------------------------------	--------------------------------------	---	---

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Cet habitat est souvent assez stable, le battement de nappe très contraignant pour les végétaux (l'alternance de submersion et de sécheresse pouvant être prononcée sur les sables durant l'été) empêche le développement de plantes peu adaptées. Les formes sur substrat minéral peuvent dériver vers les formes plus turfcologiques sous l'effet de l'enrichissement naturel en matières organiques de ce substrat.

Perturbations avérées

- Sur-fréquentation,
- Eutrophisation,
- Fauche rase.

Perturbations potentielles

- Modification du régime de mise en eau,
- Nettoyage intense des plages.

Orientations de gestion

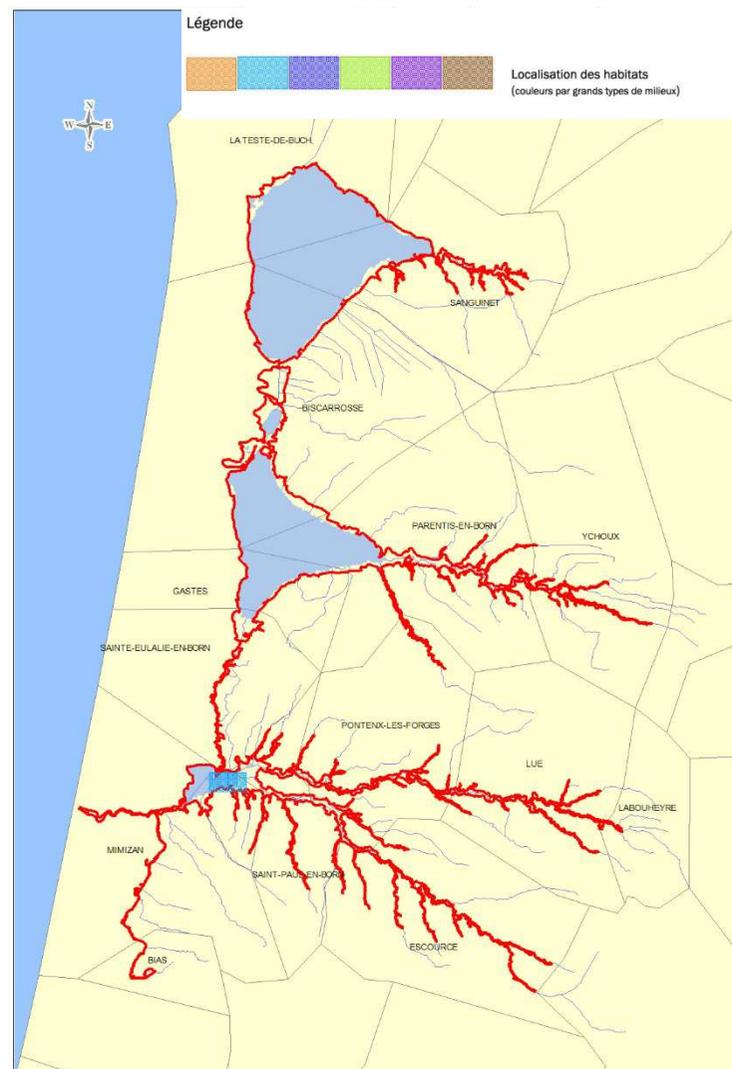
- Aménager des accès piétons,
- Faucher (ou tondre) en exportant les produits de coupe,
- Surveiller l'eutrophisation du milieu.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau

Acteurs concernés

- Gestionnaire de structure (camping, loisir,...)
- Touristes, randonneurs,...



Code Natura 2000 3130 Code Habitat décliné 3130-2 3130-5	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitiaire des régions continentales, des <i>Littorelletea uniflorae</i> Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiales à montagnardes, des <i>Isoeto-Juncetea</i>
--	---	--

Description générale

Nom de l'habitat générique Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*. (*Littorellion uniflorae* p.p et *Cicendion filiformis*)

Description sommaire

Installés dans les eaux claires peu profondes des lacs et étangs (3130-2) ou à un niveau supérieur des grèves d'étangs, lacs et mares temporairement inondés (3130-5) ces groupements sont toujours implantés sur des substrats grossiers à fins (sables à limons) oligotrophes et acides. Le niveau d'eau souvent eau en période hivernale implique un développement tardif de la végétation. Cette végétation correspond à des gazons peu stratifiés et peu élevés, ouverts laissant ainsi la place au développement de plantes annuelles. La valeur patrimoniale de cet habitat est très haute, au moins en ce qui concerne la flore présente.

Exigences écologiques

- Variation saisonnière des niveaux d'eau (inondation temporaire obligatoire),
- Eaux oligotrophe,
- Substrat minéral oligotrophe,
- Exposition ensoleillée



Crédit photo : CDCGL

Espèces caractéristiques

3130-2



Littorelle à une fleur
(*Littorella uniflora*)



Scirpe des marais
(*Eleocharis palustris*)



Jonc bulbeux
(*Juncus bulbosus*)



Renoncule flammette
(*Ranunculus flammula*)



3130-5



Jonc des marais
(*Juncus tenageia*)



Cicendie filiforme
(*Cicendia filiformis*)



Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,37%	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyenne ou défavorable	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort
---	--	----------------------------------	--------------------------------------	---	---

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

3130-2 Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitiaire des régions continentales, des Littorelletea uniflorae :

Cet habitat est souvent assez stable, le battement de nappe très contraignant pour les espèces empêche le développement de plantes peu adaptées. Toutefois, sur un substrat minéral, connaissant des enrichissements en matière organique, les communautés végétales peuvent évoluer vers les formes turficoles.

3130-5 Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiales à montagnardes, des Isoeto-Juncetea: Instable, cet habitat est maintenu principalement par manque de concurrence de la part des communautés vivaces. Cependant, la dynamique progressive le fait évoluer vers des communautés vivaces plus ou moins acidiphiles.

Perturbations avérées

- Piétinement et sur-fréquentation,
- Nettoyage des plages,
- Plaisance et sports nautiques (batillage),

Perturbations potentielles

- Pollution,
- Modification du régime de mise en eau,
- Envasement et eutrophisation
- Espèces exotiques envahissantes..

Orientations de gestion

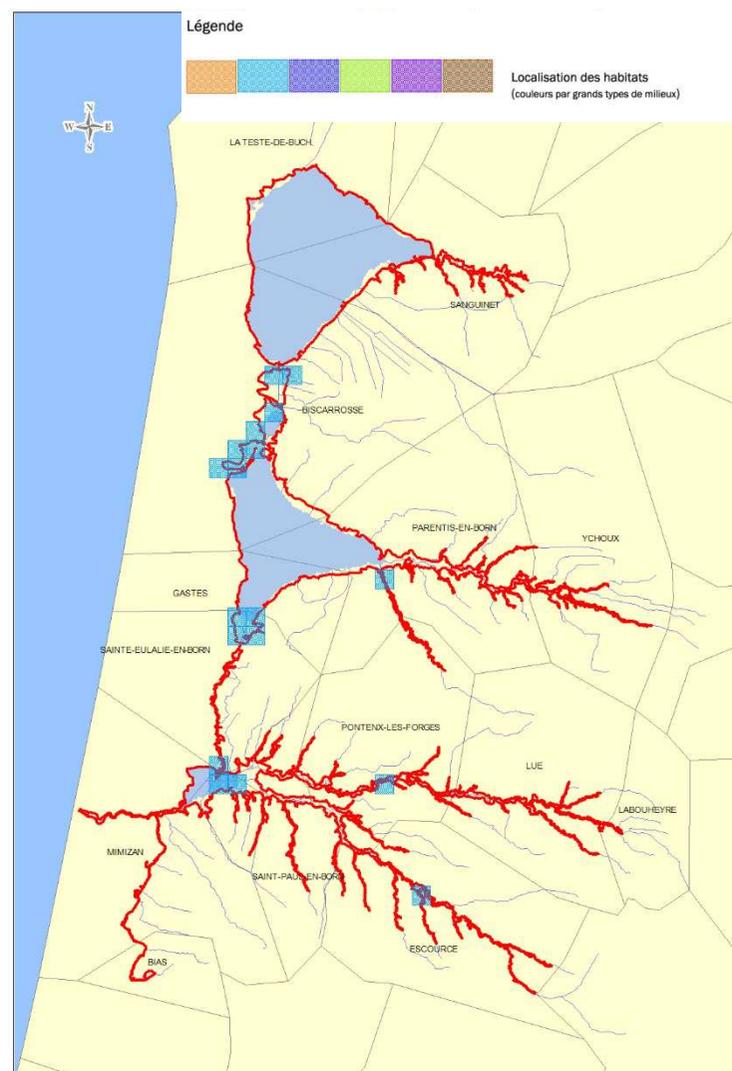
- Favoriser la mise en assec estivale à automnale pour permettre un cycle reproducteur complet de quelques espèces caractéristiques sensibles,
- Surveiller l'arrivée d'espèces exotiques invasives.
- Aménager des accès piétons,
- Mettre en défens les zones sensibles.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau

Acteurs concernés

- Gestionnaire de structure (camping, loisir,...)
- Touristes, randonneurs,
- Chasseurs et pêcheurs,
- Plaisanciers, baigneurs, kite-surfeurs, touristes, ...



Code Natura 2000 3150 Code Habitat décliné 3150-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes
--	---	---

Description générale

Nom de l'habitat générique Lacs eutrophes naturels avec végétation de Magnopotamion ou de l'Hydrocarition
(*Potamion pectinati*)

Description sommaire

L'habitat se développe dans les étangs, mares et lacs de plaine, La végétation est typiquement constituée de macrophytes enracinés d'eaux moyennement profondes. Les eaux de cet habitat sont plus ou moins chargées en éléments nutritifs (mésio-eutrophe, eutrophes à hypertrophes). Ces groupements, composés de plantes flottantes (Potamot) et enracinées (Myriophylle,...) sont souvent très recouvrant formant des herbiers presque monospécifiques. Deux types structuraux sont donc à distinguer :

- les herbiers submergés ou affleurant constitués d'espèces ne formant pas de feuilles flottantes : Potamots, Élodées, Naïades ou Myriophylles,
- les herbiers constitués d'espèces à feuilles flottantes. Cette strate flottante étant souvent mêlée à des espèces libres flottantes, et de nénuphars (espèces non caractéristiques de l'habitat), voire de characées.

L'habitat correspond à des végétations de valeur patrimoniale différente mais a un intérêt pour la faune : la Loutre d'Europe peut utiliser ce milieu et le Brochet espèce patrimoniale peut également y frayer.

Exigences écologiques

- Eaux méso-eutrophes, eutrophes à hypertrophes,



Lac d'Aureilhan
Crédit photo : CDCGL

Espèces caractéristiques



Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*)



Potamot nageant (*Potamogeton natans*)



Petite naïade (*Najas minor*)

Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Favorable	Représentativité 0,5 %	Dynamique Stable	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Possible avec un effort moyen
---	--	----------------------------------	----------------------------	-------------------------------	---

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

L'évolution de ce milieu se traduit par l'eutrophisation naturelle du plan d'eau. Concrètement on observe la régression des macrophytes submergés et une colonisation par les héliophytes (roseaux et laïches).

Sur le site, l'évolution peut également tendre à l'envahissement de la surface en eau par des espèces exotiques envahissantes.

Perturbations avérées

- Piétinement et sur-fréquentation,
- Envasement et eutrophisation
- Espèces exotiques envahissantes,
- Fermeture des milieux.

Perturbations potentielles

- Pollution,
- Modification du régime de mise en eau.

Orientations de gestion

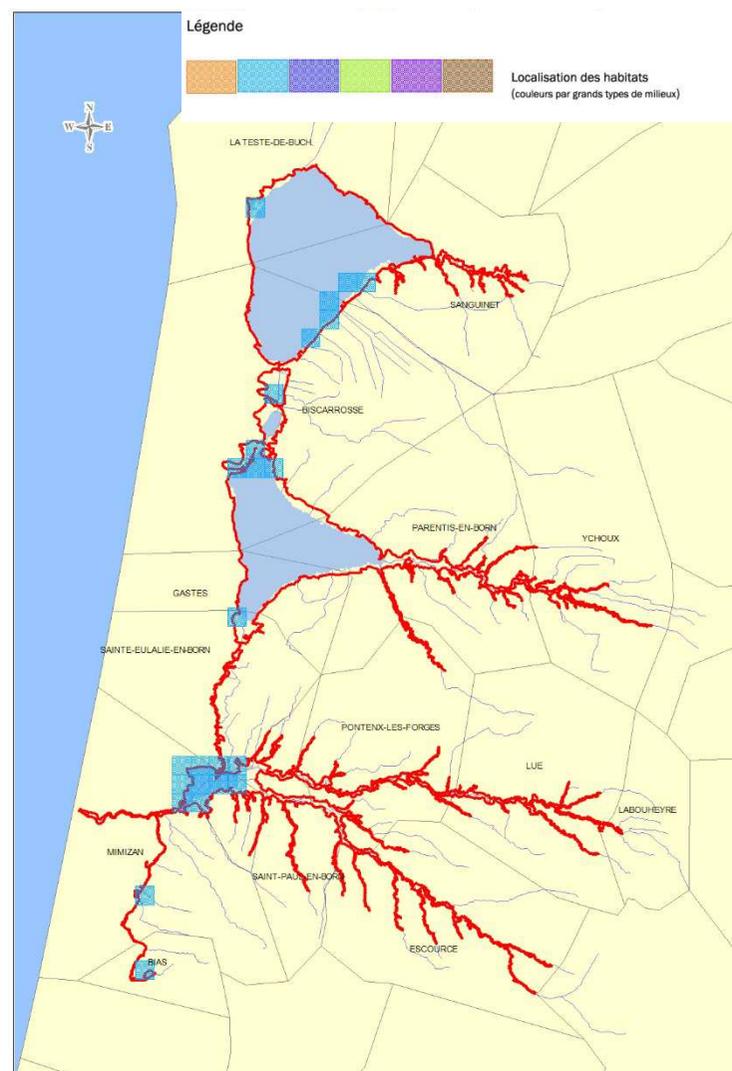
- Entretenir la végétation ceinturant le plan d'eau,
- Faucarder la végétation aquatique pour la renouveler,
- Surveiller et lutter contre la prolifération d'espèces exotiques invasives,
- Lutter contre l'envasement,
- Mettre en défens les zones sensibles.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau

Acteurs concernés

- Chasseurs et pêcheurs,
- Randonneurs,
- Plaisanciers, touristes, ...



Code Natura 2000 3160 Code Habitat décliné 3160-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Mares dystrophes naturelles				
Description générale						
Nom de l'habitat générique Lacs et mares dystrophes (<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i>)						
<p>Description sommaire</p> <p>Implanté dans des mares, petites dépressions et éventuellement fossés pouvant s'assécher en été dont le substrat est vaseux à tourbeux, cet habitat présente une végétation presque monospécifique. En effet, peu de plantes sont adaptées à ces conditions, on trouve alors des végétaux supérieurs rampants ou de faibles dimensions (Utriculaires, Rubaniers. Les Utriculaires, qui passent l'hiver sous forme d'hibernacles (bourgeon d'hiver) sont représentatifs de cet habitat.</p> <p>Les groupements végétaux présents constituent une grande originalité phytosociologique. Plusieurs espèces phanérogames rares et protégées sont présentes dans les mares dystrophes. Celles-ci constituent également l'habitat d'une faune invertébrée spécifique, comme par exemple des stades larvaires de nombreuses espèces d'odonates. Elles pourraient aussi présenter un intérêt pour des amphibiens et donc pour la Loutre d'Europe.</p>	<p>Exigences écologiques</p> <p>Différentes conditions stationnelles doivent être présentes pour que l'habitat s'exprime :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation ensoleillée, - Eau stagnante oligotrophe, - Peu de profondeur. 	 <p style="text-align: center;">Groupement à Utrriculaire sp. à Ste Eulalie Crédit photo : CDCGL</p>				
Espèces caractéristiques						
						
Utrriculaire intermédiaire (<i>Utricularia intermedia</i>)		Petite utriculaire (<i>Utricularia minor</i>)		Rubanier nain (<i>Sparganium minimum</i>)		
<p>Priorité de conservation Modéré</p>	<p>Etat de conservation Inadéquat</p>	<p>Représentativité 0,02 %</p>	<p>Dynamique Régressive lente</p>	<p>Perspectives Bonnes</p>	<p>Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort</p>	

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

L'habitat 3160 évolue très lentement du fait de sa situation en milieux tourbeux. Toutefois, dans des situations de mares temporaires ou autres, la dynamique évolutive peut favoriser la colonisation par des mousses et divers héliophytes comme les laïches, la marisque, les joncs et même les ligneux (saules,...).

Perturbations avérées

- Fermeture des milieux.

Perturbations potentielles

- Pollution,
- Modification du régime de mise en eau,
- Espèces exotiques envahissantes.

Orientations de gestion

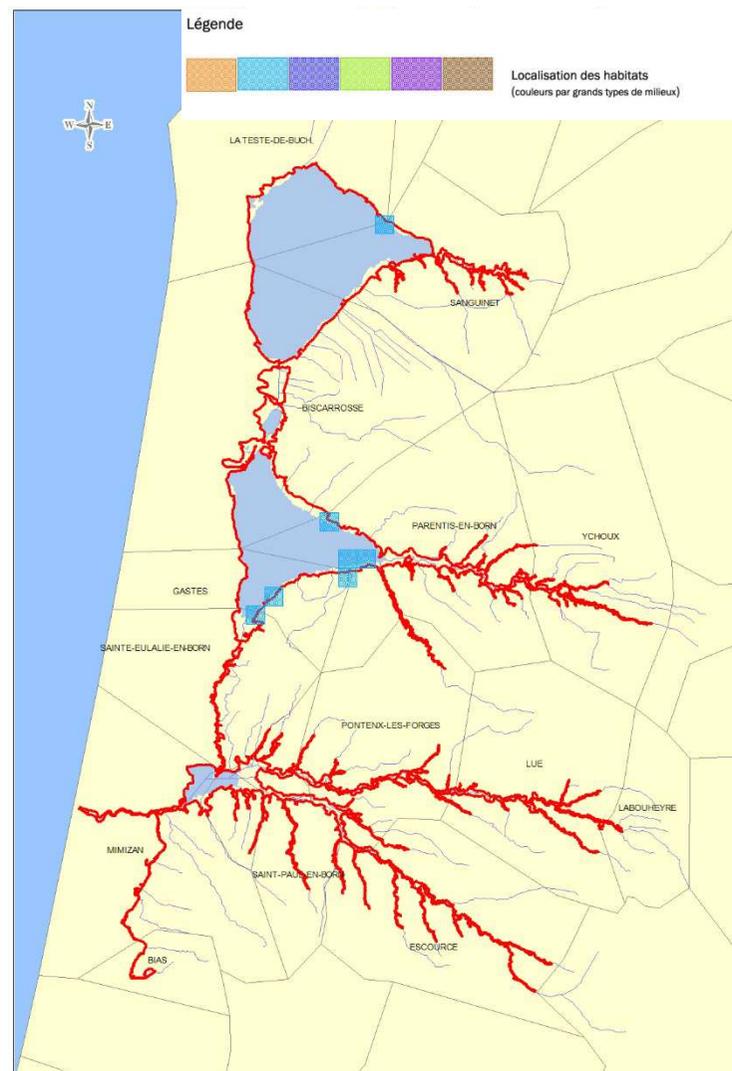
- Entretenir la végétation ceinturant le plan d'eau,
- Surveiller et lutter contre la prolifération d'espèces exotiques invasives,
- Mettre en défens les zones sensibles.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau

Acteurs concernés

- Chasseurs et pêcheurs,
- Randonneurs,
- Sylviculteurs, propriétaires privés.



Code Natura 2000 3260 Code Habitat décliné 3260-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Rivières (à Renoncles) oligotrophes acides			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (<i>Bidention tripartitae p.p</i>)					
Description sommaire <p>L'habitat se localise dans les cours d'eau plutôt courants, à fond mobile sur des roches mères siliceuses (schistes, grès, granites, gneiss). Les eaux sont oligotrophes et acide. La végétation qui s'y développe est rarement très recouvrant, sauf en fossés. Les principales espèces sont les Potamots, Renoncles, Glycéries, Myriophylles, elles forment plutôt des touffes que des herbiers denses. Des différences de végétalisation selon les faciès d'écoulement sont très visibles dans certains milieux.</p> <p>Même si la majorité des plantes de cet habitat est assez banale, certaines espèces d'intérêt communautaire peuvent être présentes : Fluteau nageant,...</p> <p>L'habitat est aussi important pour la faune aquatique et semi-aquatique : Lamproie de planer, Agrion de mercure, Loutre d'Europe et Vison d'Europe. D'autres espèces telles que les chiroptères sont susceptibles d'utiliser ce milieu comme corridor.</p>	Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Eaux oligotrophes, - Situation ensoleillée 				
Espèces caractéristiques					
					
Potamot à feuilles de renouée(<i>Potamogeton polygonifolius</i>)		Scirpe flottant (<i>Isolepis fluitans</i>)		Callitriche en crochet(<i>Callitriche hamulata</i>)	
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,07 %	Dynamique Régressive lente	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Facile

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Groupement à caractère pionnier la végétation de ces habitats évolue spontanément. Sur les rivières du site, l'apport de sédiment très important favorise l'apparition de plantes adaptées telles que les Potamots, les Renoncules,... La qualité de l'eau fait également évoluer l'habitat. Enfin, le manque de gestion des berges peut être à l'origine de la disparition de ces communautés, qui s'installent de préférence dans les milieux éclairés.

Perturbations avérées

- Ensablement,
- Espèces exotiques envahissantes.

Perturbations potentielles

- Fermeture des milieux,
- Eutrophisation,
- Pollution.

Orientations de gestion

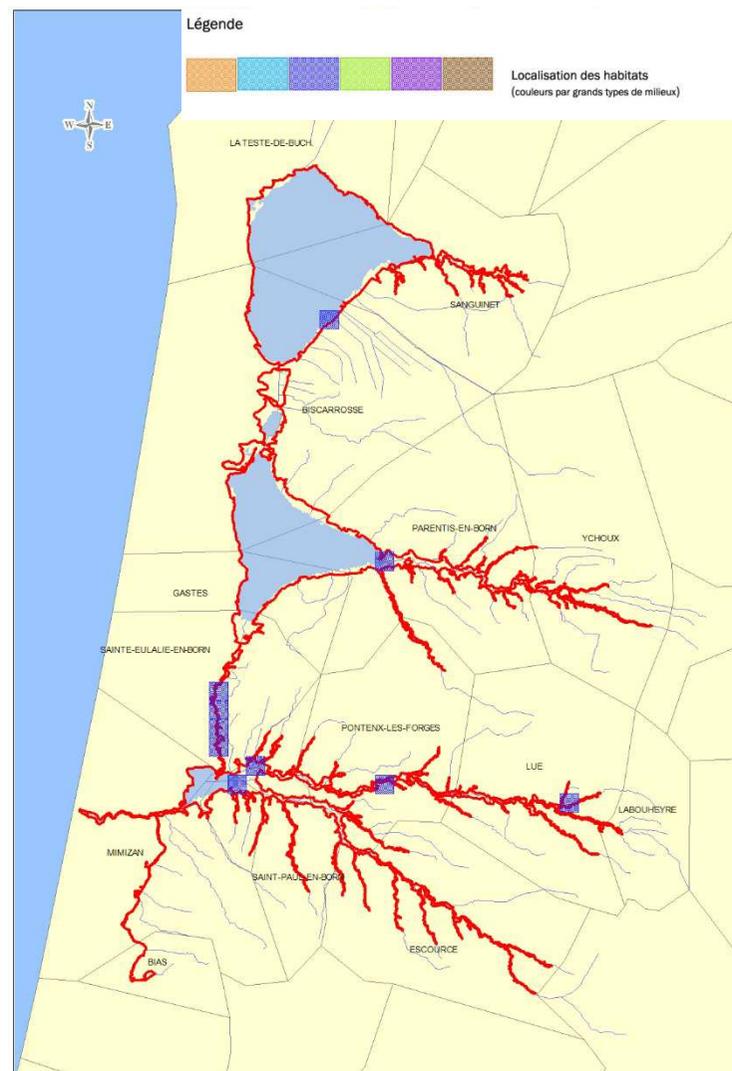
- Entretien et restaurer (si besoin) la ripisylve,
- Restaurer la diversité physique du cours d'eau,
- Surveiller et lutter contre la prolifération d'espèces exotiques invasives animales et végétales,
- Mettre en défens les zones sensibles.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau

Acteurs concernés

- Pêcheurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Randonneurs, prestataires de loisirs (canoë, activités équestres).



Code Natura 2000 3270 Code Habitat décliné 3270-1		Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Bidention des rivières et <i>Chenopodium rubri</i>	
Description générale					
Nom de l'habitat générique Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du Bidention p.p. (<i>Chenopodium rubri</i> p.p)				 <p style="text-align: center;">Exutoire de l'étang de Bourg le Vieux à Bias Crédit photo : CDCGL</p>	
Description sommaire Habitat composé de formations pionnières d'herbacées annuelles (craignant la concurrence), il est implanté sur des sols alluviaux chargés en nitrates. Leur optimum se situe en bordure des cours d'eau et des bras morts. Le niveau de l'eau est variable, sans dessèchement complet. On retrouve également ce type de végétation en bordure de lacs, d'étangs ou encore dans des conditions plus artificialisées : bords de mares. Composé majoritairement de plantes annuelles, dont leur développement est tardif et très rapide, cet habitat est à son optimum en été et début d'automne. Ce groupement composé de végétations fugaces et de faible étendue spatiale peut abriter des espèces végétales rares. Toutefois il peut présenter un intérêt pour la faune aquatique (poissons, amphibiens,...).		Exigences écologiques - Variation des niveaux d'eau, - Conservation des espaces d'alluvions en bord de cours d'eau.			
Espèces caractéristiques					
 <p>Bident triparti (<i>Bidens tripartita</i>)</p>		 <p>Renouée à feuilles de patience (<i>Polygonum lapathifolium</i>)</p>		 <p>Renouée poivre-d'eau (<i>Polygonum hydropiper</i>)</p>	
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Favorable	Représentativité 0,04 %	Dynamique Stable	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Il s'agit d'une végétation pionnière sensible à la concurrence. En l'absence de perturbations, ce milieu cède la place aux roselières ou aux saulaies.

Ce milieu évolue notamment grâce à la dynamique hydraulique : la période des hautes eaux permet d'ouvrir le milieu aux communautés végétales et assure un apport d'alluvions important pour le développement de l'habitat.

Perturbations avérées

- Espèces exotiques envahissantes.

Perturbations potentielles

- Fermeture des milieux,
- Pollution.

Orientations de gestion

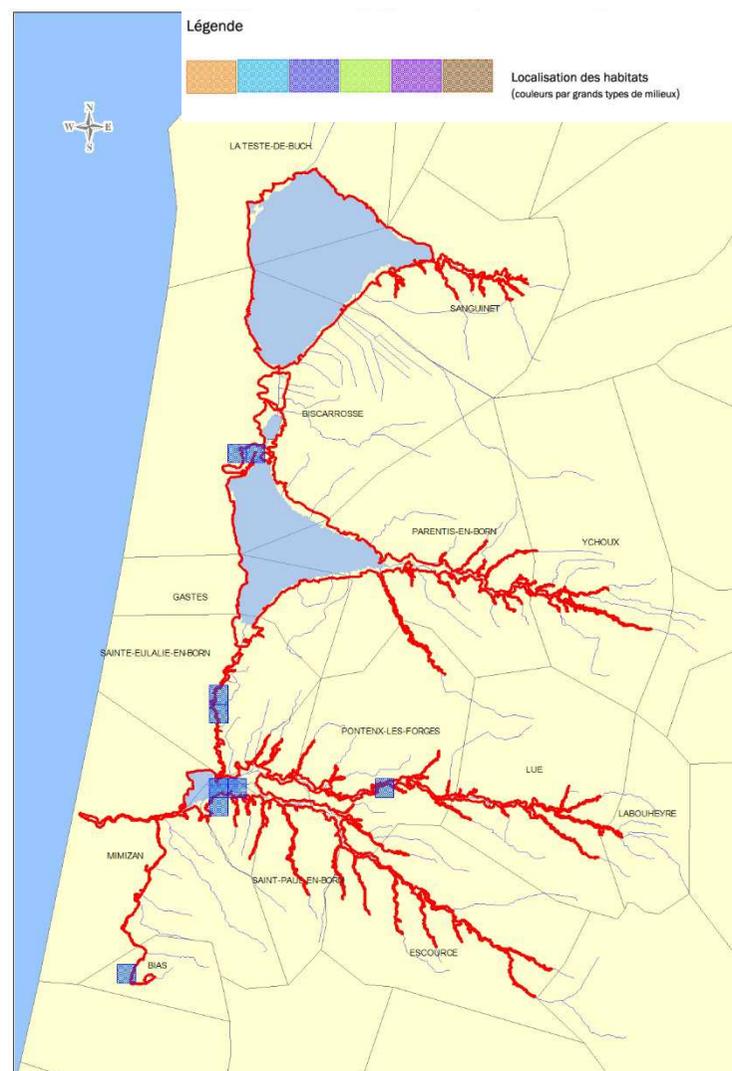
- Entretien et restaurer (si besoin) la ripisylve,
- Restaurer la diversité physique du cours d'eau,
- Surveiller et lutter contre la prolifération d'espèces exotiques invasives animales et végétales.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Chasseurs, pêcheurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Randonneurs, prestataires de loisirs (canoë, activités équestres).



Code Natura 2000 4020*	Habitat prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles *			
Code Habitat décliné 4020*-1					
Description générale					
Nom de l'habitat générique Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix * (<i>Ulicinion minoris</i>)					 <p>Landes humides atlantiques à Biscarrosse Crédit photo : CDCG</p>
Description sommaire		Exigences écologiques			
<p>Habitat qui se développe sur des substrats humides à tourbeux, oligotrophes très acides installé sur des sables siliceux. Le sol se caractérise par une hydromorphie peu profonde à moyenne où la nappe (des sables), est permanente ou temporaire.</p> <p>Ces landes hygrophiles sont dominées par des chaméphytes (Bruyères, Callune) et des nanophanérophytes (Ajoncs). La Bruyère à quatre angles, la Bruyère ciliée et la Molinie bleue attestent de l'humidité du milieu.</p> <p>Cet habitat abrite des communautés animales et végétales souvent rares et menacées, spécifiquement adaptées à des contraintes environnementales pouvant être fortes. C'est un habitat de la Gentiane pneumonanthe, plante hôte de l'Azuré des mouillères (<i>Maculinea alcon</i>), papillon protégé en France. Il a également un intérêt pour l'avifaune (Courlis cendré, Fauvette pitchou,...)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Nappes affleurantes, - Eaux pauvres en élément minéraux, - Humidité élevée, - Acidité du sol. 			
Espèces caractéristiques					
 <p>Bruyère à quatre angles (<i>Erica tetralix</i>)</p>	 <p>Bruyère ciliée (<i>Erica ciliaris</i>)</p>	 <p>Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>)</p>	 <p>Genêt d'Angleterre (<i>Genista anglica</i>)</p>	 <p>Bruyère à balai (<i>Erica scoparia</i>)</p>	
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 125,5 %	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Difficiles ou impossibles

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Ce type de lande, comme tous milieux ouverts subit une dynamique progressive tendant à la fermeture avec l'arrivée d'espèces ligneuses arbustives et arborées (Piment royal, Bourdaine, Bouleaux blanc,...). Sur le site, la pression de pâturage peut également avoir un impact sur ces milieux. La présence répétée des animaux, leur piétinement et l'enrichissement nutritif (déjection) peut favoriser l'homogénéisation des habitats.

Perturbations avérées

- Modification du régime de mise en eau, assèchement.
- Espèces exotiques envahissantes,
- Pâturage intensif.

Perturbations potentielles

- Abandon du système agropastoral,
- Fertilisation.

Orientations de gestion

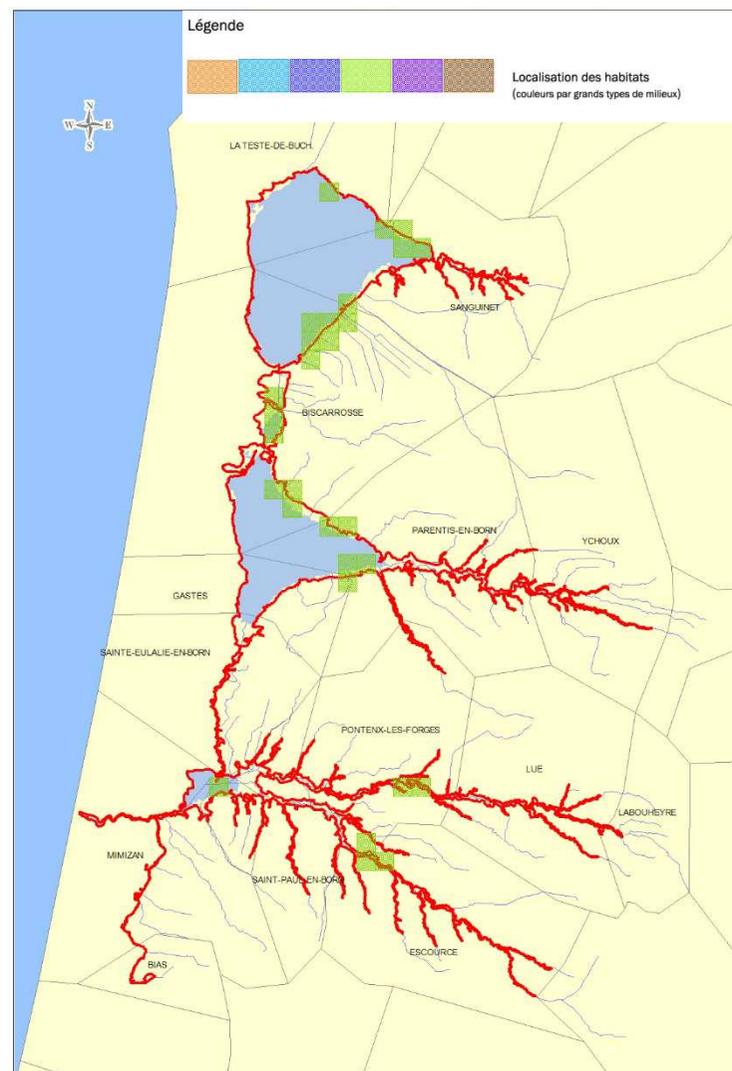
- Gérer de façon extensive : pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ; girobroyage,
- Restaurer les landes en voie de fermeture avec des techniques spécifiques plus ou moins lourde : girobroyage, débroussaillage léger ou brûlis dirigé.

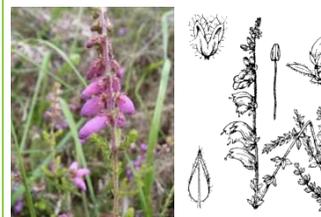
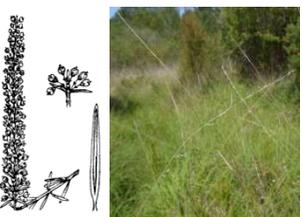
Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Gestionnaires d'espaces naturels,
- Collectivités,
- Chasseurs, pêcheurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés.



Code Natura 2000 4030 Code Habitat décliné 4030-8	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Landes atlantiques fraîches méridionales			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Landes sèches européennes (<i>Ulicinion minoris-Ericenion ciliaris</i>)					
Description sommaire Cet habitat se développe sur un substrat sec sablonneux et siliceux. La végétation qui s'y développe correspond à un mélange d'espèce : Bruyères, herbacées (principalement des Poacées), Ajoncs et/ou Bruyère à balais. La Bruyère ciliée (<i>Erica ciliaris</i>) est l'espèce caractéristique de ce milieu. La Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>) peut parfois marquer un faciès caractéristique d'une dégradation en cours ou potentielle. Ce milieu se développe en mosaïque et est souvent imbriqué dans des forêts de Pins maritime (en clairière). Ces landes abritent des communautés végétales et animales à faible richesse spécifique mais contiennent des espèces à haute valeur patrimoniale. Bien que secondaires dans leur quasi-totalité, elles sont le refuge d'espèces rares du fait des contraintes de l'habitat et sont souvent menacées en raison des dynamiques spontanées ou provoquées. Des reptiles (<i>Coronelle</i> , <i>Coronella austriaca</i>) et insectes peuvent utiliser cet habitat.	Exigences écologiques - Substrat siliceux, oligotrophe et très acide, - Climat frais océanique.				
Landes sèche à Gastes Crédit photo : CDCGL					
Espèces caractéristiques					
 Broyère ciliée (<i>Erica ciliaris</i>)	 Broyère à balai (<i>Erica scoparia</i>)	 Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>)	 Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>)	 Ajonc nain (<i>Ulex minor</i>)	
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,21 %	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Facile

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Dans un contexte comme celui des Landes de Gascogne, bien imprégné sur ce site, ce milieu peut être amené à évoluer vers une pinède à Pin maritime.

Perturbations avérées

- Abandon des pratiques agropastorales,
- Incendie (favorise le développement de la végétation arbustive).
- Enrésinement (naturel par apport de semences ou non)

Perturbations potentielles

- Enrésinement,
- Mise en culture.

Orientations de gestion

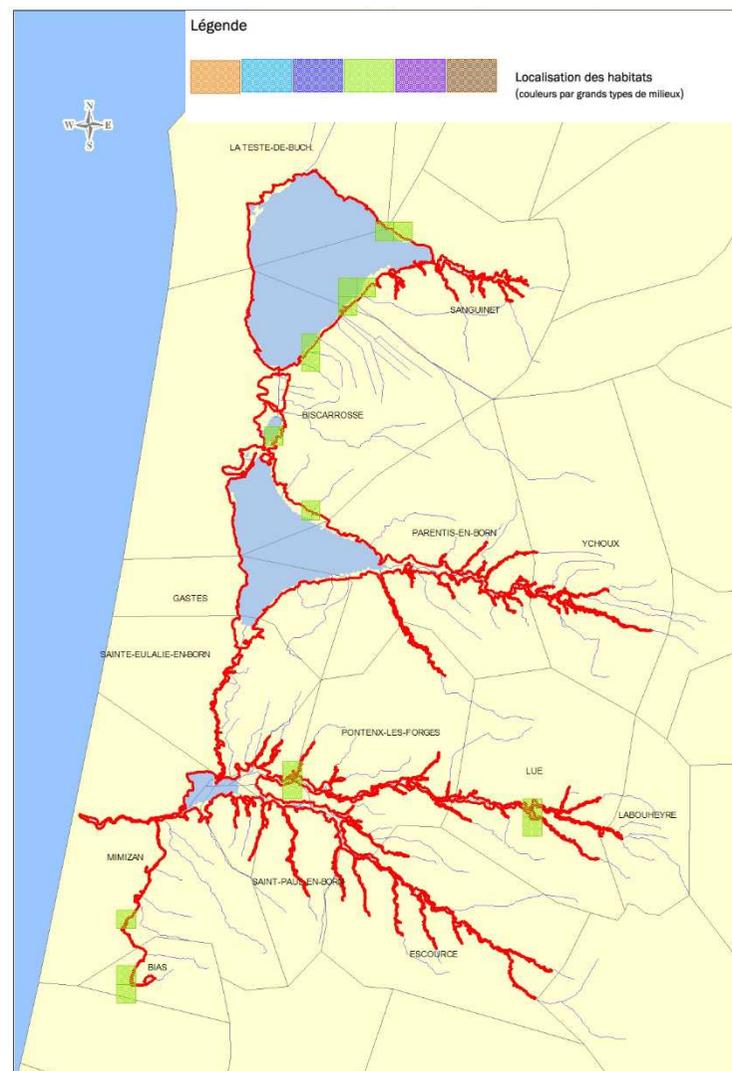
- Gérer de façon extensive: pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ou fauche,
- Restaurer les landes en voie de fermeture : girobroyage, débroussaillage léger.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Gestionnaires (VERMILION, Collectivités,...),
- Chasseurs, pêcheurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés.



Code Natura 2000 6230* Code Habitat décliné 6230*-5	Habitat prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques					
Description générale							
Nom de l'habitat générique Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) * (<i>Agrostion curtisii</i>)							
Description sommaire Cet habitat qualifié de pelouses maigres se développe sur des substrats acidiphiles dans des conditions de faible trophie. Difficile à déterminer, ce milieu est composé de différentes graminées basses. L'enjeu de cet habitat réside dans la maîtrise du Nard raide par pâturage très extensif. Autre point important, ces pelouses acidiphiles évoluent rapidement, avec le développement des ajoncs, la conservation de cet habitat sera donc liée à une gestion extensive. La valeur biologique et écologique de ce milieu est moyenne, toutefois, comme tout habitat ouvert, il est intéressant, intégré en mosaïque.	Exigences écologiques - Roches mères très à modérément acides (grès, sables, granite...), - Sols oligotrophes.						
Crédit photo : SIMETHIS							
Espèces caractéristiques							
							
Avoine de Thore (<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>)	Avoine de Thore (<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>)	Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>)	Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>)	Laïche à pilules (<i>Carex pilulifera</i>)	Laïche à pilules (<i>Carex pilulifera</i>)	Potentille tormentille (<i>Potentilla erecta</i>)	Potentille tormentille (<i>Potentilla erecta</i>)
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,5 %	Dynamique Stable	Perspectives Moyennes à défavorables	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort		

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Sur sols où la nappe est affleurante et sous-climat humide ou par remontée de nappe, elles peuvent dériver vers des prés hygrophiles oligotrophiques à Molinie bleue humble.

Perturbations avérées

- Abandon des pratiques agropastorales,
- Fermetures.

Perturbations potentielles

- Enrésinement,
- Incendie (favorise le développement de la végétation arbustive),
- Mise en culture.

Orientations de gestion

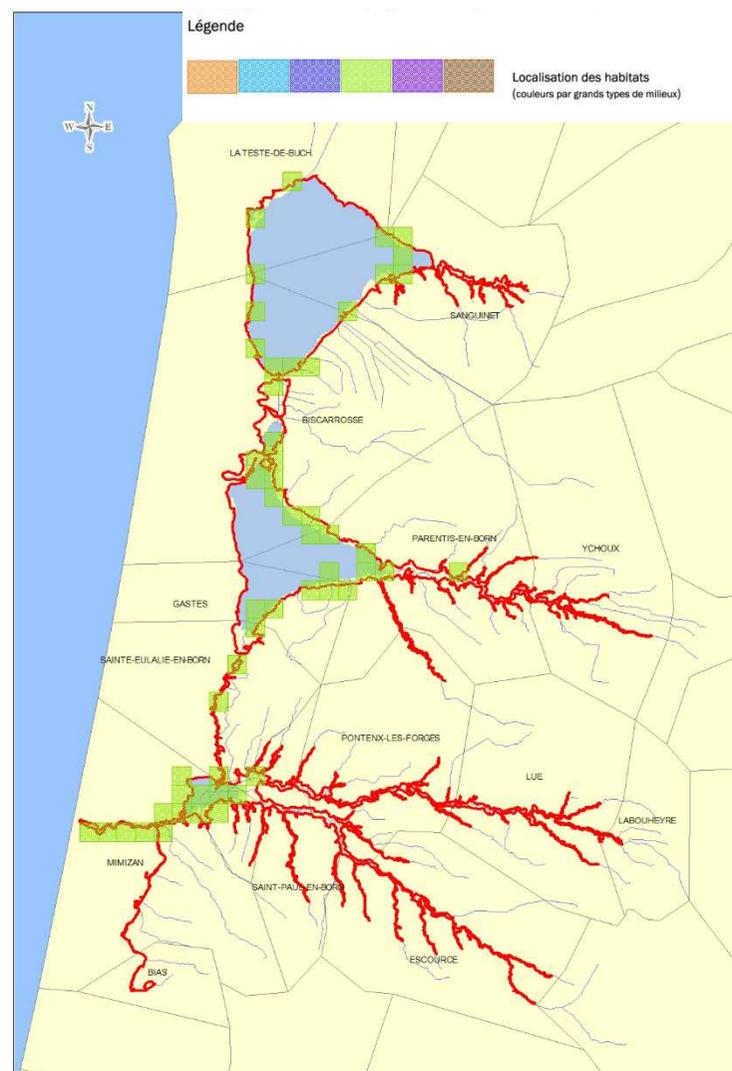
- Gérer de façon extensive : pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ou fauche,
- Restaurer les landes en voie de fermeture : girobroyage, débroussaillage léger.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Gestionnaires (VERMILION, Collectivités,...),
- Chasseurs, pêcheurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés.



Code Natura 2000 6410 Code Habitat décliné 6410-6 6410-7	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques Prairies ouvertes acidiphiles atlantiques			
Description générale					
Nom de l'habitat générique : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Juncion acutiflori</i>)					
Description sommaire <p>Habitat de type prairial, il s'installe en zones de dépression, marais, bord de cours d'eau ou de fossés. Le substrat est humide</p> <p>La végétation qui s'y développe est moyenne à élevée souvent bien dense, hormis en zone de marais où elle peut être ponctuellement ouverte et de taille très basse, laissant se développer des petites plantes telles que le Mouron délicat et les Rossolis. Dans les marais du Born et du Buch cette végétation peut évoluer vers des fourrés à Piment royal (<i>Myrica gale</i>) ou des ronciers.</p> <p>Ces prairies à Molinie présentent un faible intérêt patrimonial d'un point de vue floristique, bien qu'elles abritent des Drosera, du Faux-cresson de Thore. Toutefois, d'un point de vue faunistique, ces milieux représentent un intérêt certain pour l'avifaune et potentiel pour certains lépidoptères (Fadet des laïches et Damier de la Succise).</p>	Exigences écologiques Quelques caractéristiques stationnelles sont obligatoire pour le bon développement de ces prairies : <ul style="list-style-type: none"> - Roches mères acides, - Sols tourbeux, Inondation temporaire ou humidité ambiante. 	Prairie à molinie sur les bords du lac de Parentis-Biscarrosse Crédit photo : CDCGL			
Espèces caractéristiques					
					
Agrostide des chiens (<i>Agrostis canina</i>)	Épilobe des marais (<i>Epilobium palustre</i>)	Carvi verticillé (<i>Carum verticillatum</i>)	Mouron délicat (<i>Anagallis tenella</i>)	Rossolis intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>)	
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 1,2 %	Dynamique Progressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Facile

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Ce type de milieu, comme tous milieux ouverts subit une dynamique progressive tendant à la fermeture avec l'arrivée d'espèces ligneuses arbustives et arborées (Piment royal, Bourdaine, Bouleaux blanc,...).
Sur le site, la pression de pâturage peut également avoir un impact. La présence répétée des animaux, leur piétinement et l'enrichissement nutritif (déjection) peut favoriser l'homogénéisation des habitats.

Perturbations avérées

- Abandon des pratiques agropastorales,
- Enrésinement (naturel par apport de semences ou non).

Perturbations potentielles

- Enrésinement,
- Incendie (favorise le développement de la végétation arbustive).

Orientations de gestion

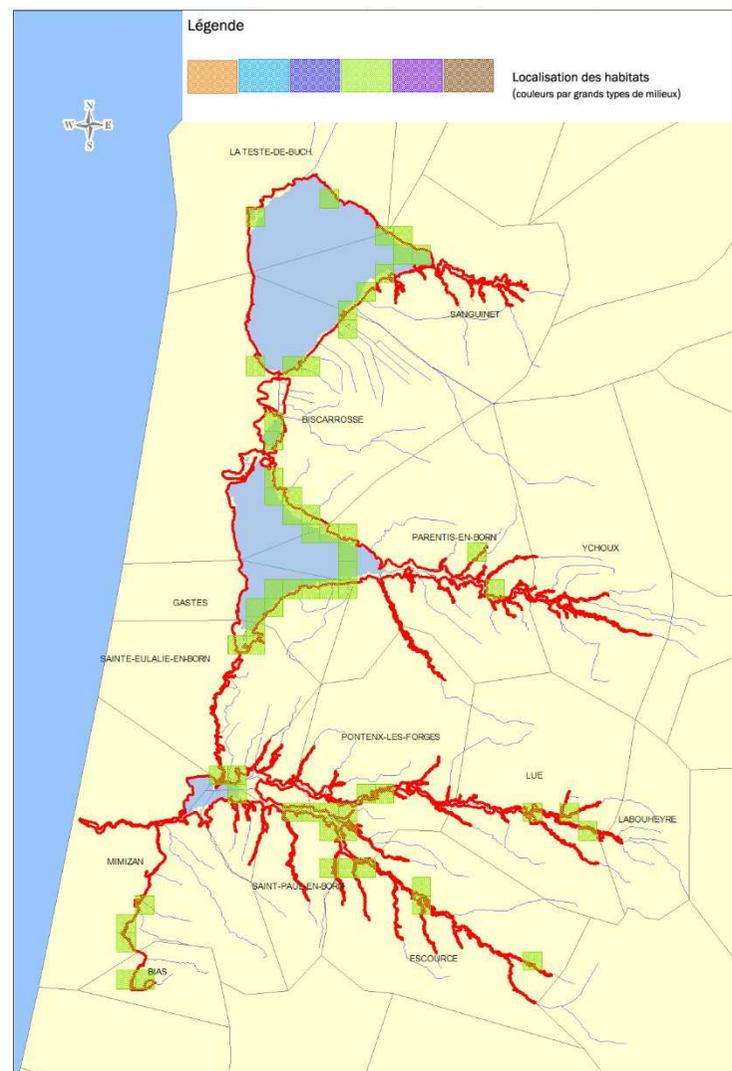
- Gérer de façon extensive : pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ou fauche,
- Restaurer les prairies en voie de fermeture : girobroyage, débroussaillage léger.

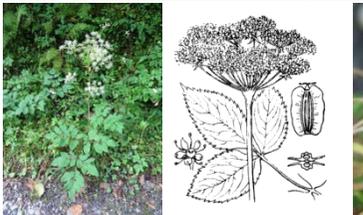
Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Gestionnaires d'espaces naturels,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, pêcheurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés.



Code Natura 2000 6430 Code Habitat décliné 6430-1 6430-4	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces				
Description générale						
Nom de l'habitat générique Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin <i>(Junco acutiflori-Filipenduletum ulmariae, Urtico dioicae-Calystegietum sepium, Calystegio sepium-Eupatorietum cannabin, Phalaridetum arundinaceae)</i>						
Description sommaire <p>Ces mégaphorbiaies constituent des cordons en bordure des cours d'eau, crastes et fossés, des lisières et des clairières de forêts humides. Installées sur des sols très humides les mégaphorbiaies correspondent à des prairies à hautes herbes principalement dominées par un petit nombre d'espèces qui se développent à partir du mois de juin. En fonction du niveau trophique du sol et de l'eau, différentes plantes s'implantent.</p> <p>Ces milieux, de faible amplitude, présentent un intérêt important pour les insectes et notamment les lépidoptères et les odonates, dont certains sont rares et menacés : Damier de la Succise, Agrion de mercure,... Les mammifères utilisent également ces milieux comme habitat, c'est le cas du Vison d'Europe et de la Loutre d'Europe (corridor de déplacement, alimentation,...).</p>	Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Exposition ensoleillée à semi-ombragée, - Sol engorgé avec une nappe temporaire - Variation des niveaux d'eau. 	Mégaphorbiaie à Saint-Paul-en-Born Crédit photo : CDCGL				
Espèces caractéristiques						
<u>6430-1 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes</u>			<u>6430-4 Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces</u>			
						
Reine-des-prés <i>(Filipendula ulmaria)</i>	Angélique sauvage <i>(Angelica sylvestris)</i>	Epilobe à quatre angles <i>(Epilobium tetragonum)</i>	Liseron des haies <i>(Calystegia sepium)</i>	Eupatoire chanvrine <i>(Eupatorium cannabinum)</i>	Ortie dioïque <i>(Urtica dioica)</i>	
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,06 %	Dynamique Stable	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Facile	

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

L'état naturel des mégaphorbiaies correspond à un linéaire de lisière ou à des taches occupant les trouées forestières et à l'absence d'interventions anthropiques (la fauche ferait régresser certaines espèces typiques de ces milieux).

Ces milieux évoluent rapidement vers des fruticées ou à des saulaies puis à des forêts riveraines (aulnaies-frênaies, aulnaies-frênaies-ormais, chênaies pédonculées-ormais).

Certaines des espèces se retrouvent alors en sous-bois ou au moins au niveau des lisières. Les mégaphorbiaies peuvent ensuite se reformer à l'occasion de crues perturbatrices détruisant des fragments de ripisylves.

Perturbations avérées

- Abandon des pratiques agropastorales, ou d'entretien,
- Fermeture du milieu.

Perturbations potentielles

- Fauche intensive,
- Fertilisation,
- Espèces exogènes envahissantes,
- Modification du régime de mise en eau,
- Assèchement et eutrophisation.

Orientations de gestion

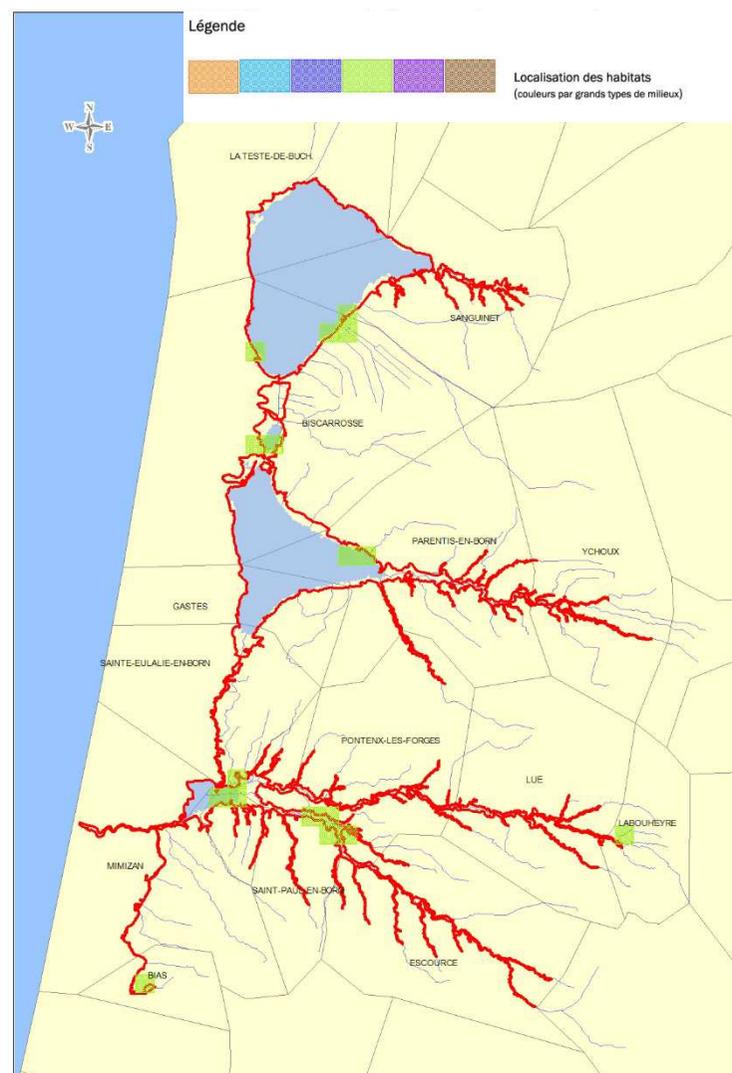
- Gérer de façon extensive avec une fauche bisannuelle (hauteur de coupe limitée).
- Restaurer les mégaphorbiaies en voie de fermeture.

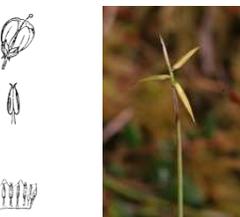
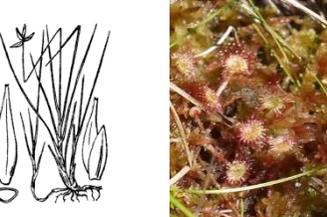
Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Collectivités,
- Sylviculteurs et propriétaires privés
- Chasseurs, pêcheurs.



Code Natura 2000 7110* Code Habitat décliné 7110-1	Habitat prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Végétation des tourbières hautes actives *			
Description générale					
Nom de l'habitat générique : Tourbières hautes actives * <i>Erico tetralicis-Sphagnetalia papillosi</i>					
<p>Description sommaire</p> <p>Installés sur des sols tourbeux gorgés d'eau acide, la végétation des tourbières hautes actives est composée principalement d'un tapis Sphaigne sur lesquels se développent des végétations de marais en fonction de la micro-topographie et les durées d'engorgement du sol. La strate herbacée est alors essentiellement composée de Bruyère à quatre angles, de Callune, et de Choin noir. Dans leur stade terminal, ces communautés de tourbières hautes actives peuvent se voir coloniser par les ligneux à la faveur de l'assèchement du substrat, formant des pré-bois tourbeux de Saules, de Bouleaux,...</p> <p>Cet habitat a une valeur patrimoniale très importante. Au-delà du fait que les tourbières hautes actives constituent de véritables reliques postglaciaires maintenant très rares sous nos latitudes, elles présentent un intérêt pour la sauvegarde de différentes espèces végétales telles que l'Ossifrage (<i>Narthecium ossifragum</i>), la Gentiane pneumonanthe (<i>Gentiane pneumonanthe</i>) et animales (nombreux invertébrés endémiques en dépendent, les amphibiens s'y développent et les mammifères l'utilisent : Loutre d'Europe).</p>	<p>Exigences écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sol fait de débris organiques (holorganique), constitué d'un dépôt de tourbe et gorgé d'eau oligotrophe et acide, - Climat humide avec une pluviométrie importante. 				<p>Tourbières hautes actives * Crédit photo : SIMETHIS</p>
Espèces caractéristiques					
 <p>Bruyère à quatre angles (<i>Erica tetralix</i>)</p>	 <p>Callune (<i>Calluna vulgaris</i>)</p>	 <p>Laiche pauciflore (<i>Carex pauciflora</i>)</p>	 <p>Rosolis à feuilles rondes (<i>Drosera rotundifolia</i>)</p>	 <p><i>Sphagnum capillifolium</i> (crédit photos G. Rothero)</p>	
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inconnu	Représentativité 0,0020%	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Difficile ou impossible

Préconisations de gestion

Evolution naturelle

Dans la plupart des cas, le stade optimal des tourbières hautes actives que constitue le complexe buttes/gouilles n'est pas stable, car l'hydromorphie de surface a tendance à diminuer à mesure que la tourbe se forme et s'accumule. Celle-ci est alors soumise à des phénomènes d'oxydation et de minéralisation progressive. Ces stades optimaux évoluent alors généralement vers des stades minéralisés, selon une dynamique progressive naturelle ou induite par les activités humaines, par exemple lorsque la nappe se trouve abaissée artificiellement (drainage, boisement).

Perturbations avérées

- Fermeture du milieu,
- Mise en culture.

Perturbations potentielles

- Comblement et assèchement,
- Pâturage intensif, fertilisation,
- Modification du régime de mise en eau,
- Eutrophisation.

Orientations de gestion

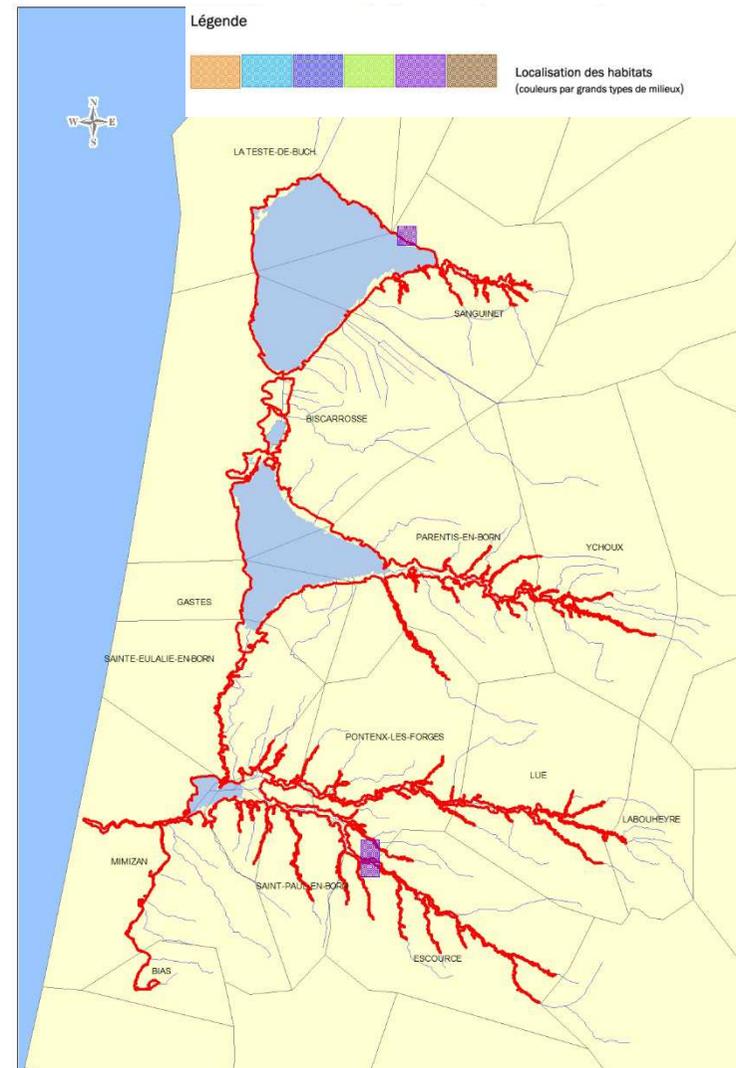
- Gérer par pâturage extensif et ponctuel.
- Décaper et étréper le substrat pour renouveler la végétation pionnière (sur de petites surfaces uniquement),
- Mettre en défens les zones les plus sensibles.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés
- Chasseurs, pêcheurs.



Code Natura 2000 7120 Code Habitat décliné 7120-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration			
Description générale					
Nom de l'habitat générique : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle <i>(Ericion tetralicis)</i>					 <p>Tourbière haute dégradée Crédit photo : SIMETHIS</p>
Description sommaire Cet habitat correspond à des formes de dégradation de la végétation des tourbières hautes actives. De fait, il s'installe également sur des sols holorganiques tourbeux. La seule différence est visible au niveau de l'engorgement du sol : les tourbières hautes dégradées résultent en effet d'un assèchement superficiel dû à des modifications de l'équilibre hydrique (drainage, assèchement,...). Du fait de ce manque d'humidité, la végétation qui se développe dans cet habitat est très monospécifique. Sur le site des zones humides de l'arrière dune du pays de Born, la végétation est dominée par un nombre très faible d'espèces très recouvrantes (Molinie, Callune, ...). Les tourbières ont alors un faciès prairial tant d'un point de vue végétatif, que topographique : disparition du micro-relief. Bien que ce soit un habitat dégradé, il conserve un intérêt pour de nombreux végétaux (Gentiane pneumonanthe,...) et animaux (Fadet des laïches,...)		Exigences écologiques - Sol fait de débris organiques (holorganique), constitué d'un dépôt de tourbe acide, - Climat humide avec une pluviométrie importante.			
Espèces caractéristiques					
 Bryère à quatre angles <i>(Erica tetralix)</i>	 Bryère ciliée <i>(Erica ciliaris)</i>	 Molinie bleue <i>(Molinia caerulea)</i>	 Ajonc nain <i>(Ulex minor)</i>	 Bourdaine <i>(Frangula dodonei)</i>	
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,0078%	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Difficile ou impossible

Préconisations de gestion

Evolution naturelle

Cet habitat constitue la 1^{ère} étape du stade de dégradation de l'habitat 7110. Il résulte de nombreuses atteintes qui ont été portées aux milieux tourbeux : drainages agricoles ou sylvicoles, abandon des pratiques agropastorales,... Etat dégradé d'un habitat, cet habitat en soi peut aussi évoluer dégressivement et ce très rapidement.

Perturbations avérées

- Fermeture du milieu,
- Abandon des pratiques agropastorales,
- Mise en culture.

Perturbations potentielles

- Fertilisation,
- Comblement et assèchement,
- Modification du régime de mise en eau,
- Eutrophisation.

Orientations de gestion

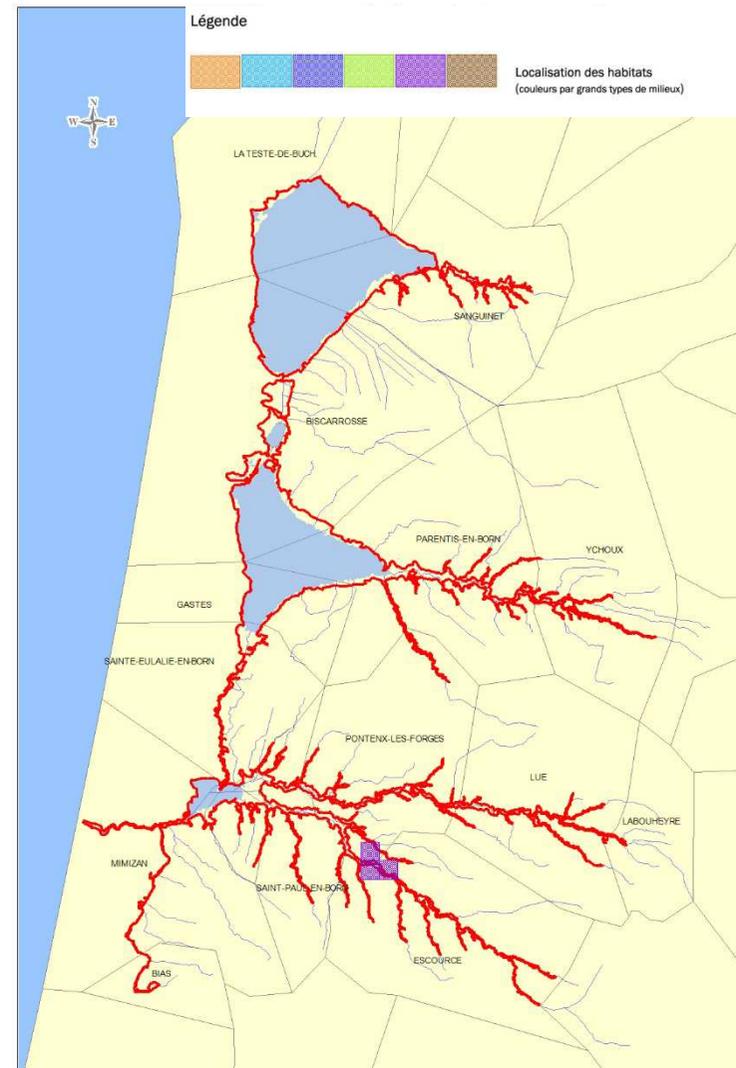
- Gestion par pâturage extensif et ponctuel.
- Décapage et étrépage du substrat pour renouveler la végétation pionnière (sur de petites surfaces uniquement),
- Mise en défens les zones les plus sensibles.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés
- Chasseurs, pêcheurs.



Code Natura 2000 7140 Code Habitat décliné 7140-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Tourbières de transition et tremblants							
Description générale									
Nom de l'habitat générique: Tourbières de transition et tremblants (Groupements à <i>Menyanthes trifoliata</i> , <i>Potentilla palustris</i> , <i>Equisetum fluviatile</i>)									
Description sommaire Ces formations tourbeuses correspondent aux successions dynamiques entre bas-marais et hauts-marais. Elles se développent aussi sous forme de tapis vasillant qualifiés de « tremblants ». A partir d'atterrissement de plans d'eau, se forment ces marais flottants avant le développement de tourbière limnogène. Ces formations sont d'une grande originalité. Cet habitat peut s'exprimer sur de faibles surfaces (cas sur le marais d'Aureilhan) ou en revanche, sur des surfaces plus importantes (marais de la Taffarde). Dans ces cas, il participe à la fermeture du plan d'eau (favorise l'atterrissement). Plusieurs phanérogames dont la dominance spécifique est caractéristique sont implantées dans cet habitat : des cypéacées, Laiches de plus ou moins grande taille, des Linaigrettes et d'autres plantes au fort réseau racinaire comme la Potentille des marais et le Trèfle d'eau. Très spécifique, cet habitat possède une très grande valeur patrimoniale. Il abrite des communautés animales et végétales extrêmement originales. Sur le site c'est notamment une zone refuge pour la Loutre et la Cistude et potentiellement pour la Leucorrhine à gros thorax.	Exigences écologiques - Présence d'eau libre ou d'une nappe affleurante dont les valeurs de pH sont comprises entre 4,5 et 7,5, et les niveaux trophiques étant oligotrophes à mésotrophe, - Climat humide avec des précipitations importantes.								
Espèces caractéristiques									
									
Potentille des marais (<i>Potentilla palustris</i>)	Trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>)		Rhynchospora blanc (<i>Rhynchospora alba</i>)	Rossolis à feuilles intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>)					
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,010%	Dynamique Progressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Facile				

Préconisations de gestion

Evolution naturelle

Quelques rares formes de ces végétations sont relativement stables d'un point de vue dynamique, notamment les groupements d'altitude dans les systèmes oligotrophes ou dans les stations soumises à une eau fluente moins propice à la dynamique progressive de la végétation. Sur ce site, cependant, les tremblants à Trèfle d'eau dont leurs racines s'entrelacent, sont amenés à disparaître en faveur de boisements hygrophiles.

Perturbations avérées

- Espèces exotiques envahissantes,
- Eutrophisation.

Perturbations potentielles

- Piétinement et sur-fréquentation,
- Comblement et assèchement.

Orientations de gestion

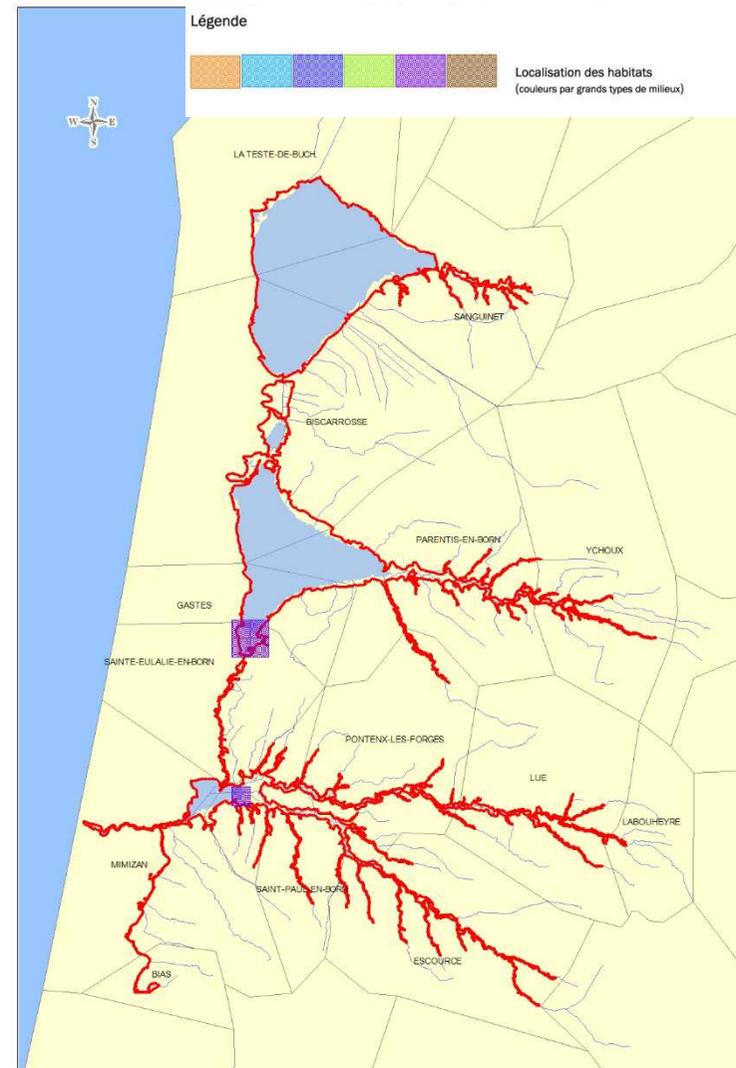
- Mise en défens,
- Protection,
- Communication des usagers,
- Surveillance et gestion des espèces exotiques envahissantes.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Gestionnaires d'espaces naturels,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, pêcheurs,
- Collectivités,
- Sylviculteurs et propriétaires privés.



Code Natura 2000 7150 Code Habitat décliné 7150-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (<i>Rhynchosporion albae</i> p.p.)					
Description sommaire Groupements pionniers des tourbières cet habitat se développe sur un substrat tourbeux mis à nue de façon naturelle ou humaine et animale. Le cortège est relativement homogène, constitué notamment des deux espèces locales de rossolis (plantes carnivores), des Rhynchospore et de différentes herbacées.	Exigences écologiques - Substrat tourbeux nu, - Situation ensoleillée importante, - Humidité constante.	Dépressions sur substrats tourbeux Crédit photo : CDCL			
Espèces caractéristiques					
					
Rhynchospora blanc (<i>Rhynchospora alba</i>)	Rhynchospore fauve (<i>Rhynchospora fusca</i>)	Scirpe à tiges nombreuses (<i>Eleocharis multicaulis</i>)	Mouron délicat (<i>Anagallis tenella</i>)	Rossolis intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>)	Jonc bulbeux (<i>Juncus bulbosus</i>)
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,6 %	Dynamique Régressive lente	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort

Préconisations de gestion

Evolution naturelle

Supportant difficilement la concurrence, les espèces du Rhynchosporion se trouvent rapidement supplantées par des espèces plus agressives préfigurant une évolution vers la tourbière (progression de coussins de Sphaignes) ou vers la lande (développement de Bruyère à quatre angles, Erica tetralix, Molinie bleue, Molinia caerulea, Ajonc, Ulex spp. ...). Dans la plupart des cas, le Rhynchosporion ne subsiste pas au-delà d'une dizaine d'années face à la dynamique progressive de la végétation.

Perturbations avérées

- Abandon des pratiques agropastorales, ou d'entretien,
- Fermeture du milieu,
- Sur-fréquentation,
- Dépôt de matériaux inertes.

Perturbations potentielles

- Espèces exotiques envahissantes,
- Modification du fonctionnement hydrographique,
- Eutrophisation,
- Mise en culture.

Orientations de gestion

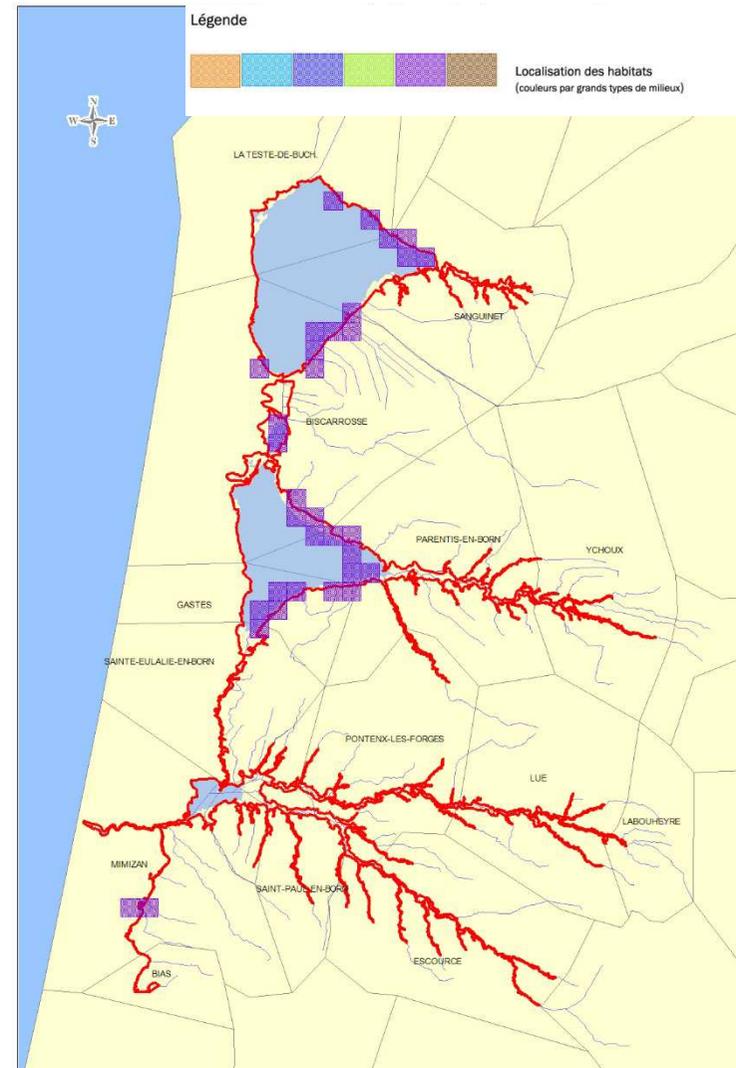
- Gestion par pâturage extensif et ponctuel.
- Décapage et étrépage du substrat pour renouveler la végétation pionnière (sur de petites surfaces uniquement),
- Mise en défens les zones les plus sensibles.

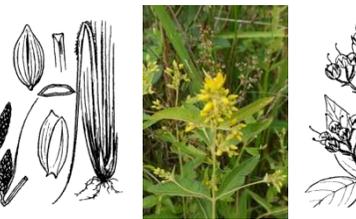
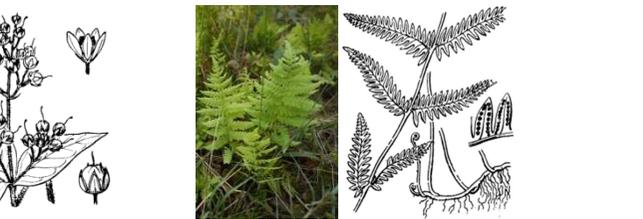
Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Gestionnaires d'espaces naturels,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, pêcheurs,
- Collectivités,
- Sylviculteurs et propriétaires privés.



Code Natura 2000 7210* Code Habitat décliné 7210*-1	Habitat prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Végétations à Marisque*			
Description générale					
Nom de l'habitat générique : Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du Caricion davallianae * (<i>Caricion davallianae</i>)		 <p style="text-align: center;">Cladiaie Crédit photo : CDCGL</p>			
<p>Description sommaire</p> <p>L'habitat de cladiaie se développe sur des substrats tourbeux, organiques, en contact localement avec des végétations acidiphiles. Ce milieu est caractérisé par la présence et notamment la dominance du Marisque, cypéracée vivace très dynamique. Sur le site, l'habitat est uniquement terrestre.</p> <p>La physionomie de l'habitat s'établit en fonction de la densité et de l'occupation du Marisque. Plus la densité sera importante, plus l'habitat sera monospécifique, dans ce cas, une litière s'accumule sur le sol rendant le milieu impénétrable mais stratifiant le milieu verticalement et offrant de ce fait des micro-habitats variés. En revanche, dans le cas d'une cladiaie ouverte, la diversité sera plus importante.</p> <p>Qu'elle soit dense ou ouverte la cladiaie possède une valeur patrimoniale importante. Sa structuration verticale très particulière offre des habitats pour les lépidoptères (Fadet des laïches) et les odonates. Les graines de cette plante sont très appréciées par l'avifaune, et la Loutre d'Europe utilise cet habitat comme ressource alimentaire. D'un point de vue floristique, ce sont les cladiaies ouvertes qui sont intéressantes, puisqu'elles permettent le développement de plusieurs espèces d'intérêt (Rossolis, Faux cresson de Thore).</p>	<p>Exigences écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Substrats tourbeux, riches en matière organique, - Alimentation hydrique régulière (suppose la présence d'une nappe affleurante ou subaffleurante avec de faibles fluctuations). 				
Espèces caractéristiques					
					
Marisque (<i>Cladium mariscus</i>)		Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)		Laiche élevée (<i>Carex elata</i>) Lysimaque vulgaire (<i>Lysimachia vulgaris</i>) Théliptéris des marais (<i>Thelypteris palustris</i>)	
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité 0,66 %	Dynamique Stable	Perspectives Moyennes ou défavorables	Possibilité de restauration Facile

Préconisations de gestion

Evolution naturelle

Les cladiaies peuvent se trouver en position dynamique très différente : le Marisque peut être l'espèce colonisatrice en amont du passage à la tourbière de transition ou dans il peut être de l'invasion des bas-marais alcalins suite à un abandon (subclimax). Beaucoup de cladiaies sont stables d'un point de vue dynamique. C'est le cas des cladiaies denses dont l'importante accumulation de litière au-dessus du sol constitue une barrière qui rend extrêmement difficile leur colonisation par d'autres espèces, les semences ayant de grandes difficultés à atteindre le sol et à germer en raison de la quasi-absence de lumière sous la litière. La colonisation des cladiaies denses par les ligneux est pour cette raison difficile et ces formations denses pourront présenter une grande stabilité.

Sur le site des zones humides de l'arrière dune du pays de Born, il semblerait que les cladiaies soient colonisatrices.

Perturbations avérées

- Abandon des pratiques agropastorales, ou d'entretien,
- Fermeture du milieu.

Perturbations potentielles

- Espèces exotiques envahissantes,
- Modification du fonctionnement hydrographique,
- Eutrophisation,
- Mise en culture.

Orientations de gestion

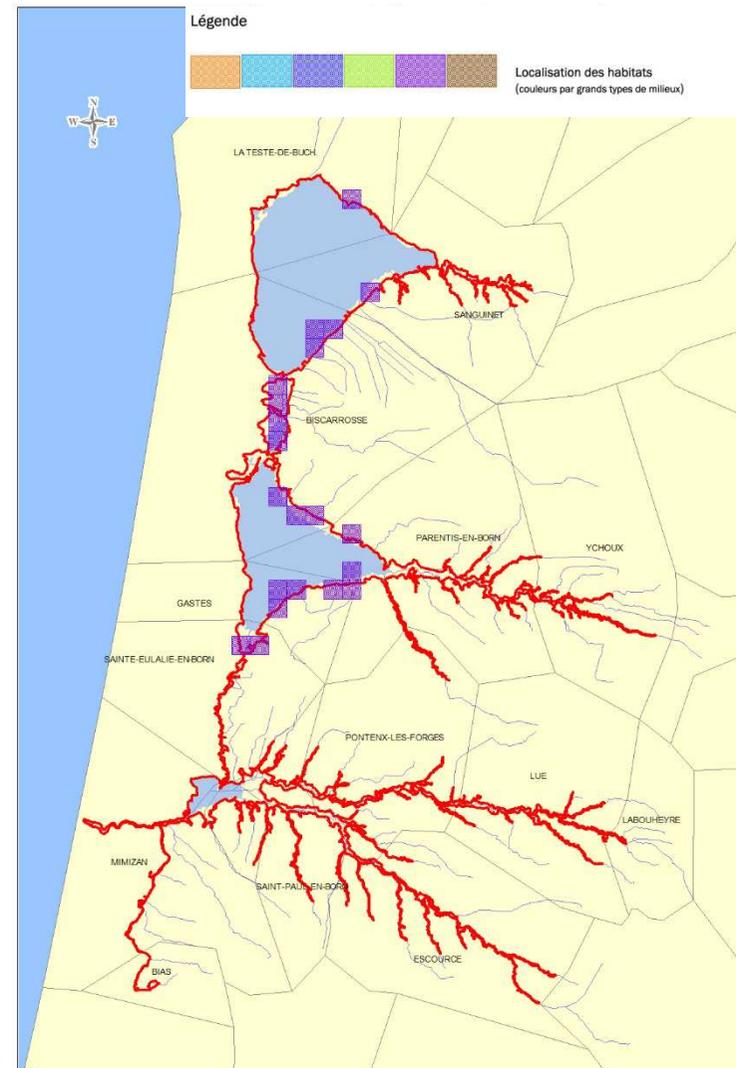
- Gestion extensive par pâturage ou fauche,
- Restauration du milieu fermé par girobroyage et/ou brûlage dirigé.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Collectivités,
- Gestionnaires d'espaces naturels,
- Chasseurs, pêcheurs.



Organisation spatiale des habitats forestiers

Avant de décrire les habitats d'intérêt communautaire forestiers il est important de comprendre leur organisation spatiale, leur imbrication avec d'autres habitats non protégés et, les facteurs qui les influencent. D'autant que, sur ce site, la cartographie des habitats n'a pas permis de déterminer la localisation des différents faciès. D'où la nécessité de comprendre leur agencement, afin de parvenir à les identifier plus facilement.

L'étude sur la Leyre réalisée par la cellule Mission du C.B.N.S.A. « Etude typologique et fonctionnelle des boisements marécageux des vallées de la Leyre » peut servir de base à cette identification. Certes, elle ne concerne pas le site Natura 2000 FR7200714 « zones humides de l'arrière dune du pays de Born » mais, du fait du contexte landais et des similitudes entre les différents cours d'eau, elle peut être facilement transposée sur ce territoire.

L'analyse de la répartition géographique des boisements le long de la Leyre, peut mettre en évidence les facteurs globaux qui régissent cette distribution. Différents boisements identifiés ont pu être ordonnés en 3 grandes catégories selon le niveau trophique :

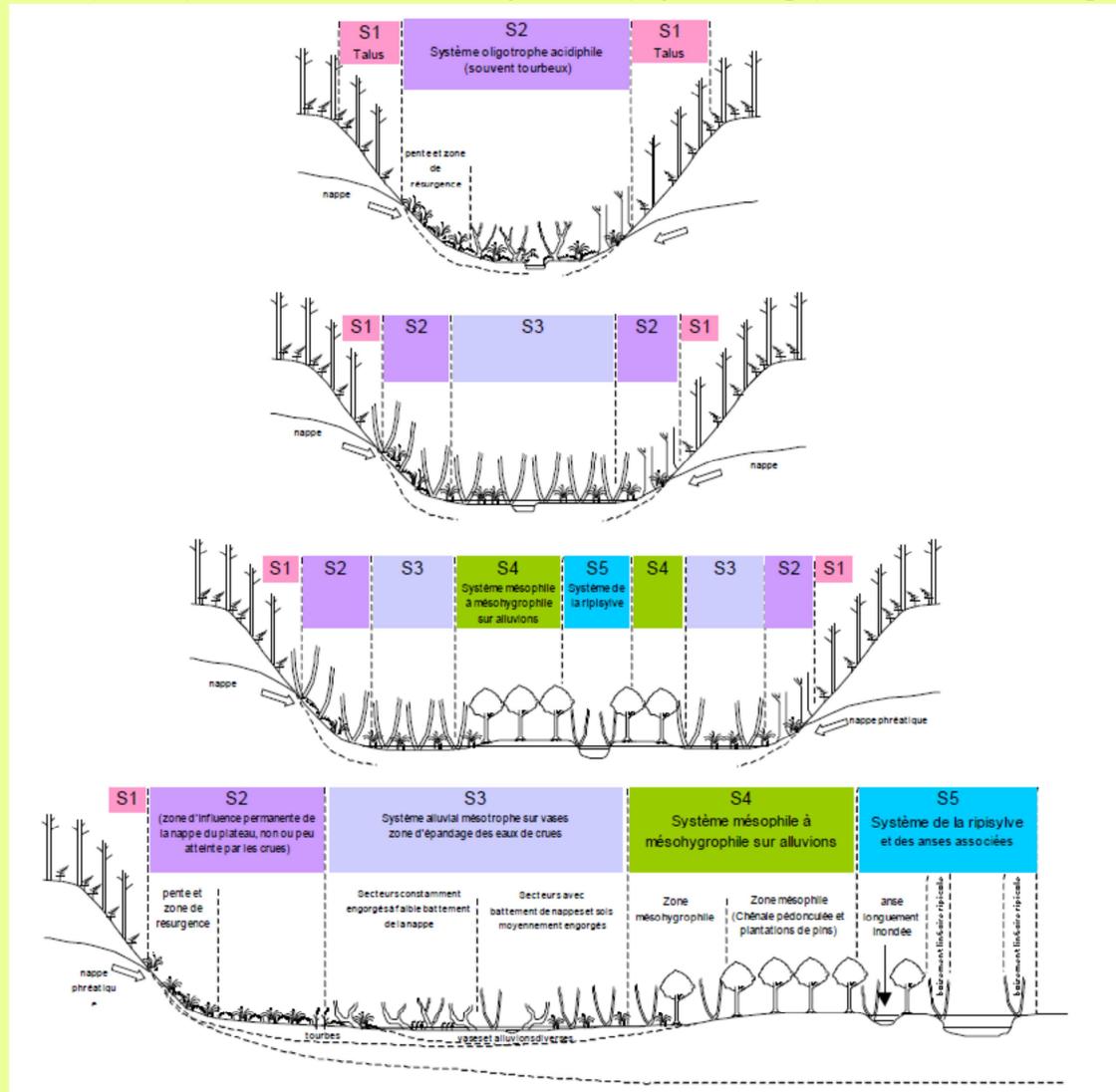
- Les boisements oligotrophes et acidiphiles,
- les boisements oligo-mésotrophes,
- les boisements mésotrophes.

En intégrant le facteur « nature du substrat » l'analyse a permis d'aboutir à l'identification de plusieurs grands « systèmes phyto-écologiques », un système étant défini comme « un ensemble d'éléments (en phytosociologie : les groupements) réunis par des relations (de nature écologique, spatiales ou temporelles) ou des transformations (relations orientées) » (DE FOUCAULT 1997). 5 grands systèmes, numérotés de S1 à S5 ont alors été identifiés sur ce territoire landais.

Chacun de ces systèmes possède ses successions dynamiques propres. Ces grandes divisions peuvent être également extrapolées aux végétations ouvertes sur la base de leurs attributs écologiques.

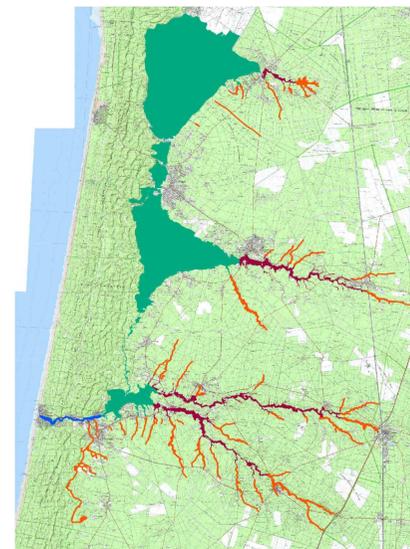
- S1 : le « système mésophile à xérophile des talus »,
- S2 : le « système oligotrophe acidiphile » influencé par la nappe d'eau oligotrophe du plateau et ses résurgences ; les habitats y sont méso-hygrophiles à hygrophiles, voire très localement amphibies pour certaines communautés associées : c'est la zone des tourbières acides et des landes tourbeuses. L'influence des crues annuelles de La Leyre y est faible ;
- S3a et S3b : le « système hygrophile des boisements marécageux » sur substrats alluvionnaires minéraux ou légèrement organiques (vases). L'influence des crues de la Leyre y est importante et les sites longuement inondables. C'est le domaine des magnocariçaies. L'engorgement des substrats y est plus ou moins prononcé suivant les secteurs ;
- S3 et ses 2 ensembles parfois intriqués (S3a, pôle plutôt oligo-mésotrophe et S3b pôle plutôt mésotrophe) : communautés aquatiques, amphibies des bras-morts, zones des prairies humides
- S4 : le « système mésophile à méso-hygrophile des forêts alluviales sur alluvions plus ou moins minérales » des sols peu ou non engorgés. Le secteur y est faiblement ou non inondable.
- S5 : le « système linéaire de la ripisylve ».

Le schéma ci-après représente les différents systèmes phyto-écologiques identifiés le long de la Leyre.



Il peut être transposé au contexte des zones humides de l'arrière dune du pays de Born. Il faut alors comprendre la hiérarchisation des schémas comme suit : d'amont en aval avant l'exutoire dans les lacs.

Une autre étude permet également d'en savoir plus sur les habitats forestiers. Il s'agit de la mise à jour de la cartographie du site, BIOTOPE, 2014. Cette étude a permis d'étudier le système hydrographique lié aux grands étangs de Cazaux et Sanguinet, Biscarosse et Parentis et Aureilhan et d'établir des grands ensembles eux-mêmes compartimentés :



Le système amont

- Les **têtes de bassin**,
- Les **cours d'eau intermédiaires**

Le système aval

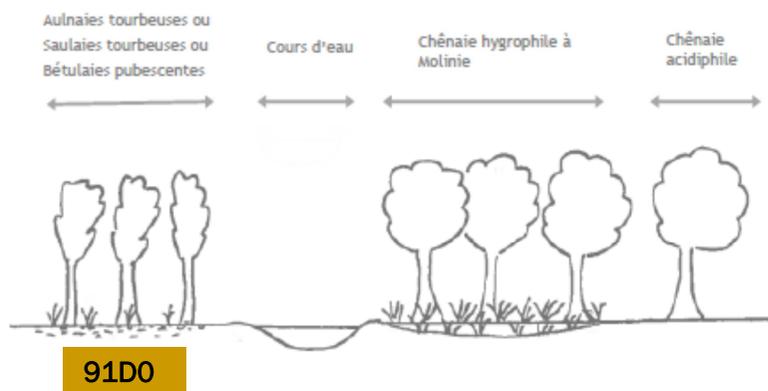
- Les **grands lacs**,
- L'**exutoire** (courant de Mimizan, non étudié ici)

Ces grands systèmes sont localisés selon la carte ci-contre. Il s'agit simplement d'un découpage global issu d'une extrapolation des résultats obtenus par la réalisation des transects, cette carte est donc une illustration théorique du fonctionnement de l'hydrosystème au vu des résultats.

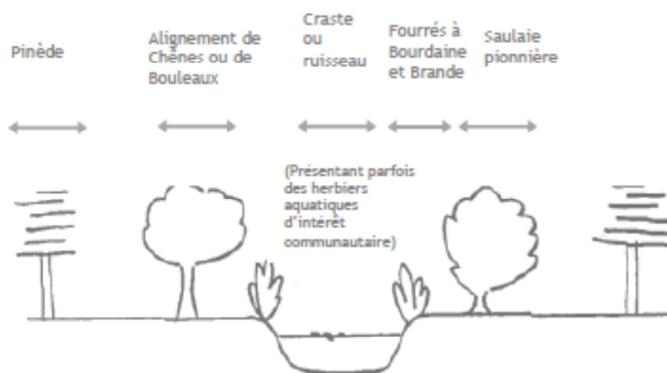
Les différents habitats rencontrés dans chacun de ces systèmes ont été schématisés pour mieux visualiser leurs agencements (voir figures ci-dessous).

En système de tête de bassin, trois contextes ont été identifiés :

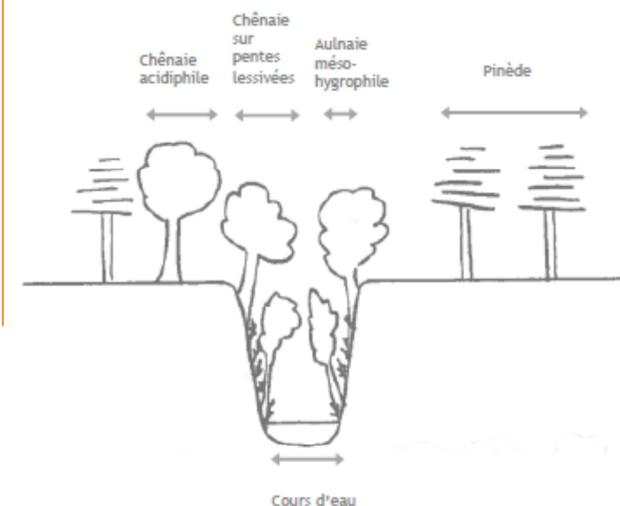
1) Contexte engorgé voire tourbeux



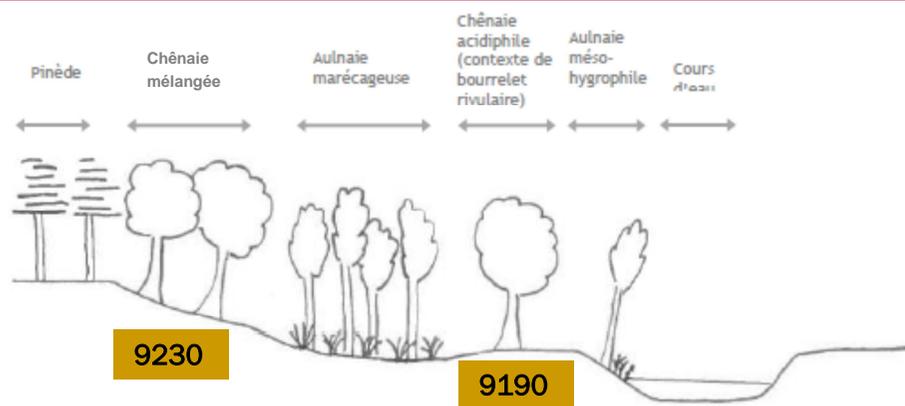
2) Contexte de crastes et pinèdes



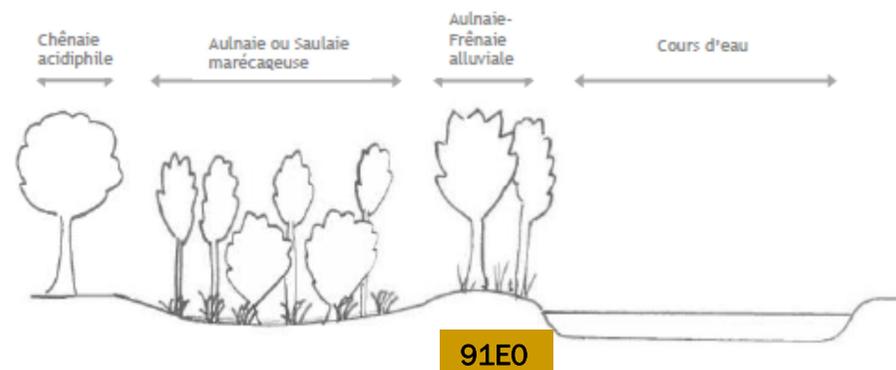
3) Contexte de fort encaissement



En système de cours d'eau intermédiaire, seul le contexte de cours d'eau moyen a été identifié



En système aval on rencontre le contexte de cours d'eau large avant confluence avec les étangs



Illustrations de quelques milieux inventoriés lors de cette étude :



Chênaie acidiphile



Saulaie tourbeuse à Sphaignes



Aulnaie-Frênaie alluviale à Oenanthe safranée



Aulnaie marécageuse à Laïche étoilée

Code Natura 2000 91E0*		Code Habitat décliné 91E0*-8 91E0*-11		Habitat prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux Aulnaies à hautes herbes	
Description générale							
Nom de l'habitat générique : Forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Filipendulo ulmariae</i> - <i>Alnetum glutinosae</i>)							
Description sommaire Situées au niveau des sources, des crastes ou des rivières de faible importance à cours lent ou peu rapide, les forêts alluviales reposent sur des alluvions argileuses, limono-argileuses ou sablo-limoneuses. Le sol est riche en matière organique et se situe sur une nappe permanente circulante localisée à une profondeur variable. Cet habitat est donc étroitement lié au niveau d'eau. Installé suite à la déprise agricole, sur d'anciennes prairies de rivières, cet habitat offre de multiples niches écologiques aux mammifères semi-aquatiques (Vison d'Europe, Loutre d'Europe...), et pourrait présenter un intérêt (zone de chasse) pour de nombreux chiroptères.				Exigences écologiques Rivulaire ayant donc une grande interaction avec l'hydrosystème (régime de nappe, régime hydrique, inondations...), cet habitat est sensible aux changements du régime hydrique.			
Forêt alluviale en bord de Nasseys à Parentis-en-Born Crédit photo (CDCGL)							
Espèces caractéristiques							
<u>91E0*-8 Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux</u>				<u>91E0*-11 Aulnaies à hautes herbes</u>			
							
Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>)		Saulle roux (<i>Salix atrocinerea</i>)		Laïche à épis pendants (<i>Carex pendula</i>)		Reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>)	
							
						Céranthe safranée (<i>Céranthe crocata</i>)	
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Favorable			Représentativité Inconnue	Dynamique Régression lente	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Possible avec un effort moyen

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

De manière naturelle cet habitat évolue lentement vers un système climacique qui correspond à une chênaie à Chênes pédonculés.

Perturbations avérées

- Fermeture du milieu,
- Modification du fonctionnement hydrographique.

Perturbations potentielles

- Elimination du sous-bois,
- Comblement ou assèchement,

Orientations de gestion

- Eclaircies ponctuelles et locales pour régénérer la végétation,
- Curage locaux des fossés et canaux,
- Information et sensibilisation du public.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Collectivités,
- Sylviculteurs et propriétaires privés
- Chasseurs, pêcheurs.



Aulnaies à hautes herbes à Parentis-en-Born

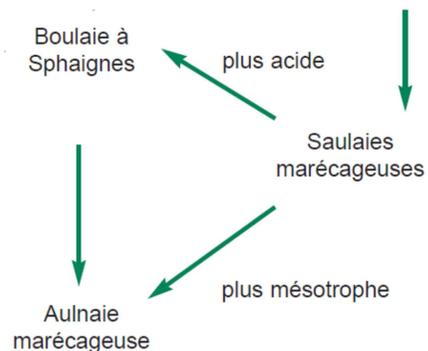


Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* à Saint-Paul-en-Born
Etude BIOTOPE – juin 2014

Code Natura 2000 91D0* Code Habitat décliné 91D0*-1	Habitat prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Boulaie pubescente tourbeuse de plaine			
Description générale					
Nom de l'habitat générique Tourbières boisées (<i>Alnion glutinosae</i>)					 <p>Tourbière boisée Crédit photo : Biotope</p>
Description sommaire Habitat de plaine, les tourbières boisées s'installent sur substrat tourbeux dont le pH oscille, à 10 cm de profondeur, entre 3,7 et 5,7. Le milieu est également chargé en eaux très pauvres en éléments nutritifs. Habitats formant des taches circulaires ou elliptiques, des « croissants » ouverts sur la pente ou des talus linéaires (parallèlement à un cours d'eau), les queues d'étangs. Les peuplements d'arbres sont assez denses mais rabougris, dominés par le Bouleau pubescent. Rare, dispersé, souvent fragmenté et en régression, cet habitat constitue un réel intérêt patrimonial. La diversité bryologique peut y être très remarquable. Associé à d'autres milieux (forêt de pins maritimes,...), en mosaïque, il présente un intérêt pour de nombreux taxons : zones d'éclosion pour les insectes, habitat de divers reptiles et amphibiens (Lézard vivipare, Triton palmé,...), zones refuges pour la faune sauvage (sanglier, bécasses,...)			Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Engorgement du sol permanent à faible variation, - Acidité relative (pH < 5) - Faible ouverture du couvert, ou peuplement peu élevé, - Circulation de l'eau, - Eau très pauvre en éléments nutritifs. 		
Espèces caractéristiques					
 <p>Bouleau (<i>Betula pendula</i>)</p>	 <p>Saule roux (<i>Salix atrocinerea</i>)</p>	 <p>Bourdaine (<i>Frangula dodonei</i>)</p>	 <p>Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>)</p>	 <p>Sphaignes diverses (<i>Sphagnum sp. pl.</i>)</p>	
Priorité de conservation	Etat de conservation	Représentativité	Dynamique	Perspectives	Possibilité de restauration
Forte	Inconnu	Inconnue	Régressive rapide	Moyennes ou défavorables	Difficile ou impossible

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle



Des incertitudes pèsent sur la question de l'évolution de ce type de boisement : faute d'une connaissance suffisamment fine des mécanismes en jeu, de leurs parts respectives, de leurs synergies ou antagonismes, et plus encore de leur quantification, il n'est pas possible de prédire assurément ce que deviendra spontanément un boisement sur tourbe. La schématisation ci-contre peut être utilisée à des fins d'hypothèses, puisque rien n'est vraiment avéré quant à l'évolution de ce milieu atypique.

Perturbations avérées

- Fermeture du milieu.

Perturbations potentielles

- Comblement ou assèchement,
- Modification du régime de mise en eau,
- Assèchement et eutrophisation.

Orientations de gestion

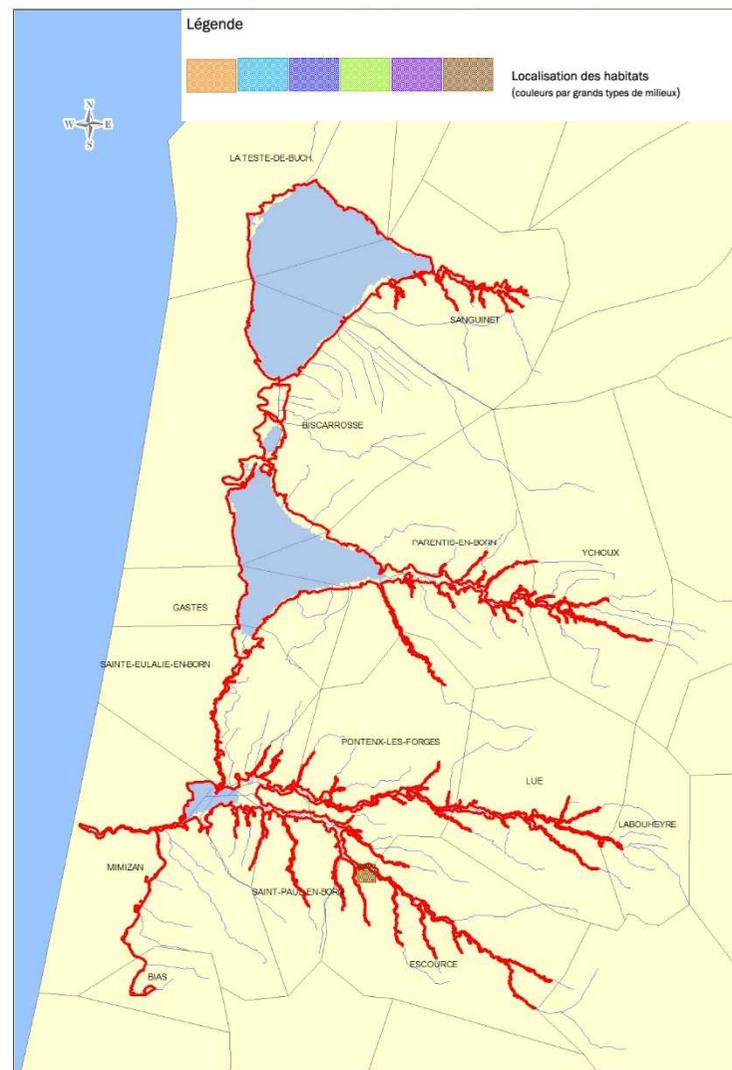
- Mise en défens,
- Information, sensibilisation.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés.



Code Natura 2000 9190 Code Habitat décliné 9190-1	Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Chênaie pédonculée à Molinie bleue			
Description générale					
Nom de l'habitat générique : Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i> (<i>Quercus robur-Fagetea sylvatica</i>)					
Description sommaire <p>Très largement répandu à l'étage collinéen les vieilles chênaies occupent des dépressions, des zones en cuvette concentrant les eaux de ruissellement ; ou installé sur des matériaux s'imbibant fortement d'eau et la retenant. Les sols développés sur limons dégradés ou limons sableux sont très engorgés dès la surface et la décomposition de la matière organique est souvent bloquée.</p> <p>De composition floristique plutôt banale, cet habitat est toutefois d'intérêt patrimonial car il constitue une zone de transition pour le Vison d'Europe. C'est également un habitat important pour les chiroptères (gîte dans les arbres à cavités, aire de chasse, corridor de déplacement). Les fossés et crastes bordant ce milieu peuvent également constituer des habitats pour les amphibiens et leurs prédateurs (Loutre d'Europe,...).</p>	Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - engorgement en période hivernale et sécheresse en période estivale, - Oligotrophie du milieu. 	Vielle chênaie acidiphile Crédit photo : SIMETHIS			
Espèces caractéristiques					
  Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	  Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>)	  Bourdaine (<i>Frangula dodonei</i>)			
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Favorable	Représentativité Inconnue	Dynamique Régression lente	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Possible avec un effort moyen

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle

Habitat climacique il ne peut évoluer naturellement vers un autre système, hormis en cas de bouleversement naturel : tempête, incendie,....

Perturbations avérées

- Elimination de tous les arbres morts ou dépérissant,
- Fermeture du milieu.

Perturbations potentielles

- Assèchement et eutrophisation.

Orientations de gestion

- Eclaircies ponctuelles pour régénérer la végétation,
- Information et sensibilisation du public.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Collectivités,
- Sylviculteurs et propriétaires privés
- Chasseurs, pêcheurs.

Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

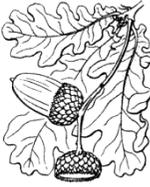


à Saint-Paul-en-Born



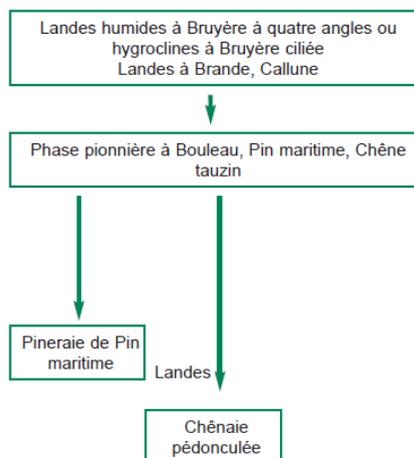
à Escource

Etude BIOTOPE – juin 2014

Code Natura 2000 9230 Code Habitat décliné 9230-2		Habitat prioritaire <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Chênaies mélangées du massif landais					
Description générale									
Nom de l'habitat générique Chênaies galico-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i> (<i>Quercion robori-pyrenaicae</i>)				 <p style="text-align: center;">Chênaie mélangée du massif landais à Ychoux Crédit photo : CDCGL</p>					
Description sommaire Chênaie mélangée (Chênes pédonculé, <i>Q. robur</i> et tauzin, <i>Q. pyrenaica</i>) à Pin maritime, cet habitat se développe sur le massif landais. Association pionnière (<i>Pino pinastri Quercetum robori-pyrenaicae</i>) le peuplement à Chênes pédonculés et chênes tauzin s'installe généralement sur des sols acides parfois hydromorphes et très pauvres en éléments minéraux avec une litière épaisse. L'habitat est marqué par la présence d'une flore banale mais typique (cf. espèces caractéristiques). Préserver l'habitat revient à maintenir le Chêne tauzin. Habitat d'espèces (nombreux oiseaux et certainement des chiroptères) il présente également un intérêt pour la sylviculture (coupe-feu, habitat de prédateurs de nuisibles tels que la processionnaires,...).		Exigences écologiques - Ensoleillement, - Sol non calcaire.							
Espèces caractéristiques									
 <p style="text-align: center;">Chêne tauzin (<i>Quercus pyrenaica</i>)</p>		 <p style="text-align: center;">Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)</p>		 <p style="text-align: center;">Callune (<i>Calluna vulgaris</i>)</p>		 <p style="text-align: center;">Avoine de Thore (<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>)</p>		 <p style="text-align: center;">Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>)</p>	
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Favorable		Représentativité Inconnue	Dynamique Stable	Perspectives Bonnes	Possibilité de restauration Possible avec un moyen effort			

Description d'évolution et de gestion

Evolution naturelle



De manière naturelle, cet habitat évolue lentement vers un système climacique qui correspond à une chénaie à Chênes pédonculés. Sur le territoire, la proximité avec la pinède à Pins maritime peut également faire évoluer la chénaie à Chênes tauzin vers ce milieu.

Perturbations avérées

- Fermeture du milieu,
- Coupe rase.

Perturbations potentielles

- Elimination du sous-bois,
- Pénétration d'engins lourds,
- Monoculture.

Orientations de gestion

- Eclaircies ponctuelles pour favoriser la repousse du Chêne tauzin,
- Information et sensibilisation du public.

Indicateurs de suivis

- Recouvrement,
- Typicité des populations végétales,
- Variation des niveaux d'eau.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés

